

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

P.24

HISTOIRE

Tebboune : « Le Colonel Si Amirouche, l'un des symboles du sacrifice consenti par le peuple algérien pour sa liberté »

P.24

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

L'Algérie condamne avec force l'attaque terroriste contre l'Arabie Saoudite

P.24

INSTALLATION DU CNRST

M. Benabderrahmane : " promouvoir l'Enseignement supérieur pour former un capital humain en mesure d'opérer le changement "



Le Gouvernement est «déterminé» à aller de l'avant dans la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à promouvoir le système de l'Enseignement supérieur en vue de former un capital humain et intellectuel en mesure de conduire la locomotive du changement vers le nouveau modèle économique, a affirmé samedi à Alger le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

P.3

P.6

PARLEMENT

60 modifications proposés à 4 projets de loi examinés par le bureau de l'APN

P.4

AGRICULTURE

Des opérateurs américains souhaitent nouer des partenariats en Algérie

P.6

M. DJAMEL FOURAR :

« L'Algérie n'a pas encore atteint le stade de péremption des vaccins anti Covid-19 »

P.10

SANTÉ

BÉBÉ ET ENFANT

Comment détecter les allergies respiratoires ?

Pp 12-13

FOOTBALL

MONDIAL 2022 (BARRAGE)
CAMEROUN 0 - 1 ALGÉRIE

L'Algérie fait un grand pas vers la qualification

Pp 21-22



DIPLÔME DE COMPÉTENCES EN LANGUE ARABE

Un test d'évaluation en ligne gratuit pour la première fois en Algérie

P.24

MÉTÉO - BMS

Activité pluvio-orageuse sur des wilayas du centre et de l'est du pays

P.2

PRÉSIDENCE

Le Président Tebboune nomme M. Abdallah Moundji ministre des Transports



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé jeudi un décret présidentiel portant nomination de M. Abdallah Moundji, ministre des Transports, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, ce jour, après consultation du Premier ministre, un décret présidentiel portant nomination de M. Abdallah Moundji, ministre des Transports", lit-on dans le communiqué.

M. Abdelhafid Allahoum et le ministre des Moudjahidine rendent visite au moudjahid Youcef el Khatib

Le conseiller du président de la République chargé des relations extérieures, Abdelhafid Allahoum et le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, se sont rendus, jeudi, au domicile du moudjahid et commandant de la wilaya IV historique, Youcef el Khatib pour s'enquérir de son état de santé, sur instruction de M. le président de la République Abdelmadjid Tebboune.

"Sur instruction de M. le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, nous avons rendu visite, aujourd'hui, à l'un des symboles de la glorieuse guerre de libération, commandant de la wilaya IV historique M. Youcef el Khatib, dit Si Hassan, pour nous enquérir de son état de santé", a déclaré M. Rebiga à l'issue de cette visite.

"Il va bien et nous lui souhaitons une bonne santé et une longue vie ainsi qu'à tous nos moudjahidine, à l'occasion de la célébration du mois des martyrs".

MÉTÉO - BMS

Activité pluvio-orageuse sur des wilayas du centre et de l'est du pays



Une activité pluvio-orageuse, accompagnée localement de chutes de grêle, affectera samedi des wilayas du centre et de l'est du pays, indique samedi un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Les wilayas concernées par ce BMS, de niveau de vigilance Orange, sont Aïn Defla, Médéa, Bouira, Tizi-Ouzou, Bordj Bou-Argeridj et Bejaïa, précise la même source.

Les quantités de pluies attendues, accompagnées de rafales de vent sous orages, sont estimées entre 20 et 30 mm durant la validité du BMS qui court de 15h00 à 21h00.

ONEC

Le 6^e congrès prévu fin mai prochain



Le nouveau secrétaire général (SG) de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC), Khelifa Smati, également président du comité de préparation du sixième congrès, a appelé jeudi à Alger les cadres et militants de l'Organisation à unir leurs rangs et préparer comme il se doit le prochain congrès prévu fin mai.

Dans son allocution lors de la conférence des secrétaires de wilaya de l'ONEC, M. Smati a relevé la nécessité de "consentir les efforts afin de désigner les délégués et membres du Conseil national pour participer aux conférences régionales prévues début mai prochain, en préparation du 6^e congrès devant se tenir vers la fin du même mois, dans l'objectif de remettre cette organisation sur les rails et, partant, contribuer à la construction de l'Algérie nouvelle".

M. Smati a indiqué que le 6^e congrès de l'ONEC serait une opportunité de "doubler d'efforts pour restaurer la crédibilité et le message pour lesquels cette Organisation a été fondée", réaffirmant le soutien qu'apporte la nouvelle direction de l'ONEC "aux institutions de l'Etat afin de préserver l'unité, la sécurité et la stabilité de la patrie".

Il s'est félicité, par la même occasion, de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de "s'enorgueillir de l'histoire et des gloires de la nation, ainsi que son intérêt en faveur de la mémoire nationale".

De leur côté, les secrétaires de wilaya de l'ONEC ont insisté, dans leur déclaration finale, sur la nécessité de bien préparer le prochain congrès, affirmant leur soutien "absolu" au président de la République et à toutes ses "décisions au niveau national et international visant à atteindre le développement, préserver la souveraineté nationale, protéger le Serment des martyrs et réaliser le décollage économique".

EDUCATION - ONEC

Ouverture d'un site électronique dédié au retrait du diplôme final du baccalauréat au profit des titulaires entre 1963 et 2005

L'Office national des concours et examens (Onec) a indiqué, jeudi dans une publication, que les titulaires du baccalauréat entre les années 1963 et 2005 peuvent introduire une demande de retrait du diplôme final, via un site dédié à cet effet.

Les concernés qui n'ont pas encore procédé au retrait du diplôme final du baccalauréat, doivent introduire une demande via un site électronique ouvert par l'Onec à cet effet.

Pour ce faire, les concernés doivent renseigner le formulaire, en fonction des données disponibles sur l'attestation provisoire de succès (date de la session, filière, nom et prénom,...), puis imprimer le récépissé en vue de le présenter lors du retrait.

L'Onec note que le retrait du diplôme final du baccalauréat, se fera "par le concerné en personne ou par procurateur légalisée", avec présentation de la pièce d'identité nationale ou du permis de conduire, en plus du formulaire imprimé à partir du site.

L'Onec souligne, toutefois, qu'"un seul exemplaire" du diplôme final du baccalauréat "sera remis", sachant qu'il est possible de suivre la traçabilité de la demande.

Il convient, en outre, d'indiquer que le site susmentionné est ouvert, tout au long de l'année et tous les jours.

Néanmoins, à partir de la date du 10 mai, le concerné ne peut retirer son diplôme qu'après le 15 juillet. En cas d'erreur constatée sur le diplôme final, le concerné doit se rapprocher de l'antenne Onec la plus proche, sur les neuf réparties à travers le territoire national.

TISSEMSILT

Perturbations dans l'alimentation en eau potable dans 17 communes



Dix-sept (17) communes de la wilaya de Tissemsilt connaîtront, vendredi, des perturbations dans l'approvisionnement en eau potable suite aux mauvaises conditions climatiques, a indiqué jeudi l'unité de wilaya de "L'Algérienne des eaux" (ADE) dans un communiqué.

Les perturbations toucheront les communes de Beni Chaïb, Sidi Slimane, Beni Lahcene, Bordj Bounaama, Boukaïd, Lazharria, Tamlaht, Larbaa, Lardjem, Sidi Lantri, Maacem, Ammari, Sidi Abed, Tissemsilt, Ouled Bessem, Khemisti et Layoune, selon la même source qui a imputé ces perturbations aux mauvaises conditions climatiques, à savoir les vents et les pluies, à l'origine d'un taux élevé de turbidité affectant de manière directe le processus de production de l'eau et de son pompage.

L'opération d'approvisionnement en eau potable devra se rétablir progressivement la semaine prochaine, et ce, après la baisse du taux de turbidité de l'eau au niveau des infrastructures hydrauliques relevant de la chaîne de production du barrage "Koudiet Rosfa".

A rappeler que 17 communes de la wilaya bénéficient actuellement d'une quantité de 40.000 mètres cubes d'eau, à partir du barrage "Koudiet Rosfa".

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

L'ancienne ministre Khalida Toumi auditionnée

Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a auditionné jeudi l'ancienne ministre de la Culture, Khalida Toumi, poursuivie pour des chefs d'accusation liés à la corruption.

Khalida Toumi, dont le procès avait été reporté plusieurs fois, est poursuivie pour "dépense de deniers publics, notamment lors de l'organisation de manifestations culturelles internationales, octroi d'indus avantages à des tiers lors de la passation de marchés publics et abus de fonction".

SYNDICATS

Ouverture à Mostaganem du 3^e congrès du SNAPEST

Le 3^e congrès national du Syndicat national indépendant des enseignants du secondaire et technique (SNAPEST) a été ouvert jeudi à Mostaganem.

Le coordinateur du SNAPEST, Meziane Meriane, a affirmé, à l'ouverture du congrès, tenu au lycée Zerrouki Cheikh Bendine que le Syndicat "se réserve le droit de défendre les droits et les aspirations des travailleurs, notamment en ce qui concerne le statut particulier, qui contient plusieurs lacunes et contradictions", soulignant que "notre organisation défend également le pouvoir d'achat des citoyens".

Après avoir abordé plusieurs questions liées aux affaires syndicales, M. Meriane a plaidé pour la "réhabilitation du noble métier de l'enseignement, en assurant un environnement social et professionnel approprié et adapté aux nouvelles évolutions et en soutenant le pouvoir d'achat des enseignants à travers une revalorisation de l'indice dit du panier familial ou indice de consommation".

Près de 140 syndicalistes venus de 37 wilayas du pays participent à ce 3^e congrès national de trois jours.

Les bilans moraux et financiers seront présentés pour approbation.

Le coordinateur national et les membres du conseil national et du bureau seront élus lors de cette rencontre de Mostaganem, a-t-on indiqué.

UNIVERSITÉ - RECHERCHE

Le Gouvernement déterminé à promouvoir l'Enseignement supérieur pour former un capital humain en mesure d'opérer le changement (PM)

Le Gouvernement est «déterminé» à aller de l'avant dans la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à promouvoir le système de l'Enseignement supérieur en vue de former un capital humain et intellectuel en mesure de conduire la locomotive du changement vers le nouveau modèle économique, a affirmé samedi à Alger le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

«Le Gouvernement poursuit le travail de consolidation et de valorisation des acquis réalisés, notamment en matière d'amélioration de la qualité de la recherche scientifique, en poursuivant la mise en œuvre des projets inscrits dans le cadre des programmes nationaux de recherche, au titre de la période 2020-2026», a indiqué M. Benabderrahmane lors d'une allocution à l'occasion de l'installation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST).

Dans ce cadre, le Premier ministre a fait état de «124 projets de recherche validés, dans une première étape, parmi les recherches répondant à ux exigences des projets qui constituent des priorités dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la sécurité énergétique et de la santé du citoyen».

«S'en suivra, en 2e étape, l'admission d'une 2e session de recherche qui englobe 150 recherches scientifiques dans les mêmes domaines vitaux qui concrétisent la sécurité nationale dans sa conception générale», a-t-il ajouté.

Le Premier ministre a, en outre, indiqué que le Gouvernement œuvrait au titre de la mise en œuvre de son plan d'action, à «poursuivre le soutien des spécialités techniques et des sciences exactes, après la concrétisation de la création des deux écoles supérieures en mathématiques et en intelligence artificielle».

Il s'agit aussi d'«accroître l'intérêt pour les startups, accompagner les porteurs d'idées, de projets innovants et de solutions intelligentes et à promouvoir l'entrepreneuriat, notamment en milieu universitaire, initier des mesures incitatives à l'instar de la simplification des procédures d'enregistrement des brevets d'invention, alléger



le coût de dépôt et d'enregistrement et consolider leur protection», a-t-il précisé.

L'Exécutif s'emploie aussi à l'activation de l'ensemble des dispositifs permettant la transformation des résultats de recherche vers le secteur socio-économique, notamment à travers la relance des centres d'innovation et de transfert de technologie, en sus de la promotion de l'activité de création de filières au niveau des établissements universitaires et de recherche en vue de permettre de mettre le produit et l'expérience scientifique à la disposition du secteur socio-économique, a ajouté le Premier ministre.

Il a indiqué que l'installation du CNRST s'inscrivait dans le cadre de la mise «en œuvre de ces engagements, dans ce sens où le Conseil, étant un organe consultatif, œuvre en coordination avec tous les acteurs en la matière en vue de développer la recherche nationale en termes de créativité technologique et scientifique». Le Conseil propose aussi des mesures susceptibles de

développer les capacités nationales en matière de recherche et de développement et à l'évaluation de l'efficacité nationale pour valoriser les résultats de la recherche en faveur de l'économie nationale dans le cadre du développement durable.

Après avoir salué «la riche composante humaine» de ce conseil, M. Benabderrahmane a expliqué «que la responsabilité d'assurer une dynamique propice au développement technologique et à l'innovation ne relève pas d'un certain secteur, mais il s'agit, plutôt, d'une responsabilité collective dans le cadre d'une approche globale basée sur une vision prospective ve aux contours clairs».

Il a ajouté, dans ce sens, que le gouvernement aspirait, à travers l'installation du CNRST à réaliser «un élan en matière de recherche et d'innovation, d'autant que tous les fondements nécessaires sont disponibles afin de concrétiser ce saut et de réaliser le développement national socio-économique».

BENABDERRAHMANE

Promouvoir la qualité de la production scientifique pour une meilleure position dans le classement mondial

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a appelé, samedi à Alger, à «la promotion de la qualité de la production scientifique pour en améliorer la position dans le classement mondial, selon les indicateurs d'évaluation internationaux les plus sérieux».

Dans son allocution à l'occasion de l'installation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), le Premier ministre a souligné l'impératif d'«œuvrer à l'amélioration du classement de nos universités et institutions de recherche, dans le cadre d'une action étudiée et d'une vision claire et dans les classements internationaux sérieux, basés sur l'évaluation des résultats effectifs de la production scientifique et technologique ainsi que sur l'impact sur l'économie et la société, loin des classements conjoncturels et fictifs qui se réfèrent uniquement à la visibilité électronique des universités et des centres de recherche».

«En dépit des résultats réalisés par la recherche scientifique et malgré les grands investissements consentis par l'Etat en la matière, les résultats demeurent en deçà de nos attentes, à savoir un véritable transfert de la connaissance et une consolidation des résultats de la recherche dans le secteur économique et la société, en général», a-t-il soutenu.

«Le classement de la production scientifique au niveau

des indicateurs d'évaluation sérieux à l'échelle internationale, n'a pas encore atteint le niveau escompté», a poursuivi le Premier ministre, citant entre autres indicateurs importants qui reflètent le développement de la recherche scientifique et technologique, «le niveau de la production scientifique, les publications ayant atteint le nombre de 86.500 publications scientifiques dont seulement 219 inscrites dans le H-index (indice de Hirsch), dédié à l'évaluation de la productivité et de l'influence d'un chercheur dans la communauté scientifique».

Face à ce chiffre «minime», M. Benabderrahmane a invité les universités, les laboratoires et les centres de recherche à faire de l'inscription de leurs publications dans cet indice «un objectif, au regard de son impact majeur dans l'amélioration du classement de la production scientifique nationale, mais aussi dans la promotion de la compétitivité de nos chercheurs à l'échelle mondiale, ce qui contribue à la consolidation de la confiance entre la communauté et l'institution économique».

M. Benabderrahmane a également souligné d'importance d'accélérer l'enregistrement des brevets d'invention», précisant que le gouvernement s'emploie à réunir toutes les conditions permettant de doubler leur nombre dans les années à venir «il s'agit, a-t-il dit, d'un des plus importants vecteurs d'amélioration de la qualité du produit scientifique, avec un impact sur la créativité et l'innovation en général». Concernant l'installation du conseil, le Premier ministre a affirmé que cet événement «constitue un nouveau jalon dans le processus d'édification institutionnelle et d'installation des instances constitutionnelles prévues dans la Loi fondamentale de 2020, conformément aux engagements du Président de la République (...), estimant que «cette installation est tout aussi importante que la recherche scientifique qui joue un rôle central comme levier du développement des pays et du progrès des sociétés».

La recherche scientifique est l'un des «piliers qui aident l'Etat à passer d'un modèle économique basé sur la rente pétrolière vers un modèle basé sur la connaissance et l'innovation et tirant parti des compétences scientifiques de haut niveau diplômés de l'Université algérienne et qui ont fait leurs preuves dans les universités les plus prestigieuses au niveau international», a-t-il dit.

A ce titre, le Premier ministre a souligné «l'engagement du Président Tebboune, dans son programme que le Gouvernement met en œuvre dans le cadre de son plan d'action, à développer les pôles d'excellence dans les spécialités concernées par le partenariat avec les entreprises économiques, en adéquation avec le développement mondial des techniques (...) et

en réponse aux exigences du nouveau modèle économique, améliorer le climat de la recherche scientifique et technologique, encourager son ouverture à son environnement national et international et soutenir la coopération entre les universités, les centres de recherche et les entreprises économiques».

Rappelant les investissements réalisés dans ce domaine, à travers la création de plusieurs structures de recherche, M. Benabderrahmane a évoqué «la grande évolution» que connaissent certains centres de recherche, citant à titre d'exemple «ceux qui relèvent de l'Agence spatiale algérienne (ASA) qui ont franchi de grands pas à travers les différents programmes spatiaux élaborés et mis en œuvre, lesquels se veulent un exemple à suivre en matière de recherche pratique et de mise en place des mécanismes et outils stratégiques en vue du développement des secteurs vitaux tels l'agriculture (...) et autres».

D'autre part, le Premier ministre a relevé «l'évolution remarquable» sur le plan de l'encadrement des ressources humaines dans le domaine de la recherche scientifique, d'autant que le nombre des enseignants chercheurs affiliés aux laboratoires de recherche s'est élevé de près de 8.000 enseignants chercheurs en 2000 à environ 40.500 enseignants chercheurs à fin 2021, soit une augmentation de plus de 400%.

UNIVERSITÉ - RECHERCHE L'Etat a dépensé près de 57 Mds DA sur la recherche scientifique durant les sept dernières années

L'Etat a dépensé près de 57 milliards de DA sur la recherche scientifique et le développement technologique durant les sept dernières années, a indiqué, samedi à Alger, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane.

«La dépense sur la recherche scientifique et le développement a atteint près de 57 Mds de DA entre 2015 et 2021, soit une moyenne dépassant 8 Mds de DA par an», a précisé M. Benabderrahmane dans une allocution lors de la supervision, au nom du président de la République, de l'installation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST).

Ces montants englobent les dépenses au titre du Fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique (FNRSDT) seulement, sans compter les affectations budgétaires au titre des budgets des départements ministériels et d'autres établissements étatiques, ajoute le Premier ministre qui relève que ce secteur repose, en matière de financement, sur le budget de l'Etat à hauteur de 100%.

Ces investissements ont permis, selon M. Benabderrahmane, de créer plusieurs infrastructures pour la recherche, notamment les laboratoires de recherche dont le nombre a atteint fin 2021, 1661 laboratoires, 29 centres de recherche, 43 unités de recherche, 24 stations d'expériences, en sus d'un nombre de plateformes technologiques, de plateformes techniques et d'incubateurs.

A ce propos, le Premier ministre a relevé l'«évolution majeure» enregistrée dans quelques centres de recherche, citant, à titre d'exemple, les centres relevant de l'Agence spatiale algérienne (ASAL) ayant «franchi de grands pas à travers les différents programmes spatiaux nationaux élaborés et exécutés» qui sont un exemple à suivre en matière de projets de recherche appliquée et de mise en place de mécanismes et d'outils stratégiques devant servir les secteurs vitaux dont l'agriculture dans l'objectif de parvenir à des solutions permettant de suivre les ressources et de se protéger contre les risques naturels en sus d'autres domaines de caractère vitaux.

L'encadrement des ressources humaines a connu quant à lui une évolution «notable» marquée notamment par l'augmentation du nombre d'enseignants membres des laboratoires de recherche, de près de 8.000 enseignants chercheurs en 2000 à presque 40.500 enseignants à la fin de 2021 soit une hausse de plus de 400%, avance le Premier ministre.

Pour rappel, la cérémonie d'installation du CNRST s'était déroulée au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif Rahal en présence de nombre de ministres.

Le CNRST est un organe constitutionnel consultatif placé auprès du Président de la République, chargé de promouvoir la recherche nationale dans les domaines de l'innovation technologique et scientifique, de proposer les mesures permettant le développement des capacités nationales de recherche et d'évaluer l'efficacité des dispositifs nationaux de valorisation des résultats de la recherche au profit de l'économie nationale.

UNIVERSITÉ Le Premier ministre supervise l'installation du CNRST

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a supervisé samedi à Alger, au nom du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'installation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST).

La cérémonie d'installation s'est déroulée au Centre international des conférences (CIC), Abdellatif Rahal, en présence de membres du gouvernement. Le CNRST est un organe constitutionnel consultatif placé auprès du Président de la République, chargé de promouvoir la recherche nationale dans les domaines de l'innovation technologique et scientifique, de proposer les mesures permettant le développement des capacités nationales de recherche et d'évaluer l'efficacité des dispositifs nationaux de valorisation des résultats de la recherche au profit de l'économie nationale. Le CNRST est composé de 45 membres venant de différents horizons professionnels et scientifiques, exerçant dans le pays ou établis à l'étranger.

FORÊTS - BARRAGE VERT

Une mission de travail attendue à Djelfa du 27 au 30 mars pour évaluer le projet «ClimGov»



Une mission de concertation et de renforcement des capacités du secteur des forêts de la wilaya de Djelfa afin de suivre les résultats des actions d'adaptation au changement climatique «Composante Adaptation du projet» (ClimGov) sera organisée du 27 au 30 mars courant, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Environnement.

Cette mission de concertation entre dans le cadre de du projet Renforcement de la Gouvernance Climatique au service de la Contribution déterminée au niveau national (CPDN) mise en œuvre par le ministère de l'Environnement, celui des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, en collaboration avec l'Agence de coopération allemande au développement (Giz), a précisé la même source.

Cette mission de travail prévue à la wilaya de Djelfa est prévue du 27 au 30 mars 2022 pour la réalisation d'ateliers de concertation et de renforcement de capacités ainsi qu'une visite sur le terrain à la forêt de Senalba et des stations du Barrage vert, a ajouté le communiqué.

Cette activité rentre dans le cadre de la composante adaptation du projet pour laquelle le secteur des forêts a été retenu comme secteur pilote.

Ainsi, le programme de cette mission comprend la tenue d'un atelier sur le renforcement des capacités des acteurs locaux du secteur des forêts portant sur le suivi de l'adaptation au changement climatique et un atelier formation-action sur l'identification des vulnérabilités et chaînes de risques et consolidation des mesures d'adaptation au changement climatique intégrant la dimension «genre» (en deux sessions).

Cette mission vise «principalement à mobiliser» les acteurs locaux du secteur des forêts et de l'agriculture dans cette wilaya en vue de «renforcer» leur capacités sur le suivi des résultats des actions d'adaptation au changement climatique, dans le but de «les impliquer» dans les activités de la «Composante Adaptation», a souligné le ministère. Elle a pour objectif, également, d'identifier les acteurs locaux dans le secteur des forêts et de l'agriculture concernés par ce suivi, en plus de susciter leur intérêt et l'implication pour l'opérationnalisation du concept de suivi des résultats de l'adaptation.

Cette mission permettra aussi d'établir une cartographie précise des acteurs locaux travaillant dans le secteur des forêts et de l'agriculture afin de définir leurs rôles et contributions potentielles dans l'opérationnalisation de ce concept, a fait savoir le ministère tout en rappelant que Djelfa est l'une des wilayas pilotes du projet «ClimGov» au même titre que les wilayas de Guelma et Tamanrasset.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Chlef : Belmehdi procède à l'inauguration de la mosquée El-Khoulafa el-Rachidine à Chettia

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a procédé, à l'inauguration de la mosquée «El-Khoulafa el-Rachidine» à la cité Beneddine dans la commune de Chettia (7km au nord de Chlef).

D'une capacité de près de 7.000 fidèles et d'une superficie de 3.400 m2, cette structure religieuse est conçue selon le style architectural maghrébin et abrite une école coranique et deux logements de fonction.

S'exprimant peu avant la prière du vendredi, le ministre a rappelé l'importance de la mosquée dans l'enseignement du Coran et des sciences religieuses, en sus de son rôle dans la diffusion des valeurs de tolérance, des vertus et des principes prônés par l'Islam.

A cet effet, M. Belmehdi a



évoqué les pratiques ignobles du colonisateur français pendant l'occupation, notamment la destruction

des mosquées et le combat mené contre l'islam et le coran, rappelant les sacrifices des chouhada qui ont

défendu le pays et l'unité de la Nation algérienne.

De leur côté, les citoyens de la commune de Chettia ont salué l'ouverture de cet édifice religieux.

Le ministre des Affaires religieuses, qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef, présidera, samedi, la cérémonie d'ouverture de la conférence nationale des cadres des Affaires religieuses et des wakfs et procédera à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une mosquée à la cité Bensouana (Commune de Chlef).

GOUVERNEMENT - TRANSPORTS

M. Abdallah Moundji prend ses fonctions à la tête du ministère des Transports

M. Abdallah Moundji a pris samedi ses fonctions de ministre des Transports, suite à sa nomination jeudi dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

M. Moundji remplace M. Kamel Nasri, chargé le 10 mars en cours, par le président Tebboune, d'assurer l'intérim du ministère des Transports.

La cérémonie de passation de consignes s'est déroulée au siège du

ministère, en présence des cadres du secteur et responsables d'établissements sous tutelle.

A cette occasion, le nouveau ministre a tenu à remercier le président Tebboune pour «la confiance qu'il a placée en lui», ajoutant que «les objectifs et la feuille de route du secteur sont ceux tracés par le président de la République et contenus dans le plan d'action du gouvernement».

Il a souligné que son secteur revêt

un «caractère spécial», car «il gère un service public en destination de la population qui attend beaucoup de nous».

M. Moundji a affiché sa volonté de travailler avec l'ensemble des compétences pour améliorer la gestion du secteur et atteindre ses objectifs.

De son côté, M. Nasri a estimé que l'expérience et les compétences de son successeur vont donner un «nouvel élan» au secteur des transports.

HISTOIRE

Béchar : Les jeunes appelés de s'imprégner du sacrifice du colonel Lotfi et de ses compagnons

Le ministre des moudjahidine et des Ayants droits, Laïd Rebigua a appelé, vendredi à Béchar, les jeunes de s'imprégner du grand sacrifice du colonel Lotfi et de ses compagnons de combat, les chouhada, commandant Farradj, Zaoui Cheikh, et Brik.

«Il est du devoir des jeunes de s'imprégner des sacrifices consentis par ces héros de la nation et qui sont tombés au champ d'honneur pour la libération du pays de joug du colonialisme», a-t-il précisé lors de son allocution à l'occasion de la commémoration du 62ème anniversaire de la mort du colonel Lotfi et de ses compagnons, à l'endroit même du combat qu'ils ont livré

à l'armée coloniale française, le 27 mars 1960 lors de la glorieuse bataille de «Djebel Béchar».

«A travers cette commémoration de la mort au champ de bataille du colonel Lotfi et de ses compagnons nous remémorons les valeurs de la révolution du 1er novembre 1954, pour les transmettre à la génération actuelle, qui doit s'imprégner de ces valeurs de liberté et de défenses du pays dans le but du renforcement du front intérieur dans une conjonction internationale marquée par la complexité», a-t-il souligné.

M. Rebigua, qui a intervenu en marge de la cérémonie de recueillement sur la mémoire du colonel

Lotfi et de ses compagnons, a également appelé les jeunes à «aller de l'avant vers le progrès et la prospérité pour le développement du pays et à s'unir pour le bien de l'Algérie et son peuple».

Le membre du gouvernement qui s'est rendu par la suite au musée du «Moudjahid» de Béchar en compagnie des autorités locales de la wilaya, du secrétaire général de l'organisation nationale des moudjahidine, Ali Boughazala, et des moudjahidine de la wilaya V historique, ainsi que des membres des familles des chouhada de la bataille de «Djebel Béchar», a procédé à la remise des prix aux trois premiers élèves du

cycle moyen, lauréats du concours de la meilleure recherche sur la bataille de «Djebel Béchar», initié conjointement par la direction locale du secteur des Moudjahidine et ayants droits et la direction du musée du «Moudjahid» de Béchar.

Auparavant plusieurs manifestations et activités culturelles, artistiques et sportives ont été organisées à travers la wilaya à cette occasion par le comité local des fêtes religieuses et nationales, dont une rencontre sur la vie et le parcours politique et militaire du colonel Lotfi, animée par une pléiade d'historiens et chercheurs issus des universités du pays.

TOURISME

Près de 500 établissements touristiques adhèrent au plan de relance de la qualité du tourisme

Près de 500 établissements touristiques au niveau national ont adhéré au plan de relance de la qualité du tourisme algérien a annoncé, jeudi, à Tissemsilt, le directeur central au ministère du tourisme et artisanat et l'activité familiale, Karim Chikhi.

Intervenant à une journée d'information dédiée au plan de relance de la qualité du tourisme, Karim Chikhi a souligné que «499 établissements touristiques impliqués dans le même dispositif ont été recensés à ce jour, dont 246 établisse-

ments hôteliers, 228 agences de tourisme et de voyage, sept stations thermales et 18 restaurants touristiques».

Il a souligné que ce nombre reste très faible, compte tenu de leur nombre total dépassant plus de 6.200 établissements.

Il a précisé que l'objectif de ce plan est «d'assurer l'implication du plus grand nombre d'intervenants du secteur du tourisme en Algérie et d'améliorer la qualité des services touristiques fournis aux touristes tant nationaux qu'étrangers». Le même intervenant a rappelé

que ce plan s'inscrit dans le cadre des engagements du gouvernement dans son programme adopté par les deux chambres du parlement et qu'il a été inclus dans la feuille de route du ministère du Tourisme de l'artisanat et le travail familial.

Par ailleurs, M. Chikhi a appelé les directions locales du tourisme à se rapprocher des acteurs du secteur afin de les initier à ce plan et les inciter à s'y impliquer, estimant que l'augmentation du nombre d'adhérents est liée à la sensibili-

sation continue qui doit être concrétisée par ces entités locales.

Cette journée d'information, initiée par le ministère de tutelle, a vu la présence des gestionnaires d'établissements hôteliers, artisanaux, d'agences de voyage et de tourisme de la wilaya de Tissemsilt, outre des partenaires du secteur à l'instar des directions du transport, des forêts, de la culture, des travaux publics et de la radio régionale de Tissemsilt.

PARLEMENT

60 modifications proposées à 4 projets de loi examinées par le bureau de l'APN

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné, mercredi, 60 modifications proposées à 4 projets de loi relatifs à la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, au découpage judiciaire, aux modalités d'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et au Code de Commerce.

Le Bureau de l'APN a tenu, mercredi, une réunion présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, consacrée à l'examen de «60 modifications déposées pour 4 projets de loi», a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Il s'agit de «29 modifications proposées au projet de loi fixant l'organisation, la composition et les attributions de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, une (1) modification proposée au projet de loi portant découpage judiciaire, 29 modifications proposées au projet de loi organique définissant les modalités d'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), ses règles d'organisation et de fonctionnement, une (1) modification proposée au projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 20 ramadhan 1395 correspondant au 26 septembre 1975 portant Code de commerce», a précisé le communiqué. A l'entame des travaux, le président de l'APN avait informé les membres du Bureau que le projet de loi modifiant et



complétant la loi 08-09 du 25 février 2008 portant code des procédures civiles et administratives et le projet de loi complétant la loi 11-01 du 3 juillet 2001 relatif à la pêche et l'aquaculture ont été soumis à la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés et celle de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement respectivement pour examen. Le bureau de l'APN a examiné, en outre, les questions

orales et écrites déposées à son niveau et décidé de soumettre au Gouvernement celles remplissant les conditions légales.

Il a examiné également une demande d'organisation d'une visite sur terrain et une autre présentée par la commission de la Santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle pour l'organisation d'une journée d'étude, conclut le communiqué.

PARTIS

Début à Alger des travaux du 8e Congrès du Parti des travailleurs

Les travaux du 8e Congrès du Parti des travailleurs (PT) ont débuté vendredi à Alger, avec la participation des cadres et des délégués du parti à travers les wilayas.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, a réitéré les positions de sa

formation politique autour des différentes questions nationales et internationales, soulignant que le Parti des travailleurs «qui est issu du mouvement national et du mouvement ouvrier, s'emploie en toutes circonstances à trouver des solutions algériennes aux problèmes posés». Elle a éga-

lement réaffirmé le soutien du parti à la lutte du peuple palestinien pour lui permettre de recouvrer ses terres et ses droits, mettant en garde contre «le danger existant après la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste, lequel constitue une menace pour la stabilité de notre

pays et de tous les pays du Maghreb».

Les travaux du 8e Congrès du PT se poursuivront, samedi, avec l'élection des membres du Comité central et l'approbation par le Comité central du nouveau secrétaire général élu et la présentation du rapport final du congrès.

Le FFS plaide pour un nouveau code communal et de wilaya

Le Front des forces socialistes (FFS) a réitéré son appel pour la refondation d'un nouveau code communal et de wilaya, afin de libérer l'initiative et l'énergie des élus locaux et leur donner l'opportunité d'assurer à leur collectivité un développement harmonieux et durable.

«Le FFS en appelle à la rédaction d'un nouveau code des collectivités locales, qui soit à même de redonner de la considération aux assemblées locales et qui place l'élu dans un rôle et une place privilégiés et lui accorde plus d'initiatives et de moyens qu'exige sa mission et sa vision du développement local et de la prise en charge des préoccupations populaires et des singularités régionales», a soutenu le premier secrétaire national du parti, Youcef Aouchiche.

Intervenant à l'ouverture de la «conférence nationale des élus du FFS», l'orateur, s'est longuement appuyé sur les missions des édiles locaux, évoquant notamment leur rôle envers les citoyens, la loi, et le parti et qui, de son point de vue, forment un ensemble pesant qui nécessite pour se faire «Des sacrifices, de l'équilibre et de l'intelligence».

Aussi, a-t-il insisté, «il est impératif de leur accorder, plus de pré-

rogatives, d'initiatives et de moyens, notamment en matière de financement dont il y a lieu de revoir le modèle actuel, en leur permettant notamment de chercher leurs propres sources et d'en finir avec les traces de la centralisation décisionnelle».

«Le modèle que nous suggérons repose sur la bonne gouvernance dans la gestion, encourage les initiatives, et cautionne l'innovation et la création», a-t-il expliqué, indiquant qu'au-delà du souci du développement intrinsèque, cette façon de faire permettra un rétablissement de la confiance, entre l'administration et les administrés et par ricochet entre les différentes composantes de la société.

Abondant dans le même sens, Hakim Belacel, membre du présidium du parti, a invité les participants à cette conférence, à réfléchir d'ores et déjà sur «les voies et moyens d'améliorer la gestion des collectivités locales et esquisser notamment les grands axes d'une réforme des codes de la commune et de la wilaya pour donner une grande autonomie économique et financières aux APC et APW».

Ce rendez-vous organisé annuellement par le parti et qui figure dans

ses statuts a rassemblé près d'un millier d'élus dont une soixantaine de présidents d'APC et deux présidents d'APw, tous réunis pour échanger et débattre autour de thèmes pré définis, notamment «pouvoir local, décentralisation et bonne gouvernance», «plaidoirie pour un nouveau code des collectivités locales» et «modèle de gestion transparent et participatif».

Evoquant, par ailleurs, le revirement de la position officielle espagnole au sujet de la question du Sahara Occidental, le FFS s'est dit interrogatif sur les motivations de ce revirement.

«Le FFS s'interroge des vraies motivations qui ont induit le revirement de la position officielle Espagnole au sujet de la question sahraouie», s'est offusqué M.

Belacel, estimant que «ce rétropédalage diplomatique contrarie profondément le droit international et hypothèque les chances d'un dénouement équitable de ce conflit».

Il a réitéré l'attachement de son parti au «respect des résolutions des Nations-Unies et des efforts politiques et diplomatiques qui favorisent l'autodétermination du peuple Sahraoui».

PARTIS

M. Makri appelle à l'élargissement des prérogatives de l'élu local

Le Président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, a appelé vendredi à Alger à l'élargissement des prérogatives de l'élu local pour lui permettre de s'acquitter de son rôle en tant qu'«autorité locale issue du peuple».

Dans une allocution à l'ouverture de la rencontre des présidents des Assemblées populaires locales du MSP, M.

Makri a plaidé pour «l'accélération de la promulgation du nouveau Code des collectivités locales en tenant compte des avis des partenaires politiques et des élus, et «l'élargissement des prérogatives de l'élu local afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle d'autorité locale issue du peuple».

Il a souligné l'«importance de garantir le principe de liberté dans la gestion et la prise de décisions pour les assemblées locales et d'assurer la complémentarité et la coordination entre l'élu, l'administration et la société civile».

M. Makri a appelé, en outre, à la «révision du découpage administratif de manière à réaliser la décentralisation dans la gestion», et à la création d'un service pour les impôts au niveau de l'organigramme de l'APC, chargé du suivi du recouvrement».

Le président du MSP a insisté, par la même occasion, sur «l'importance de l'intervention de l'Etat dans la résolution du problème lié au foncier au niveau des communes», un problème qui entrave, selon lui, «le développement local».

Au volet international, M. Makri a évoqué le revirement de position de l'Espagne à l'égard de la question sahraouie, ajoutant que «malgré sa responsabilité historique dans ce dossier, l'Espagne s'en dérobe, et ce en raison des pressions de l'Occident et des Etats-Unis pro-Maroc».

MOUVEMENT EL BINA

Batna: appel à conjuguer les efforts pour relancer le développement local

Le vice-président du Mouvement national El-Bina, Ahmed Dane, a appelé samedi à partir de la wilaya Batna, à «la nécessité de conjuguer les efforts pour relancer le développement local».

Présidant une rencontre régionale des élus de son parti des assemblées locales des wilayas de l'Est du pays, M.

Dane a estimé que «l'Algérie d'aujourd'hui est assez grande pour tous et a besoin de tous pour booster le développement et promouvoir l'économie nationale».

Et d'ajouter: «Nous ne pouvons pas y arriver seuls et les autres partis non plus ne peuvent pas relancer le développement local seuls, c'est pourquoi le Mouvement El-Bina réitère chaque fois son appel à faire des alliances au sein des assemblées populaires communales et de wilaya et entre ces assemblées, l'administration, la société civile et les partis pour un développement durable».

«Les assemblées communales et de wilaya sont fondamentales pour la consolidation et la cohésion du front intérieur grâce à leur capacité à promouvoir la confiance entre elles et les citoyens», a considéré M.

Dane durant la rencontre placée sous le slogan «Par l'unité et le développement, nous construisons la patrie».

Après avoir rappelé les principes de sa formation politique, l'intervenant a indiqué que «le projet du Mouvement El-Bina repose sur la construction de l'Algérie progressivement et sans exclusion des cadres, en plus de contribuer à la délivrance de la corruption et des corrupteurs».

M. Dane a également estimé que le pays a besoin aujourd'hui des «efforts de tous ses enfants et ses potentialités pour bâtir un état fort et un avenir meilleur».

Concernant la rencontre régionale des élus de son parti des assemblées locales des wilayas de l'Est du pays, la 5ème rencontre du genre à l'échelle nationale, celle-ci vise, selon les cadres du parti, à accompagner les élus locaux, et à les renforcer en les dotant de cadres légaux et de la vision du parti de sorte à accomplir pleinement leurs missions pour contribuer au développement local.

COMMERCE

Plus de 28.600 infractions enregistrées durant janvier et février 2022

Les services de contrôle relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont constaté 28.605 infractions sur le marché national durant les mois de janvier et février de l'année en cours, donnant lieu à l'établissement de 27.066 procès-verbaux de poursuites judiciaires et la proposition de fermeture de 2.633 locaux commerciaux, a indiqué jeudi un bilan du ministère.

Établi par la Direction générale du contrôle des activités économiques et de la répression des fraudes du ministère, le bilan s'est soldé par 364.197 interventions et la saisie de marchandises pour une valeur globale de 173.570 millions DA. Le nombre de cargaisons contrôlées aux frontières est de 9.845, celui des cargaisons bloquées aux frontières est de 114, alors que les quantités bloquées s'élèvent à 4.251 tonnes, a fait savoir le bilan, précisant que la valeur des marchandises bloquées aux frontières est plus de 4 milliards de DA. Concernant le contrôle des pratiques commerciales, il a été constaté 19.177 infractions avec l'établissement de 18.322 procès-verbaux de poursuites judiciaires, la proposition de 1.701 fermetures de locaux commerciaux et la saisie de marchandises pour un montant de 64,118 millions de DA. Pour ce qui est du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, le bilan fait état de 166.834 opérations de contrôle tant sur le marché intérieur qu'aux frontières qui se sont soldées, notamment, par la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la consommation, pour un montant de 109,452 millions de DA.

Le taux des saisies en baisse de 43%

À propos du contrôle analytique de la qualité intrinsèque des produits et l'utilisation des instruments de mesures, le bilan révèle que sur 2.145 échantillons analysés en laboratoire, 260 échantillons étaient non conformes, soit un taux de 12%.

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'exposition des produits alimentaires en dehors des locaux commerciaux, les opérations de contrôle réalisées ont permis la saisie de 18,331 tonnes de produits alimentaires d'une valeur globale de 3,518 millions DA. À travers l'évaluation de l'ensemble des résultats des activités de contrôle économique et de la répression des fraudes effectuées sur le marché entre janvier et février 2022, par rapport à la même période de l'année 2021, le bilan a fait état d'une "régression significative" de la valeur des saisies estimée à -43%.

Il justifie cette baisse par "le respect par les commerçants des lois et procédures en vigueur dans le domaine de l'exercice de leur activité commerciale et aux "procédures suivies pour faire face à l'épidémie du coronavirus et les mesures de sensibilisation qu'il comportait avant de passer à la dissuasion".

Une régression du nombre de cargaisons importées a également été enregistrée de -18% et du nombre de cargaisons refusées au niveau des frontières pour non-conformité, estimé à -44%, et cela est dû au "durcissement des procédures de contrôle aux frontières dans le cadre de directives gouvernementales visant à encadrer le commerce extérieur et à rationaliser les importations", a souligné, par ailleurs, le bilan du ministère.

AGRICULTURE

Des opérateurs américains souhaitent nouer des partenariats en Algérie

Des opérateurs américains actant dans le secteur agricole ont exprimé jeudi à Alger leur volonté de coopérer avec leur homologues algériens et de partager leurs expériences ainsi que leur savoir-faire dans le domaine de l'agriculture.

S'exprimant lors du Forum algéro-américain sur l'économie verte, des responsables d'entreprises américaines ont manifesté leurs intérêts à développer des relations de partenariat gagnant-gagnant avec les opérateurs algériens, notamment ceux actant dans l'agriculture saharienne et organique.

À ce propos, le président de "AgRi US", Dale Didion, a assuré la disponibilité de son pays d'apporter la technologie et le savoir-faire pour optimiser davantage la récolte des agriculteurs algériens et éviter ainsi la déperdition des produits qui engendrent des pertes importantes. De son côté, Ishak Ozbek, responsable de "Project Coordinator at Atlas Group Companies" de Texas, a souligné l'importance de l'agriculture organique qui consiste à assurer une production durable, tout en économisant le coût avec des méthodes novatrices et des équipements efficaces.

"Il s'agit d'une activité qui permet d'économiser l'usage des ressources hydriques, du fioul et de réduire la quantité des produits chimiques afin de protéger le sol", a-t-il expliqué, tout en évoquant l'expé-



rience des Etats-Unis acquise dans l'irrigation en milieux arides. "Nous disposons de technologies de pointe qui permettent d'avoir un système d'irrigation adapté pour faire face à la sécheresse et aux zones désertiques", a-t-il affirmé, promettant de ramener cette technologie en Algérie pour aider à rentabiliser la production agricole saharienne. Le même intervenant a également insisté sur l'importance d'utiliser des fertilisants à base de produits végétaux au lieu des engrais chimiques dans les cultures. "Cela permettra de conserver la qualité des sols et d'éviter les pertes de terrains agricoles", a-t-il fait savoir, assu-

rant que la qualité des produits agricoles algériens est reconnue. Selon M. Ozbek, l'augmentation des volumes de production permettrait à l'Algérie de devenir un grand fournisseur de fruits et légumes bio, notamment de l'Union européenne et des Etats-Unis. Intervenant lors de cette rencontre, l'agro-écologiste, Fatouma Lakhdari, a souligné, quant à elle, le rôle de la technologie dans le développement de l'agriculture saharienne. À ce sujet, elle a insisté sur la nécessité d'assurer la durabilité de la production dans ces zones arides en tenant compte du risque d'épuisement des eaux albiennes. Pour sa part, la

représentante du ministère de l'Agriculture et du développement rural, Nedjma Rahmani, a affirmé que le secteur s'engage pleinement dans l'économie verte à travers l'amélioration des conditions de vie du monde rural, la création des emplois verts et l'exploitation des ressources naturelles de façon durable.

Concernant la promotion de l'agriculture saharienne, Mme Rahmani a précisé que le secteur s'appuie sur la recherche pour trouver des systèmes irrigables sans altérer à l'environnement, tout en exprimant la volonté de l'Algérie d'intégrer la filière forestière dans le système économique. Dans ce sillage, elle a indiqué que le ministère avait sollicité l'assistance technique des américains pour appuyer l'administration des forêts à mettre en place des mécanismes nécessaires pour la promotion de l'emploi vert dans le cadre de la stratégie forestière du pays.

Les experts américains ont été également sollicités, selon Mme Rahmani, pour renforcer et moderniser des pépinières et développer la filière bois ainsi que la filière plantes médicinales.

SONATRACH

Hakkar inspecte des projets du groupe pétrolier à Hassi R'Mel

Le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a effectué jeudi une visite de travail à Hassi R'Mel où il s'est enquis de l'état d'avancement de certains projets et a inauguré une base de vie au profit des travailleurs de la société nationale des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du groupe. À cette occasion, M. Hakkar s'est enquis de l'état d'avancement de certains projets, notamment un complexe de restauration de 900 places relevant de la Direction régionale (Production) dont les travaux

de réalisation ont atteint 86% d'avancement. Il a en outre inspecté une unité de production d'ouvrages en béton gérée par la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB). Lors de sa visite, le PDG de Sonatrach a également inauguré une base de vie au profit des travailleurs de la Direction régionale de Hassi R'Mel relevant de l'Activité Transport par canalisations (TRC), selon le communiqué. Cette base de vie compte 101 chambres et est dotée d'équipements modernes et de toutes les com-

modités assurant le confort des travailleurs, a précisé la même source. Le PDG de Sonatrach a affirmé que la société "veille en permanence à améliorer les conditions de travail et d'hébergement des travailleurs au niveau des différentes unités du groupe". M. Hakkar était accompagné de son adjoint en charge de l'Activité Exploration-Production (EP), de son adjoint en charge de l'Activité Transport par canalisations et d'une délégation de cadres dirigeants, a indiqué le communiqué.

LE GROUPE "AGRODIV"

De nouvelles minoteries et unités de pâtes dans la région sud

Le Groupe agro-industries "AGRODIV" compte renforcer ses investissements dans les wilayas du Sud pour satisfaire les besoins de la population de cette région du pays en produits céréaliers, en aliments de bétail et en pâtes alimentaires, a-t-on appris samedi d'un responsable de ce groupe public.

La wilaya de Bechar compte deux projets en cours de réa-

lisation, à savoir une unité de pâtes et une unité d'aliments de bétail, alors que les projets d'une minoterie et d'un grand complexe de produits céréaliers qui seront implantés dans la wilaya d'Adrar sont en cours d'étude, a indiqué le PDG de la filiale céréale ouest, Derkaoui Benyoucef dans une déclaration à l'APS en marge de la 8e édition du Salon inter-

national de l'industrie alimentaire (SIAG) qui se clôture aujourd'hui à Oran. A Bechar, le projet de l'unité des aliments de bétail entrera en service dans 6 mois, a-t-il déclaré, ajoutant que les bâtiments de cette unité d'une capacité de 700 quintaux par jour existent déjà.

En ce qui concerne l'unité des pâtes alimentaires d'une capacité de 240 quintaux, le groupe compte lancer prochainement un appel d'offres pour la réalisation de l'infrastructure, a précisé le même responsable.

La production des deux unités en question sera destinée pour satisfaire les besoins des six wilayas du sud, à savoir Bechar, Adrar, Tindouf, Beni-Abbes, Timimoune et Bordj Badji Mokhtar. La wilaya d'Adrar compte, pour sa part, deux projets actuellement à l'étude, une minoterie avec une capacité de 1.000 qx/jour et un grand complexe minoterie-semoulerie-pâtes d'une capacité globale de 6.600 qx/j. S'agissant du premier projet, M. Derkaoui a noté que le bu-

reau d'étude est en train d'établir les cahiers de charge, ajoutant que les équipements et le site sont déjà disponibles. "Nous disposons des équipements et le wali d'Adrar nous a attribué une ancienne coopérative pour implanter le projet", a-t-il dit. Pour le grand complexe minoterie-semoulerie-pâtes, le même responsable a fait savoir qu'il dispose d'une capacité de 4.000 quintaux/jour de farine, 2.000 qx/j de semoule et 600 qx/j de pâtes alimentaires.

Ce complexe sera réalisé avec la perspective d'exporter d'une partie de sa production au Sahel, a-t-il dit, soulignant que l'étape d'exportation ne peut être franchie qu'une fois que le groupe sera en mesure de produire son propre blé.

"On ne peut pas exporter des produits subventionnés par l'Etat", a-t-il déclaré, ajoutant que le groupe a déposé une demande pour bénéficier d'une parcelle importante qui dépasse les 20.000 hectares à Adrar, pour planter les céréales qu'il transformera et exportera.

TRAVAUX PUBLICS

Déclaration d'utilité publique pour la réalisation de plusieurs projets routiers à Alger

Trois décrets exécutifs portant déclaration d'utilité publique pour la réalisation des travaux de plusieurs projets routiers à Alger ont été publiés au Journal officiel (JO) n 18. Signé par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane le 14 mars en cours, le premier décret n22-102, a pour objet de déclarer d'utilité publique l'opération portant réalisation du dédoublement du CW 133 sur un linéaire de 6,5 km, section située entre le CW 142 et le CW 233, y compris deux ouvrages d'art.

Selon ce texte, les terrains concernés par la déclaration d'utilité publique représentent une superficie totale de plus

de 19 hectares, situés dans le territoire de la wilaya d'Alger au niveau des communes de Soudania, Rahmania, Douéra et Ouled Fayet. Le deuxième décret exécutif n 22-103 a pour but de déclarer d'utilité publique l'opération relative à la réalisation d'une trémie à l'intersection de la RN 8, la RN 61 et le CW 59 au Les Eucalyptus.

Les terrains concernés représentant une superficie totale de plus de 8 ares, situés dans les territoires de la wilaya d'Alger (commune de Les Eucalyptus) et de la wilaya de Blida (commune de Larbaâ). Quant au troisième décret exécutif n 22-104, il déclare d'utilité

publique l'opération relative à la réalisation de voiries à l'intérieur des sites de Djenane Sfari et Ain Malha, communes de Birkhadem, Djasr Kasentina et Saoula (wilaya d'Alger). Les terrains servant d'emprise à cette opération, représentent une superficie totale de 8 hectares et 88 ares. Les crédits nécessaires aux indemnités à allouer au profit des intéressés pour les opérations d'expropriation des biens et droits réels immobiliers nécessaires relative à la réalisation des travaux de ces projets "doivent être disponibles et consignés auprès du Trésor public", selon les décrets.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours en hausse

Les cours des principales matières premières ont grimpé vendredi, le nickel s'échangeant à plus de 40.00 dollars/tonne sur le LME.

"Les fluctuations brutales des prix (...) poussent de nombreux investisseurs à se retirer des marchés des matières premières, ce qui, en retour, réduit la liquidité et a pour effet d'accroître la volatilité des prix", explique Ipek Ozkardeska, analyste pour la banque Swissquote.

"Le nickel est clairement devenu le visage de cette volatilité délirante", poursuit-elle, puisque le prix du "métal du diable" a bondi de 15% jusqu'à sa limite supérieure pour le deuxième jour consécutif jeudi. Depuis l'envolée folle des cours le 8 mars dernier jusqu'à plus de 100.000 dollars la tonne -transactions annulées depuis par le LME- puis plus d'une semaine d'interruption du commerce du nickel, la Bourse des métaux de Londres tente de contenir la volatilité du métal. Le London Metal Exchange a en effet imposé des limites de mouvement de prix, d'abord de plus ou moins 5%, en augmentant progressivement jusqu'à 15%. Les investisseurs fuyaient le marché, faisant



plonger les prix du nickel à sa limite basse en quelques sec ondes à chaque ouverture de séance. Le prix de l'or a augmenté sur la semaine, dopé par l'incertitude qui plane sur les marchés avec le conflit en Ukraine et pousse les investisseurs vers la valeur refuge. "Le métal jaune va rester soutenu vu l'inflation élevée et l'incertitude écrasante. Mais ça ne veut pas forcément dire que nous nous dirigeons vers les plus hauts historiques, qui sont 5% plus haut", résume Craig Erlam, analyste chez Oanda. "Les gains de l'or sont pour

l'instant limités par la politique agressive de hausse des taux de la Fed", la Réserve fédérale américaine, juge Han Tan, analyste chez FXTM.

La perspective de taux plus élevés rend les obligations d'Etat, également une valeur refuge, plus attractives, et pèse sur l'intérêt des investisseurs pour l'or, qui ne verse aucun rendement. Vers 16H30 GMT (17H30 à Paris), l'once d'or s'échangeait pour 1.956,15 dollars, contre 1.921,62 dollars une semaine plus tôt en fin d'échanges.

Les cours du sucre ont

grimpé sur la semaine, atteignant même un record depuis six ans (à vérifier QW1) à Londres, entre offre limitée au Brésil et forte demande en Russie. "Ces marchés sont une fois encore influencés par le cours du pétrole", commente Jack Scoville, analyste chez Price Group.

La crise en Ukraine a dopé les cours de l'or noir avec la crainte de voir les sanctions économiques diminuer l'offre russe. Conséquence, au Brésil, premier producteur de canne au monde, les fermiers préfèrent transformer leur récolte en éthanol pour profiter du coût élevé de l'énergie, réduisant la quantité de sucre disponible sur le marché.

A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mai prochain valait 19,63 cents, contre 18,93 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison le même mois valait 562,50 dollars contre 536,10 dollars le vendredi précédent à la clôture.

PÉNURIES ALIMENTAIRES

Initiative de l'UE pour aider les pays les plus menacés

Les Vingt-Sept ont annoncé vendredi le lancement d'une initiative de l'UE pour atténuer les pénuries alimentaires provoquées par le conflit en Ukraine, "grenier à blé de l'Europe", dans les pays les plus touchés.

Inspiré du programme international Covax de distribution de vaccins anti-Covid, ce programme, baptisé "Farm", vise notamment à une transparence accrue sur les stocks mondiaux, à assurer les approvisionnements aux pays les plus menacés et à encourager la production dans les régions fragilisées, selon les conclusions du sommet de l'UE.

ENERGIE

Le pétrole finit en hausse

Les prix du pétrole, en repli la majeure partie de la journée, ont finalement conclu en hausse vendredi. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a terminé en hausse de 1,36% à 120,65 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois a augmenté de 1,42% à 113,90 dollars. En journée, les cours étaient restés dans le rouge, un embargo de l'Union européenne sur les hydrocarbures russes à cause du conflit en Ukraine étant pour le moment évité après un sommet des 27 pays membres. Mais peu après 16H00 GMT, la courbe des prix de l'or noir s'est inversée rapidement alors que les rebelles yéménites Houthis revendiquaient dans un communiqué une série d'attaques en Arabie saoudite.

GAZ

Les 27 chargent la Commission de faire des achats en commun

La Commission européenne a reçu mandat des pays membres de l'UE pour effectuer des achats de gaz groupés, ce qui sera "le meilleur instrument pour faire baisser le prix" de cette énergie, a annoncé vendredi le président français Emmanuel Macron à l'issue d'un sommet européen à Bruxelles.

"L'achat groupé, la capacité à définir ensemble des contrats longs, est le meilleur instrument pour faire baisser le prix de notre gaz et donc nous avons donné mandat à la Commission pour le faire", sur le modèle des achats groupés de vaccins anti-Covid, a-t-il précisé, alors que le conflit en Ukraine fait flamber les cours de l'énergie.

ENERGIE

Le directeur de l'AIE reconduit pour un nouveau mandat

Le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol, a été reconduit pour un nouveau mandat sous le signe de la lutte contre le changement climatique, a annoncé vendredi l'institution. L'économiste turc, qui occupe ce poste depuis septembre 2015, effectuera un troisième mandat de quatre ans à compter de septembre 2023. Cette prolongation, décidée à l'unanimité par le conseil des gouverneurs de l'agence basée à Paris, intervient à un moment clef. Elle "lui donne un soutien fort pour conduire une nouvelle ère pour l'AIE", estime celle-ci dans un communiqué. Cette agence, dont le mandat porte depuis son origine sur la sécurité énergétique des pays développés, a en effet vu cette semaine sa mission officiellement étendue à la recherche de la neutralité carbone face au dérèglement climatique, à l'occasion de la réunion annuelle de ses Etats membres. Parmi ses nouvelles missions, l'AIE suivra aussi la question des ressources en métaux et minerais, stratégiques pour fabriquer les équipements énergétiques décarbonés.

APS

BANQUE MONDIALE

Les effets délétères de l'insécurité alimentaire devraient perdurer tout au long de l'année 2022

La crise sanitaire est responsable d'une aggravation marquée et généralisée de l'insécurité alimentaire, touchant les ménages vulnérables partout dans le monde et ses effets délétères devraient perdurer tout au long de l'année 2022, ont estimé les experts de la banque mondiale dans un récent rapport publié sur son site web.

"De nombreux pays connaissent une forte inflation des prix alimentaires de détail, liée, entre autres facteurs, aux pénuries de main-d'œuvre, à la forte hausse du prix des engrais (a) et aux dévaluations. Ce renchérissement de l'alimentation pénalise plus durement les habitants des pays à revenu faible et intermédiaire, qui consacrent une part plus importante de leurs revenus à ces dépenses que les populations des pays à revenu élevé, ont précisé les mêmes experts. S'appuyant sur des données récentes contenues dans un rapport des Nations

Unies, les experts de cette institution financière internationale ont indiqué

qu'environ 2,37 milliards de personnes (30% de la population mondiale) n'ont pas eu accès à une nourriture adéquate tout au long de l'année 2020.

Selon ce rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, entre 720 et 811 millions de personnes ont connu la faim en 2020 soit environ 118 millions de plus qu'en 2019 si l'on prend en compte le milieu de la fourchette de prévision (768 millions). Ces experts ont relevé que ces données récentes viennent confirmer des hausses importantes du nombre de personnes confrontées ou exposées à une insécurité alimentaire aiguë en 2020-2021, ce qui signifie que leur existence ou leurs moyens d'existence sont en péril imminent parce qu'elles ne sont pas en mesure de s'alimenter correctement.

Et ils ont estimé, en se référant à ces données, que de plus en plus de pays sont confrontés à des niveaux croissants d'insécurité alimentaire qui réduisent à néant des années de progrès

en matière de développement, mettant en péril la réalisation des Objectifs de développement durable d'ici à 2030.

"Avant même la survenue de la pandémie de Covid-19, qui a fait chuter les revenus et désorganisé les chaînes d'approvisionnement, la sous-alimentation chronique et aiguë était en augmentation, sous l'effet de multiples facteurs : conflits, situation socioéconomique, catastrophes naturelles, changement climatique, invasions acridiennes", ont expliqué ces experts.

Le Réseau mondial contre les crises alimentaires estime à 161 millions le nombre de personnes connaissant des niveaux "critiques" d'insécurité alimentaire aiguë en 2021, ce qui correspond à une augmentation de près de 4% par rapport à l'année précédente. S'y ajoutent 227 millions de personnes dans une situation dite de "stress" (la phase précédant la crise selon la classification de la sécurité alimentaire), soit une augmentation de près de 7% par rapport à 2020, ont-ils détaillé.

FINANCES

La BCE appelle Bruxelles à une application "fidèle" des exigences bancaires en Europe

La Banque centrale européenne a recommandé vendredi aux législateurs de l'Union européenne une mise en œuvre "fidèle" de règles internationales bancaires veillant à prévenir le risque de nouvelle crise financière.

L'institution gardienne de l'euro "accueille favorablement" les propositions de la Commission Européenne pour appliquer dans l'UE les réformes en cours du comité de Bâle visant à mieux couvrir les risques bancaires, dites règles "Bâle III". Dans le même temps la BCE appelle à une application "en temps opportun, pleine et fidèle" de ces règles, relevant dans la proposition de la Commission des "déviances" susceptibles



de laisser des "poches de risques insuffisamment prises en compte dans le secteur bancaire", selon une opinion juridique publiée sur le site de l'institut. Ces risques découlent en particulier de la permission laissée aux banques de ne pas intégrer leurs expositions au crédit immobilier, à des dérivés im-

pliant un risque de contrepartie où à des entreprises non notées au moment de calculer le "plancher en capital" servant à amortir de possibles chocs. Nonobstant ces exemptions, qui sont de nature transitoire, la BCE salue l'approche de la Commission qui prône une manière unique pour les banques de

mesurer, à l'aide de modèles, leurs actifs pondérés en fonction des risques. Cette assiette sert ensuite à évaluer le montant de capitaux pour couvrir les éventuelles pertes. La BCE regrette par ailleurs que la Commission n'ait pas pris en compte les pertes historiques de banques pour le calcul de leurs besoins en capital. Aussi l'institut francfortois encourage-t-il l'UE à "conclure rapidement le processus législatif" afin de mettre en œuvre le paquet "Bâle III" d'ici 2025.

Les avis de la BCE ne sont pas non plus contraignants, mais peuvent influencer le processus législatif à venir qui va se jouer entre le Parlement européen et le Conseil de l'UE.

BISKRA

4 morts et 3 blessés dans un accident de la circulation

Quatre (4) personnes sont mortes et trois (3) autres ont été blessées lors d'un accident de la route survenu samedi dans la commune de Biskra, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Il s'agit d'une collision entre un véhicule de tourisme et un bulldozer qui s'est produite sur la RN 83 reliant les wilayas de Biskra et Khenchela, en passant par la localité de Sidi Okba à proximité de la zone de Feliache, au chef-lieu de wilaya, a précisé la même source à l'APS. L'accident a causé la mort de quatre (4) personnes, âgées entre 7 et 70 ans, et occasionné des blessures de divers degrés à trois (3) autres, a-t-on indiqué. Les dépouilles des victimes ont été acheminées par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital Bachir Bennacer de la ville de Biskra, tandis que les blessés ont été transférés vers le service des urgences du même établissement de santé pour bénéficier des soins nécessaires, a-t-on souligné.

Une enquête a été ouverte par les services territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Saisie de 960 quintaux d'engrais agricoles à Relizane

Les éléments de la gendarmerie nationale de Relizane ont saisi une quantité de 960 quintaux d'engrais agricoles pour défaut de facturation, a-t-on appris, vendredi, du groupement territorial de ce corps de sécurité. Cette opération a été menée lors d'un contrôle de la circulation sur la RN 23 reliant la wilaya de Tiaret à celle de Relizane.

Les éléments de brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Mendes ont intercepté quatre camions transportant la quantité saisie. Après la vérification des documents administratifs les concernant et l'inspection minutieuse des camions, les gendarmes ont découvert 960 quintaux d'engrais agricoles. Les conducteurs des véhicules n'ont présenté aucune facture concernant ces produits. L'enquête des mêmes services a révélé que la marchandise saisie provenait de la wilaya d'Oran, à destination de la wilaya de Ghardaïa.

La valeur financière des engrais saisis a été estimée à plus de 5.376.000 dinars, a-t-on indiqué de même source.

Une procédure judiciaire sera engagée sur les infractions de défaut d'autorisation de transport délivrée par la wilaya, d'infraction aux décrets et décisions de l'autorité administrative et défaut de facturation, selon la même source.

BLIDA

Déviations de la circulation sur le tunnel de Chiffa suite à un carambolage

Le trafic routier sur un axe de l'autoroute nord-sud, reliant la Chiffa (Blida) à El-Hamдания, dans la wilaya de Médéa est "quasiment paralysé" et la circulation automobile a été déviée sur la route nationale N 1, suite à un carambolage qui s'est produit vendredi en début d'après-midi, à l'entrée du deuxième tunnel, qui fait la jonction entre Blida et Médéa, selon la protection civile de Médéa.

L'incendie d'un véhicule, pour des raisons inconnues, à l'intérieur de ce tunnel, a provoqué le télescopage de plusieurs voitures, qui roulaient dans le même sens, rendant inopérant ce tronçon de l'autoroute nord-sud, a indiqué la même source, ajoutant que plusieurs personnes blessées dans ce carambolage ont été secourues sur place.

Des automobilistes et des passagers souffrants de difficultés respiratoires, dues aux fumées dégagées par le véhicule, qui avait pris feu, ont également été pris en charge par les secouristes, a-t-on noté. Un dispositif a été mis en place, à l'entrée du tunnel de Chiffa pour réorienter les usagers vers l'ancienne route nationale N 1, en attendant de dégager les véhicules accidentés et sécuriser l'axe ou l'accident s'est produit, avant la réouverture du tunnel.

EL BAYADH - RAMADHAN

Versement de l'allocation de solidarité à plus de 25.000 familles nécessiteuses

Le versement de l'allocation de solidarité a débuté, jeudi, dans la wilaya d'El Bayadh au profit de 25.000 familles nécessiteuses et démunies à l'approche du début du mois sacré du Ramadhan, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'action sociale (DAS).

Le directeur local de la DAS, Chouf Salah, a indiqué que l'opération de solidarité du mois sacré a nécessité une enveloppe de plus de 256 millions DA, assurée au titre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, de la caisse spéciale de solidarité nationale et du budget de la wilaya.

Le ministère de la poste et télécommunications et celui de l'énergie, via les entreprises Algérie Télécoms, Sonatrach, Naftal et Sonelgaz, ont contribué à cette action.

Le même responsable a assuré que le versement de cette allocation sur les comptes CCP des familles concernées se déroule dans



de bonnes conditions et que l'opération sera clôturée avant le début du mois de ramadhan.

Dans ce même élan d'entraide, une large opération

de solidarité sera lancée, samedi, en vue de la distribution de 15.000 couffins d'aides alimentaires aux familles nécessiteuses, des habitants de zones éloi-

gnées et nomades et autres catégories concernées par cette opération caritative à travers les 22 communes de la wilaya.

Par ailleurs, les services de la DAS ont reçu 18 demandes d'ouverture de restaurants de solidarité.

Après étude des requêtes par des commissions compétentes, toutes les demandes ont été approuvées.

Ces restaurants ouvriront leurs portes au début du mois sacré.

La réception de dossiers d'autres personnes désirant ouvrir des restaurants de l'iftar se poursuit et devront toucher toutes les communes de la wilaya, a-t-on assuré

GHARDAÏA

Démantèlement d'un réseau criminel de faux-monnayeurs et la saisie de faux billets

Un réseau criminel de faux-monnayeurs composé de cinq (5) individus a été démantelé par la brigade de recherche et d'investigation (BRI) à Ghardaïa et la saisie d'une somme de 380.000 DA de faux billets de 2.000 DA, a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'informations faisant état qu'un réseau de faux-monnayeurs activait entre Alger et Ghardaïa pour inonder le marché local en faux billets, les investigations

de la brigade, ont permis d'identifier en premier lieu des membres du réseau des faussaires qui se chargeait d'écouler les faux billets de coupures de 2.000 DA dans la région de Ghardaïa avant de l'arrêter en flagrant délit en possession d'une somme de 380.000 DA de faux billets, selon le communiqué. Les éléments des mêmes services de sécurité ont procédé aussi sur ordre du parquet à l'arrestation à tour de rôle des autres acolytes et la saisie également d'un véhicule touristique utilisé pour ce forfait ainsi qu'une quantité de comprimés (91) de psychotropes et des

armes blanches (sabre, couteaux), a précisé le document.

Les mis en cause âgés entre 55 et 19 ans ont été poursuivis devant les instances judiciaires compétentes pour constitution d'une "association de mal-faiteurs et falsification de billets de banque de la monnaie nationale, atteinte à l'économie nationale et détention et commercialisation de psychotropes".

Trois (3) membres de ces faussaires ont été inculpés et écroués alors que deux ont été placés sous contrôle judiciaire, a conclu la même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

11 morts et 316 blessés durant les dernières 48 heures

Onze (11) personnes sont mortes et 316 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, deux personnes ont subi des brûlures suite à un incendie dû à la fuite de gaz butane suivi d'une explosion à l'intérieur d'une habitation sise à la cité Mazgouda Oued Tanba, dans la wilaya de Tiaret, précise la même source. Les éléments de la Protection civile sont intervenus également pour prodiguer des soins de premières urgences à 11 personnes

incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe bain à l'intérieur de leurs domiciles, à travers les wilayas de Médéa, Naâma, Tipaza et M'Sila. Les unités de la Protection civile sont intervenus, d'autre part, pour prodiguer des soins à trois personnes blessées dans un incendie qui s'est déclaré à l'entrée d'un tunnel sur l'axe autoroutier Cheffa-Médeâ.

Sept incendies urbains, industriels et divers qui se sont déclarés au niveau des wilayas d'Alger, Blida, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Tiaret et Bechar ont été maîtrisés, ajoute la Protection civile.



NAAMA

Vaste opération de recherche de cinq personnes portées disparues à Mekmen Benammar

Les services de la Gendarmerie nationale à Naama ont lancé jeudi une vaste opération de recherche de 5 personnes, membres d'une même famille portées disparues dans les zones steppeuses du territoire de la commune de Mekmen Benammar, a-t-on appris du chargé d'information du groupement territorial de ce corps de sécurité, l'adjudant Nouredine Belagraa.

Suite à un appel sur le numéro vert (10.55) de la Gendarmerie nationale avisant sur la disparition d'une famille de nomades constituée de 5 personnes (père, mère et 3 enfants) au niveau du territoire de la commune de Mekmen Benammar, située à 60 km au nord-

ouest de la wilaya de Naama qui enregistre des vents de sable forts rendant difficile la visibilité, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Naama a activé le plan d'alerte et de secours, a-t-on fait savoir. Un ratissage est en cours dans la zone dans des conditions difficiles pour pouvoir retrouver les personnes disparues, a-t-on ajouté.

D'autre part, le groupement territorial de Naama de la GN a lancé un appel aux usagers de la route pour plus de vigilance et de prudence les exhortant à éviter les déplacements sauf en cas de nécessité. Les mêmes services enregistrent une difficulté dans la circulation

routière au niveau de la RN 6 reliant les communes d'Aïn Sefra et Aïn Benkheilil et Méchéria, passant par la commune de Naama et la RN 22 et également au niveau du carrefour reliant les communes de Aïn Benkheilil et Siffisfa.

Pour sa part, la direction des travaux publics poursuit son intervention sur le terrain pour rouvrir les tronçons (sections) routières qui enregistrent des amas de sable en mobilisant des engins et matériels et des agents des équipes de maintenance qui lui sont rattachées, selon le directeur du secteur, Lakhdar Sayed.

MIGRATIONS

128 migrants secourus en Méditerranée, deux autres décédés

L'Ocean Viking, le navire de secours en mer de SOS Méditerranée, a sauvé vendredi 128 migrants qui tentaient de rejoindre l'Europe, retrouvant aussi deux personnes décédées à bord du pneumatique "surchargé", a annoncé l'ONG.

"La météo extrême nous a permis de ne récupérer qu'un seul corps", a-t-elle ajouté sur Twitter.

Parmi les personnes rescapées lors d'une opération qui a duré cinq heures figurent des enfants, a encore précisé SOS Méditerranée, dont le siège est à Marseille (Sud).

Judi, le navire ambulance, co-affrété avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant-Rouge (FICR), avait



déjà secouru trente personnes, qui avaient réussi à "fuir la Libye avant de se retrouver en mer avec une forte houle".

La Méditerranée centrale est la route migratoire la plus dangereuse du monde, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'agence onusienne y estime à plus de 23,500 le nombre de morts et disparus depuis 2014, dont 2.048 l'an dernier.

YÉMEN

190 000 migrants ont besoin d'aide humanitaire

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé, samedi, que plus de 190 000 migrants au Yémen ont besoin d'aide humanitaire.

L'organisation onusienne a en effet déclaré, via Twitter, qu'"après sept ans de conflit, la vie est devenue encore beaucoup plus difficile au Yémen, alors que plus de 4 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer". "Plus

de 190 000 migrants ont un besoin urgent d'assistance au Yémen", a écrit l'OIM, appelant à "à continuer de fournir les aides aux personnes déplacées".

Le Yémen connaît depuis près de 7 ans une guerre entre les forces gouvernementales soutenues par une coalition militaire arabe dirigée par l'Arabie saoudite voisine, et le mouvement Ansarullah dit (Houthis) qui contrôlent, depuis sep-

tembre 2014, plusieurs gouvernorats, dont la capitale, Sanaa.

Jusqu'à la fin de 2021, la guerre a causé la mort de 377.000 personnes et a coûté 126 milliards de dollars à l'économie du Yémen, tandis qu'environ 30 millions de personnes sont devenues dépendantes d'aides dans l'une des pires crises humanitaires au monde, selon les chiffres des Nations unies.

PHILIPPINES

Des milliers de personnes forcées à fuir après une éruption

Des milliers de personnes ont reçu l'ordre d'évacuer leurs maisons près d'un volcan philippin samedi après une éruption qui a envoyé des cendres et de la vapeur à des centaines de mètres dans le ciel. Le volcan Taal, qui se

trouve dans un lac au sud de Manille, est entré en éruption à 7H22 (23H22 GMT), a indiqué l'Institut philippin de volcanologie et de sismologie dans un communiqué.

Il a averti que d'autres éruptions étaient possibles, ce

qui pourrait déclencher des flux volcaniques dangereux et rapides de gaz, de cendres et de débris, ainsi qu'un tsunami. L'agence sismologique a "fortement" recommandé l'évacuation des résidents vivant dans les communautés

vulnérables autour du lac, et a relevé le niveau d'alerte de deux à trois. L'éruption initiale a été suivie d'une "activité phréatomagmatique presque continue" qui a envoyé des panaches s'étendant sur 1.500 mètres dans les airs.

AUSTRALIE

La Grande Barrière de corail touchée par un "vaste blanchissement"

La Grande Barrière de corail d'Australie subit un "vaste blanchissement", le quatrième depuis 2016, provoqué par des températures océaniques supérieures à la moyenne, a indiqué vendredi l'Autorité responsable de ce récif.

Des vols de surveillance aérienne ont constaté une décoloration du corail au niveau de multiples récifs, "confirmant un vaste phénomène de blanchissement, le quatrième depuis 2016", selon un rapport de cette autorité qui gère le plus grand système de récifs coralliens du monde.

Les coraux ont souffert en dépit d'un phénomène de rafraîchissement de l'été austral par La Nina, a souligné l'autorité.

Ce phénomène de dépérissement, qui se traduit par une décoloration, est provoqué par la hausse de la température de l'eau - conséquence du réchauffement climatique - qui entraîne l'expulsion des algues symbiotiques donnant au corail sa couleur vive.

Bien que les coraux blanchis soient

soumis à un stress, ils peuvent encore se rétablir si les conditions deviennent meilleures, a cependant souligné la même source: "Les conditions météorologiques des deux prochaines semaines sont cruciales pour déterminer l'étendue et la gravité du blanchiment des coraux dans le parc marin".

L'étude portant sur ce phénomène de vaste blanchissement a été publiée quatre jours après que les Nations unies ont commencé l'inspection de la Grande Barrière afin d'évaluer si le site, classé au patrimoine mondial, est protégé du changement climatique.

"Les couleurs vives et appréciées de la Grande Barrière de corail sont en train d'être remplacées par (...) un blanc fantomatique", a déploré Martin Zavan, militant de Greenpeace Australie.

Il a exhorté le gouvernement à montrer les zones affectées par ce phénomène à la mission de l'ONU qui inspecte actuellement le récif plutôt que les zones pittoresques qui n'ont pas été touchées.

"Si le gouvernement souhaite réellement permettre à la mission des Nations unies de se faire une idée complète de l'état du récif, il doit emmener la mission dans le nord et le centre du récif", a déclaré M. Zavan. La mission de l'Unesco pour objectif d'évaluer si le gouvernement australien agit suffisamment contre les menaces qui pèsent sur la Grande Barrière de corail, notamment le changement climatique, avant que la Commission du patrimoine mondial ne détermine en juin s'il faut la classer "en péril". En juillet dernier, la Commission du patrimoine mondial avait décidé de ne pas classer le site "en péril", à la surprise de beaucoup d'observateurs et contre la recommandation de l'Unesco.

L'Australie a lancé un plan de protection "Reef 2050" doté de milliards de dollars après que les Nations unies ont menacé en 2015 de déclasser le site.

La Grande Barrière de Corail abrite quelque 1.500 espèces de poissons et 4.000 types de mollusques.

ANGOLA

Un proche de l'ex-président dos Santos en prison pour corruption

Un homme d'affaires angolais proche de l'ex-président dos Santos a été condamné par le tribunal de Luanda à neuf ans de prison ferme dans le cadre d'une affaire de corruption massive dite des "900 millions de dollars", selon la radio nationale vendredi. Carlos Manuel de Sao Vicente a été reconnu cou-

pable jeudi de détournement de fonds, blanchiment et fraude fiscale

Il a écopé d'une des peines les plus lourdes infligées pour corruption dans ce pays.

En tant que fondateur et PDG de la compagnie d'assurances AAA Seguros, aujourd'hui dissoute, il était accusé d'avoir illé-

galement conclu des contrats d'assurance dans l'industrie pétrolière notamment auprès de la compagnie publique Sonangol, en bénéficiant des faveurs de l'ancien président José Eduardo dos Santos.

Au pouvoir de 1979 à 2017, M. dos Santos est accusé d'avoir fait bénéficier à ses proches et une

petite élite les richesses générées par les vastes réserves pétrolières et minières du pays.

Depuis son arrivée au pouvoir en 2017, l'actuel président Joao Lourenço a lancé une campagne pour récupérer les milliards supposément détournés sous la longue présidence de son prédécesseur.

ENVIRONNEMENT

Nouvelle journée mondiale d'action des jeunes pour le climat

Presque cinq mois après la dernière grande mobilisation mondiale des jeunes pour le climat à l'occasion de la COP26, le mouvement lancé par Greta Thunberg en 2018 a rassemblé vendredi des milliers de manifestants à travers le monde.

Environ 2.000 personnes ont manifesté à Stockholm à l'appel de Fridays for Future, en présence de la figure suédoise du mouvement Greta Thunberg, sous le mot d'ordre "People, not profit" (les gens, pas les profits).

Dans une intervention après une marche d'une heure dans les rues de la capitale suédoise, la jeune égyptienne du mouvement mondial des jeunes a notamment dénoncé la dépendance de l'Union européenne aux hydrocarbures.

Greta Thunberg a également estimé que la situation climatique était désormais "bien pire" que lorsqu'elle a lancé il y a trois ans et demi ses grèves scolaires du vendredi, pour protester contre le manque d'action des dirigeants dans la lutte contre la crise climatique.

"La semaine dernière nous avons eu 40 degrés de plus que la normale en Antarctique et 30 degrés de plus dans l'Arctique", a-t-elle souligné.

Les manifestations avaient débuté en Australie, où de s centaines de jeunes se sont rassemblés vendredi devant la résidence officielle du Premier ministre australien à Sydney, dénonçant notamment la position favorable au charbon, énergie fossile très émettrice de gaz à effet de serre, du chef du gouvernement Scott Morrison.

CHILI

Violences lors d'une manifestation étudiante, un jeune blessé par balle

Un jeune manifestant a été blessé par balle vendredi au Chili lors d'un défilé étudiant, la première manifestation auquel doit faire face le nouveau président Gabriel Boric, 36 ans, lui-même ex-leader étudiant. "Un jeune homme a été blessé à la suite d'un coup de feu", a déclaré le sous-secrétaire à l'Intérieur Manuel Monsalve, précisant qu'il s'agissait de l'arme d'un "agent de la circulation, et non d'un membre des forces de maintien de l'ordre". Le pronostic vital de la victime, touchée à la poitrine et âgée de 19 ans, n'est pas engagé. Selon la police, l'officier a tiré avec son arme de service pour se défendre lorsque lui et d'autres collègues qui détournaient le trafic automobile ont été pris à partie par un groupe d'assaillants encagoulés.

"Il est très important que le travail de maintien de l'ordre public soit toujours accompagné de la protection des droits de l'homme", a déclaré la porte-parole du gouvernement, Camila Vallejo.

ESPAGNE

Madrid débloque un milliard d'euros pour tenter de stopper la grève des routiers

Confronté à une grève inédite des routiers, le gouvernement espagnol a dévoilé vendredi un plan d'un milliard d'euros pour réduire le prix des carburants, sans parvenir pour le moment à mettre un terme aux blocages, qui paralysent de nombreux secteurs économiques.

"Nous sommes parvenus cette nuit à un grand accord avec les représentants du secteur, qui se traduira par l'injection de plus d'un milliard d'euros" d'aides publiques pour les transporteurs, a annoncé sur Twitter le Premier ministre socialiste Pedro Sanchez.

Mais ce texte, décrit comme "historique", a été négocié uniquement avec le Comité national du transport routier (CNTC), organisation patronale du secteur, hostile aux blocages.

Les grévistes, réunis au sein de la Plateforme de défense du secteur du transport de marchandises qui regroupe des chauffeurs indépendants et des PME, n'ont eux pas participé aux discussions.

BATNA

Le CAC célèbre la 100^{ème} autogreffe de cellules souches hématopoïétiques

Le service d'hématologie et de cellulothérapie du Centre régional anti-cancer (CAC) Dr.

Belkacem-Hamdikène de Batna a célébré jeudi la 100^{ème} autogreffe de cellules souches hématopoïétiques.

Une journée d'étude scientifique, organisée à l'occasion de la bibliothèque principale de lecture publique, au pôle urbain Hamla, a passé en revue l'expérience du service dans ce type de transplantation, la préparation du patient et les phases nécessaires à la transplantation.

Cette rencontre vise à mettre en exergue le travail accompli par le staff médical du service depuis la première greffe de cellules souches, effectuée le 1^{er} janvier 2018 jusqu'à la 100^{ème} greffe au profit de patients atteints de cancer du sang, a affirmé à l'APS la responsable du service Pr. Mahdia Saidi.

La même praticienne a précisé que l'autogreffe de cellules souches hématopoïétiques n'est pas une intervention chirurgicale mais consiste à aspirer la moelle osseuse de certains os sains du patient puis la conserver durant la période de sa chimiothérapie pour la lui transplanter au niveau des parties malades.

"Cette méthode peu onéreuse a un taux de succès très élevé car les cellules souches sont prélevées sur la personne malade elle-même", a précisé Pr.

Saidi, ajoutant que cette greffe permet de prolonger de 3 à 8 ans l'espérance de vie des malades atteints de cancer du sang et des glandes lymphatiques.

Le service d'hématologie dispose d'une unité de sept lits dont deux réservés aux bénéficiaires des autogreffes de cellules souches hématopoïétiques qui doivent être isolées et prises en charge conformément à des conditions spécifiques, explique-t-on.

Ce service qui reçoit des demandes de greffes de toutes les wilayas de l'Est du pays ne peut pas tous les prendre en charge en raison de la limitation du nombre des lits bien qu'il dispose des équipements et des spécialistes nécessaires, a précisé sa responsable en affirmant que la liste d'attente contient actuellement 112 patients.

"Après le succès de nos autogreffes de cellules souches hématopoïétiques et la formation de l'équipe médicale du service, nous œuvrons à effectuer ce type de transplantation à partir d'un donneur surtout que l'unité se trouve au CAC et compte 8 lits et il ne manque pour cela que certains équipements dont une partie a été acquise dernièrement", a relevé Pr. Saidi.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 9 nouveaux cas, 8 guérisons et aucun décès

Neuf nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19) et 8 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, indique samedi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265 621, celui des décès reste stable (6 873 cas), alors que le nombre de

patients guéris est passé à 178 243 cas. Par ailleurs, 10 patients sont actuellement en soins intensifs, souligne la même source, indiquant que 40 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 8 autres ont enregistré de 1 à 9 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

DR FOURAR:

«Baisse sensible du taux d'incidence de la tuberculose»

L'Algérie a enregistré une baisse sensible du taux d'incidence de la tuberculose ces dernières années, grâce à la mise en œuvre du programme national de lutte contre cette maladie infectieuse, a révélé, jeudi à Blida, le Directeur général de la prévention au ministère de la Santé, Djamel Fourar.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une Journée d'information sous le signe "Nous investissons pour combattre la tuberculose, nous sauvons des vies", organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose (24 mars), le Dr.Fourar a souligné que l'Algérie a vécu "la problématique de prolifération de cette maladie infectieuse après l'indépendance, mais elle a néanmoins réussi, à travers la mise en œuvre du programme national de lutte contre la tuberculose, à réduire le taux d'in-



cidence de cette maladie".

Après l'indépendance, des milliers de cas de tuberculose ont été recensés dans notre pays, mais "le taux d'incidence a considérablement diminué, ces dernières années, grâce à son expérience acquise dans la lutte contre cette maladie, recon-

ajouté le même responsable.

Il a cité pour preuve, les statistiques du domaine signalant un taux d'incidence de 28 cas pour 100.000 personnes, en 2013, contre un taux d'incidence de seulement 9,4 cas pour 100.000 personnes en 2021.

Le Dr.Fourar, qui a estimé que des "défis subsistent" en

dépit de ces résultats positifs dans la lutte contre la tuberculose, a toutefois déploré l'impact négatif de "la pandémie du Coronavirus sur la concrétisation du programme national de lutte contre cette maladie".

Il a, dans ce contexte, souligné que la "stabilisation de la situation sanitaire du pays, suite au recul sensible des cas d'infection par le Covid-19, devrait permettre la poursuite des actions de lutte contre cette maladie infectieuse, pour réduire davantage son taux d'incidence".

Cette journée de sensibilisation, abrégée par l'établissement hospitalier spécialisé dans la greffe d'organes et de tissus du CHU Franz Fanon, a été marquée par l'animation de communications scientifiques assurées par des pneumologues de différentes wilayas, dont Tipasa, Ain Defla, Alger et Médéa notamment.

Fourar: «l'Algérie n'a pas encore atteint le stade de péremption des vaccins anti Covid-19»

Le directeur général de la prévention au ministère de la Santé Djamel Fourar a confirmé jeudi de Blida la validité des vaccins anti Coronavirus démentant l'enregistrement de cas de péremption d'un nombre de doses.

"Contrairement à un nombre de pays dans le monde, l'Algérie n'a pas encore atteint le stade de péremption des vaccins anti Covid-19", a assuré Dr. Fourar

dans une déclaration à la presse, en marge d'une Journée d'information sous le signe "Nous investissons pour combattre la tuberculose, nous sauvons des vies", organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose (24 mars). Le ministère de tutelle, a-t-il précisé, a pris les mesures nécessaires lui permettant d'inventorier les doses de vaccin périmées, aux

fins d'entreprendre les procédures nécessaires en pareils cas. M. Fourar a, par ailleurs, insisté sur l'impératif du "respect des mesures préventives, au vu du faible engouement exprimé pour la vaccination", ceci d'autant plus que de "nombreux pays européens et voisins enregistrent une courbe ascendante dans les moyennes de contamination par le Coronavirus", a-t-il observé.

MONDE ARABE-ALGÉRIE

Le ministre de la Santé appelle à l'intensification des efforts pour faire face aux crises sanitaires dans le monde

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a appelé jeudi depuis Le Caire (Égypte), les ministres arabes de la Santé à intensifier les efforts pour s'adapter aux changements et faire face aux fléaux dans le contexte des crises sanitaires que connaît le monde, en tête desquelles la pandémie Covid-19, a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministre de la Santé a présidé jeudi 24 mars 2022 les travaux de la 56^{ème} session du conseil des ministres arabes de la Santé, en présence de la Secrétaire générale assistante, l'ambassadrice, Haifa Abu Ghazaleh et des membres du comité technique du Conseil", précise la même source.

Dans son allocution d'ouverture, M. Benbouzid a souligné que "l'Algérie est fière de la présidence des travaux de cette session", présentant ses remerciements aux responsables du secrétariat général de la Ligue arabe en tête desquels "le SG et tous les membres du comité technique du Conseil des ministres arabes de la Santé".

Il a affirmé, à cette occasion, que les questions axiales à aborder lors de cette session revêtent une importance majeure d'où la nécessité d'intensifier les efforts et l'action commune entre les pays membres pour s'adapter à tous les changements et fléaux auxquels il faut faire face notamment au vu des crises sanitaires secouant le monde y

compris la pandémie Covid-19". A ce propos, M. Benbouzid a rappelé que "cette pandémie a touché tous les pays dont ceux développés, ce qui nous a poussés à l'adoption de méthodes et stratégies permettant de faire face à ses séquences. Ces dernières ont permis une gestion efficace de la crise notamment en ce qui concerne les moyens de prévention, le traitement et le vaccin qui joue un rôle primordial face à la propagation du virus", mettant en avant le succès ayant couronné les "efforts consentis pour assurer une disponibilité équitable du vaccin que nous devons œuvrer à la renforcer sur les plans matériel et humain".

M. Benbouzid a tenu à souligner que la tenue de cette conférence "constitue une occasion importante pour présenter les expériences de nos pays dans divers domaines de la santé, et d'examiner toutes les propositions à l'ordre du jour de cette rencontre historique, sans exception, en raison de sa grande importance et visant les mêmes objectifs communs".

"La pandémie de Coronavirus nous pousse à nous adapter et à adopter de nouvelles méthodes de gestion, de formation et de traitement, en relançant les démarches prospectives, en menant des études approfondies et en formulant des initiatives visant à améliorer les capacités et à les utiliser au mieux, pour

une meilleure maîtrise des urgences, des épidémies et des crises", a indiqué Benbouzid.

Et d'ajouter: "Notre conférence, dans sa 56^{ème} session, a inclus des sujets très importants, qui nous permettront de formuler des recommandations constructives dans divers domaines, à travers la démarche de l'action commune, en unifiant les efforts arabes pour lutter contre les fléaux, échanger des expériences, fournir le soutien nécessaire aux Etats membres et la valorisation des initiatives et autres questions parmi les programmes, les débats, les analyses et les interventions qui mettront en évidence les méthodes et les objectifs stratégiques, et trouver ainsi les politiques à suivre par nos pays".

Après avoir affirmé que "l'Algérie accordait un intérêt particulier au secteur de la Santé, que ce soit pour ce qui est des moyens consacrés ou de politique adoptée, conformément à ce qui a été consacré par la Constitution quant au droit du citoyen à l'accès aux soins et aux meilleurs services", M. Benbouzid a déclaré: "l'efficacité de la politique adoptée se reflète à travers les différents indicateurs, notamment la réduction de la mortalité et l'augmentation de l'espérance de vie, outre la protection de la mère et de l'enfant et autres".

Les capacités de l'Algérie "ont été renforcées par un réseau important d'établissements sanitaires, que ce soit de proximité ou

hospitalier moderne. L'Algérie accorde, au titre de son système sanitaire, un intérêt particulier à l'élément humain qui a été multiplié à travers le territoire national, ce qui a permis d'élargir les consultations et la prise en charge des malades", a souligné le ministre.

Concernant la proposition de l'Algérie relative à la création de l'organisation arabe de la santé, M. Benbouzid a appelé les chefs de délégations participant à cette session à "l'examen de la proposition", affirmant que "le SG de la Ligue arabe avait estimé que la création de cette instance constituait une plateforme adéquate pour un départ arabe collectif dans la coordination des politiques et le perfectionnement de la performance dans les domaines sanitaires en général".

Il a souligné, en outre, "l'impératif de créer cette organisation notamment après la pandémie du covid-19 qui n'a épargné personne", affirmant que "l'Algérie œuvrera à la concrétisation de cette proposition aux côtés des pays membres de ce conseil".

A cet effet, le ministre a formé le vœu de l'introduire et dans les résolutions et les recommandations sanctionnant cette session".

Au terme de son allocution, le ministre a salué la lutte et les sacrifices des professionnels du secteur de la santé, souhaitant le succès des travaux de cette session".

PANDEMIIE DE CORONAVIRUS

L'OMS appelle les pays africains à la "vigilance"

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé jeudi les pays africains à ne pas relâcher leur vigilance face à la Covid-19 après la levée de l'essentiel des mesures sanitaires sur le continent.

"La pandémie n'est pas encore terminée et les mesures préventives doivent être allégées avec prudence(...).

La levée des mesures de santé publique ne signifie



pas que l'on lève le pied de la pédale de la vigilance pandémique", a déclaré lors d'une conférence de presse virtuelle, la Dre Matshidiso Moeti, Directrice régionale

de l'OMS pour l'Afrique.

"Il est préoccupant de constater que près de la moitié des pays d'Afrique ont cessé de rechercher les cas contacts", a ajouté la Dre

Moeti. Or selon l'OMS, cette démarche et les tests de dépistage constituent "l'épine dorsale de toute réponse à une pandémie".

Par ailleurs, l'agence onusienne exhorte les pays à intensifier les vaccinations.

Car si les cas de Covid-19 ont diminué sur tout le continent depuis le pic de la quatrième vague provoquée par le variant Omicron début janvier 2022, la couverture vaccinale reste assez modeste en Afrique.

Le continent africain recense plus de 11,6 millions de cas confirmés de Covid-19 dont 251.000 décès, selon un décompte établi jeudi par l'OMS.

OMS : deuxième semaine consécutive de hausse des cas de COVID-19

Les nouveaux cas de COVID-19 dans le monde ont poursuivi une tendance à la hausse pendant la semaine entre le 14 et le 20 mars, a annoncé mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Après une baisse constante du nombre de cas de COVID-19 depuis la fin du mois de janvier 2022, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires a augmenté

pour une deuxième semaine consécutive entre le 14 et le 20 mars", a déclaré l'OMS dans un communiqué, précisant qu'il s'agit d'une hausse de 7% par rapport à la semaine précédente. Pourtant, le nombre de nouveaux décès a poursuivi une tendance à la baisse (-23% par rapport à la semaine précédente), a indiqué l'OMS. Au total, plus de 12 millions de cas et un peu moins de 33.000 décès ont été recensés

la semaine dernière dans le monde, a fait savoir l'agence onusienne, citée dans un communiqué de l'ONU.

Par ailleurs, cette épidémiologie mondiale est jusqu'ici caractérisée par la prédominance mondiale du variant Omicron. Parmi les 413.000 séquences collectées au cours des 30 derniers jours, 99,8% étaient Omicron, a poursuivi l'OMS.

ROYAUME-UNI

Le nombre de malades du Covid proche du record

Le nombre de personnes infectées par le Covid-19 au Royaume-Uni, où la plupart des restrictions ont été levées, tutoie son record dans une relative indifférence, selon des estimations publiées vendredi.

Sur la base d'un échantillon représentatif de la population, le Bureau national des statistiques (ONS) estime que 4,26 millions de personnes étaient atteintes par le virus la semaine dernière contre 4,3 millions la première semaine de l'année, le maximum depuis le début de la pandémie, pour une population de 67 millions d'habitants. Mettant en avant

le rôle du sous-variant BA.2 d'Omicron, encore plus contagieux, dans la forte reprise de l'épidémie, l'ONS estime qu'une personne sur 16 était atteinte par le virus en Angleterre.

La proportion est la même pour le Pays de Galles, tandis que le rapport est de 1 sur 17 en Irlande du Nord et 1 sur 11 en Ecosse.

Le Royaume-Uni figure parmi les pays européens qui aux yeux de l'Organisation mondiale de la santé ont levé "trop brutalement" leurs mesures pour lutter contre la propagation du virus et se retrouvent confrontés à une nette

remontée des cas sous l'effet du sous-variant BA.2. Selon les épidémiologistes, ce rebond s'explique notamment par la désormais prédominance du sous-variant d'Omicron BA.2, environ 30% plus contagieux - mais pas plus dangereux - que son prédécesseur, le BA.1.

Après une forte vague fin décembre, les restrictions anti-Covid ont été toutes levées ces dernières semaines en Angleterre, y compris l'obligation de s'isoler en cas de test positif.

Elles ont été considérablement allégées dans les autres nations mais le port du masque en intérieur reste

obligatoire en Ecosse et, jusqu'à lundi, au Pays de Galles.

En Angleterre, les plus vulnérables peuvent bénéficier d'une quatrième dose de vaccin depuis lundi.

Le nombre de patients hospitalisés avec le Covid-19 augmente mais selon les dernières données du service de santé, la majorité sont admis pour d'autres pathologies.

Depuis le début de la pandémie, le Royaume-Uni, figurant parmi les pays les plus durement touchés, déplore plus de 164.000 morts dans les 28 jours suivant un test positif.

CHINE

Plus de 212 millions de Chinois âgés de plus de 60 ans entièrement vaccinés

Plus de 212 millions de personnes âgées de plus de 60 ans ont été entièrement vaccinées contre la Covid-19 sur la partie continentale de la Chine, a déclaré, vendredi, un expert de la santé, cité par des médias locaux.

"Plus de 138 millions de personnes ont également reçu une injection de

rappel", a indiqué Lei Zhenglong, de la Commission nationale de la santé, lors d'une conférence de presse.

"Les analyses montrent que l'incidence des effets indésirables des vaccins contre la COVID-19 sur les personnes de plus de 60 ans était inférieure au chiffre des autres groupes d'âge", a confirmé

Wang Huaqing, expert au Centre de prévention et de contrôle des maladies de Chine.

Rien n'indique non plus que les personnes âgées de plus de 80 ans soient plus sujettes aux effets indésirables après la vaccination contre la COVID-19, selon M. Wang.

La Pologne enlève le masque et abandonne la quarantaine

Le port du masque, ainsi que la quarantaine, ne seront plus obligatoires en Pologne à partir du 28 mars, compte tenu de la baisse des infections Covid-19, a annoncé jeudi le ministre de la Santé. "Tant la situation internationale que les perspectives et les prévisions à notre disposition sont positives, c'est-à-dire que nous prévoyons que d'ici fin avril, nous aurons une réduction significative des infections et des hospitalisations", a déclaré à la presse Adam Niedzielski.

Selon les nouvelles dispositions, le port du masque ne sera obligatoire que dans les établissements médicaux ou les pharmacies. Le ministre recommande cependant le port de masque lors d'importants rassemblements. Les personnes contaminées ne

seront plus obligées par la loi de se soumettre à l'isolement, alors que leur proches ne devront plus observer une quarantaine.

Celle-ci sera aussi levée pour les personnes entrant en Pologne de l'étranger, a annoncé le ministre.

Au 1er mars, le gouvernement a déjà levé les restrictions concernant le nombre de personnes dans les centres commerciaux, musées, hôtels ou restaurants. Depuis le début de la pandémie, près de 6 millions de Polonais ont été contaminés par le coronavirus, et près de 115.000 en sont morts.

Le ministère a annoncé jeudi 8.994 nouveaux cas, dont 146 décès, soit une baisse de 26% par rapport au même jour de la semaine dernière.

L'Australie autorise la 4^e dose pour les plus de 65 ans

L'Australie va proposer une quatrième dose de vaccins Covid-19 aux plus de 65 ans à partir du mois prochain, ont annoncé vendredi les autorités sanitaires, au moment où une nouvelle souche du variant Omicron se propage au sein de la population.

Le ministre de la Santé, Greg Hunt, a déclaré que la dose supplémentaire serait disponible à partir du 4 avril pour les personnes ayant reçu une troisième dose au moins quatre mois auparavant.

La dose de rappel "est votre meilleure protection contre les effets les plus graves du Covid et peut vous protéger contre" les effets à long terme du coronavirus, a souligné M. Hunt.

Celle-ci sera en priorité à destination des groupes vulnérables: les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes indigènes de plus de 50 ans, les personnes immunodéprimées et les résidents de maisons de retraite.

Au cours des six dernières semaines, d'autres pays tels que la France, l'Allemagne et la Suède ont recommandé l'injection d'une quatrième dose pour les groupes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées.

L'Australie a enregistré ces derniers jours plus de 50.000 cas quotidiens par jour, soit environ le double de cas recensés un mois plus tôt attribuée en partie à la montée d'un variant plus contagieux d'Omicron.

Le ministre de la Santé a également déclaré que les voyageurs ne seraient plus tenus d'effectuer un test de dépistage de Covid-19 à leur arrivée dans le pays à partir du 17 avril mais devront être vaccinés et porter le masque dans l'avion.

L'Australie a comptabilisé un total de 3,93 millions de cas de coronavirus depuis le début de la pandémie, et 5.824 décès.

CHINE

La partie continentale signale 1.301 nouveaux cas locaux

La partie continentale de la Chine a signalé jeudi 1.301 cas de COVID-19 transmis localement, contre 2.010 mercredi, a déclaré vendredi la Commission nationale de la santé selon l'agence Chine nouvelle. Parmi les nouvelles infections, 1.110 ont été rapportées au Jilin, 27 à Shanghai, 25 à Tianjin, 24 au Hebei, 23 au Heilongjiang, 23 au Jiangxi et 17 au Fujian. Le reste des cas a été signalé dans onze autres régions de niveau provincial, dont le Shandong et le Henan.

Un total de 65 cas importés de COVID-19 ont été enregistrés jeudi, a indiqué la commission dans son bilan quotidien.

CÔTE D'IVOIRE

Vers l'indemnisation pour les effets indésirables du vaccin anti-Covid-19

La Côte d'Ivoire bénéficie d'un programme d'indemnisation des personnes ayant subi un préjudice résultant d'un vaccin contre la Covid-19 ou de son administration, a-t-on appris mercredi auprès du ministère ivoirien de la Santé.

Le lancement officiel du programme s'est déroulé en présence du gouvernement ivoirien représenté par le ministère de la Santé et de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) mardi à Abidjan, d'après une note d'information.

Le programme dit "régime d'indemnisation sans faute pour la Covid-19" offre aux personnes éligibles une indemnisation "rapide, équitable et transparente pour des événements indésirables inattendus associés aux vaccins (contre la Covid-19) reçus ou distribués dans le cadre de l'initiative AVAT mise en place en 2020 par l'Union africaine (UA).

En Côte d'Ivoire, au total 10.619.864 doses de vaccin ont été administrées depuis le début de la campagne de vaccination gratuite le 1er mars 2021.

Environ 4,5 millions de personnes, soit 16% de la population cible, sont complètement vaccinées et 27% ont reçu au moins une dose de vaccin.

ALLERGIES RESPIRATOIRES Mon intérieur est-il pollué ?



Polluants chimiques, biologiques, acariens, moisissures, poils de chats, de chiens et même moustiques, il est souvent difficile d'échapper à la pollution de son intérieur. Pour les personnes sensibles sur le plan respiratoire, des kits de détection existent en vente libre pour mesurer son taux dans votre logement. Le point avec nos experts. On oublie trop souvent que l'air intérieur est souvent pollué, si ce n'est plus, que l'air extérieur. Et pourtant, la pollution domestique (ensemble des substances nocives auxquelles on s'expose chez soi ou dans des locaux fermés) est bien réelle. Si vous êtes allergique, sachez donc tout d'abord qu'il existe un diagnostic précis de votre logement.

Qu'est-ce que la pollution intérieure ou domestique ?

Chaque année, près de 4 millions de personnes meurent prématurément de maladies imputables à la pollution de l'air domestique (ensemble des pratiques de cuisson, d'entretien, utilisant des combustibles solides et du pétrole), alerte l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (Source 1). En cause :

- Certaines de nos activités domestiques comme la cuisine, le ménage, la douche, le séchage du linge, le bricolage...;
- Des polluants provenant des matériaux (colle, peinture, vernis...) de nos logements ;
- L'humidité ;
- Les animaux de compagnie...

Parmi les principaux polluants domestiques :

- Les allergènes (acariens, poils de chien, de chat...);
- Les moisissures ;
- La fumée de tabac ;
- Le radon ;
- Les fibres minérales et particules ;
- Les composés organiques volatils (COV)...

Les pratiques de cuisson réalisées avec des combustibles et des techniques qui produisent des niveaux élevés de pollution de l'air dans les logements sont très dangereuses, car elles mettent en jeu "une multitude de polluants nocifs pour la santé, notamment de fines particules de saie qui pénètrent en profondeur dans les poumons", précise l'OMS.

La pollution de l'air à l'intérieur des habitations est responsable de maladies non transmissibles, notamment l'AVC, la cardiopathie ischémique, le bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et le cancer du poumon. Évaluez la présence d'allergènes dans votre intérieur. Pour commencer, apprenez à repérer les moisissures, qui se développent dans des endroits chauds et humides. Certaines fontent des spores très allergisantes. Les poils de chats et de chiens se concentrent dans les poussières et collent aux vêtements. Ils persistent longtemps dans les logements, même en l'absence d'animal. Quant aux acariens, on retrouve ces insectes, eux aussi responsables d'allergies, dans la literie, les jouets en peluche ou les moquettes.

Comment se débarrasser des allergènes ?

Aérez dans l'idéal deux fois 15 minutes par jour et évitez de surchauffer (pas plus de 19 °C) votre logement. Nettoyez à l'eau de javel diluée les surfaces moissies.

Comment se débarrasser de ces polluants chimiques ?

Après avoir défilé un meuble neuf en bois aggloméré, laissez-le dans une pièce bien ventilée pendant quelques jours. Pour enlever la poussière des appareils et éviter le chiffon humide, pour la déco, privilégiez les peintures à l'eau. L'aération quotidienne de votre logement permet de maintenir une concentration de radon dans l'air intérieur. Sachant que ce gaz s'accumule dans la partie basse des logements, on peut aussi climatiser les fissures des sols-sols mais isolés et le passage des canalisations. Des travaux peu coûteux, mais efficaces selon les spécialistes.

Les raisons qui expliquent les éternuements répétés

On pense souvent (à tort) qu'une série d'éternuements répétés est le signe d'un rhume. Pourtant, ce dernier n'est pas la seule cause d'éternuements à répétition. Allergie ou réaction secondaire à un médicament, découvrez d'autres facteurs surprenants qui peuvent chatouiller les narines. Éternuer de temps à autre est tout à fait normal.

Notre nez se libère des poussières ou autres particules qui se bloquent dans les poils des narines. Ou alors il réagit au rhume, à la sinusite ou à une autre maladie. Mais parfois, une série d'éternuements répétés peut vouloir dire autre chose.

• Une allergie respiratoire

La raison la plus évidente qui explique des vagues d'éternuements est l'allergie. La présence d'un allergène comme le pollen ou les poils d'animaux irrite le tissu nasal et l'organisme essaye de s'en débarrasser. Ce qui provoque ce que l'on appelle communément un "rhume des foins". Aussi connu sous le nom de rhinite allergique. Si vous remarquez d'autres symptômes comme des yeux larmoyants et irrités, un écoulement nasal et une congestion alors que vous êtes à l'extérieur ou en présence d'un animal, prenez rendez-vous avec votre médecin traitant ou avec un allergologue. À noter que la pollution extérieure ou intérieure peut également déclencher ou aggraver les symptômes d'une rhinite allergique.

• Un nouveau médicament

Ce n'est pas une cause qui nous vient souvent à l'esprit, et pourtant, un effet secondaire (rare) de certains médicaments implique des éternuements répétés. Les molécules présentes dans le médicament peuvent influencer la réponse nerveuse qui provoque alors la salve d'éternuements. Si vous remarquez ce symptôme alors que vous venez de commencer un nouveau traitement, il n'est pas nécessaire de l'arrêter, mais il est recommandé d'en parler avec votre médecin pour essayer de trouver une solution.

• Un parfum trop fort

Votre collègue de bureau semble avoir



renversé sa bouteille de parfum sur son pull chaque matin ? C'est peut-être la raison qui explique vos éternuements. Comme en cas d'allergie, le nez essaie d'évacuer les particules qui l'irritent. En effet, beaucoup de parfums contiennent des substances irritantes et des produits chimiques potentiellement dangereux pour l'organisme. Pour éviter d'éternuer cinq fois d'affilée à chaque fois que vous croisez ce collègue dans l'open space, essayez de lui expliquer les dangers liés aux produits parfumés (pas que les parfums mais aussi les savons, bougies ou détergents parfumés...) et tentez de le sensibiliser aux produits biologiques qui ne contiennent que des ingrédients naturels.

• Des polypes nasaux

La polypose nasale est une maladie difficile à diagnostiquer : à 4 % de la population serait touchée par cette maladie chronique, qui n'a rien à voir avec un allergie. Il s'agit d'une prolifération de la muqueuse qui recouvre habituellement la paroi des sinus, mais qui

grandit de façon anormale jusqu'à prendre place dans la cavité nasale. Une fois sur trois, elle est associée à l'asthme ou à une allergie à l'aspirine. Si vous éternuez souvent sans raison apparente, si votre nez est bouché, et si vous remarquez une diminution de votre odorat, parlez-en à votre médecin traitant. Un traitement médicamenteux est généralement prescrit en première intention. Si cela ne suffit pas à soulager les symptômes, une intervention chirurgicale sera envisagée.

• L'exposition au soleil

Chez certaines personnes, l'exposition soudaine à la lumière peut déclencher un ou plusieurs éternuements. Le fait d'éternuer au soleil, est appelé également réflexe photosternutatoire. D'après une étude allemande de 2017 citée par Reader's Digest (Source 1), près de 57% de la population d'Allemagne éternue à cause des rayons du soleil. Une réaction parfois dangereuse, notamment lorsqu'on conduit. Les causes exactes restent inconnues, mais ce phénomène serait génétique.

Comment éliminer les acariens de son logement ?

Les acariens sont partout, même dans les maisons les plus propres ! Surtout, ils empoisonnent la vie de certaines personnes allergiques, car ils provoquent des symptômes divers : éternuements, nez qui coule, gorge qui gratte, crise d'asthme... Voici toutes les astuces de nos experts pour déclarer la guerre aux acariens.

Un seul gramme de poussière peut contenir jusqu'à 10 000 acariens. Conséquence : les déjections de ces minuscules arachnides invisibles à l'œil nu provoquent, chez certains allergiques, rhinite, yeux ou gorge qui grattent, nez bouché, nez qui coule ou encore asthme.

Be-so que les acariens placent le plus ? Les zones de la maison ?

Non, les acariens domestiques ne piquent pas, contrairement à ceux des types de acariens tels que les tiques ou les acariens. Ainsi, ils ne peuvent pas laisser de boutons sur la peau. Ils déclenchent toutefois des symptômes allergiques tels que des démangeaisons cutanées.

Comment se débarrasser naturellement des acariens ?

Premièrement, pour aider à lutter contre les acariens domestiques, deux solutions :

- Aérer votre appartement ou

maison, hiver comme été, au minimum 30 minutes par jour ;

- Limitez la température ambiante à 18 ou 19 °C. L'objectif est de diminuer la reproduction des acariens, qui est très rapide si la température est comprise entre 20 et 30 °C. Éliminez aussi les chauffages électriques soufflants. Le taux d'acariens est trois fois plus élevé dans les maisons de campagne que dans les résidences principales, rapporte une étude danoise de 2005. Moins aérées, pas chauffées l'hiver, elles sont plus humides, tout ce qui aime les acariens ! Pour garder un air assez sec à la maison, il faut aérer tous les jours deux fois 15 minutes et vérifier que rien n'obstrue les échanges avec l'air extérieur.

- Un bon réflexe : ouvrir les fenêtres après avoir passé la serpillière ou mis du linge à sécher. Mettre en route un peu de chauffage à 18-19 °C dès les premiers froids évite qu'un air trop humide ne s'installe, ajoute le Dr Vervoet, allergologue et président de la Fédération française d'allergologie, coauteur de Tous allergiques ? Pour en finir avec une maladie de civilisation.

Comment enlever les acariens de la maison en limitant la poussière ?

Il est important de ne pas laisser la

poussière s'installer, car elle peut contenir d'incroyables quantités d'acariens, donc d'allergènes. Il faut chasser cette dernière partout où elle se trouve. Sur les engins, mais aussi sur les sols, que l'on aspirera au moins une fois par semaine, de préférence avec un appareil équipé d'une filtre HEPA (voir l'encadré ci-dessous), ou qu'on lavera avec un serpillière humide et propre.

- Passez l'aspirateur deux à trois fois par semaine : une aspiration de 30 à 40 minutes peut faire diminuer de 20 % des acariens. Aérez toujours la pièce après avoir passé l'aspirateur ;
- Nettoyez vos sols une fois par semaine ;

- Limitez les nids à poussières et les accumulations d'objets. Si vous aimez les livres et les bibelots, privilégiez les bibliothèques fermées ;

- N'utilisez pas les sprays désinfectants ni les détergents qui peuvent aggraver les réactions allergiques. Préférez les chiffons humides de préférence microfibrés. De même, évitez les plumeaux qui dispersent les acariens dans la pièce ;

- Nettoyez régulièrement vos tapis à l'extérieur de la maison ;
- Nettoyez les bouches d'aération de vos fenêtres.

Lavage en machine : quelle température pour tuer les acariens ?

Les acariens meurent à 56 °C. Ils ne résistent donc pas à un lavage à 60 °C, indique le Dr Vervoet. Mais, si on ne peut laver qu'à basse température, l'action mécanique du lavage en machine permet à elle seule d'éliminer 95 % des acariens, précise Martine Ott, conseillère médicale en environnement intérieur.

- Pour limiter la prolifération des acariens, lavez l'ensemble une fois par mois à 60 °C ;
- Pour les draps et les taies d'oreiller, changez-les toutes les semaines ;
- Si votre enfant a des peluches, lavez-les chaque mois à 60 °C ;
- Placez-les de temps à autre dans votre frigo, emballés dans un sac plastique.

La peluche préférée du petit ne passe pas en machine ? Or c'est un nid à acariens... on la place donc quelques heures au congélateur pour les acariens, car ces petites bêtes ne survivent pas au-dessous de 0 °C. Mais cela ne suffit pas, il faut ensuite "aspirer" la peluche pour bien éliminer les acariens et leurs déjections.

ALLERGIES RESPIRATOIRES Mon intérieur est-il pollué ?



Polluants chimiques, biologiques, acariens, moisissures, poils de chats, de chiens et même moustiques, il est souvent difficile d'échapper à la pollution de son intérieur. Pour les personnes sensibles sur le plan respiratoire, des kits de détection existent en vente libre pour mesurer son taux dans votre logement. Le point avec nos experts. On oublie trop souvent que l'air intérieur est souvent pollué, si ce n'est plus, que l'air extérieur. Et pourtant, la pollution domestique (ensemble des substances nocives auxquelles on s'expose chez soi ou dans des locaux fermés) est bien réelle. Si vous êtes allergique, contactez donc tout d'abord un médecin pour un diagnostic précis de votre logement.

Qu'est-ce que la pollution intérieure ou domestique ?

Chaque année, près de 4 millions de personnes meurent prématurément de maladies imputables à la pollution de l'air domestique (ensemble des pratiques de cuisson, d'entretien, utilisant des combustibles solides et du pétrole), alerte l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (Source 1). En cause :

- Certaines de nos activités domestiques comme la cuisine, le ménage, la douche, le séchage du linge, le bricolage...;
- Des polluants provenant des matériaux (colle, peinture, vernis...) de nos logements ;
- L'humidité ;
- Les animaux de compagnie...

Parmi les principaux polluants domestiques :

- Les allergènes (acariens, poils de chien, de chat...);
- Les moisissures ;
- La fumée de tabac ;
- Le radon ;
- Les fibres minérales et particules ;
- Les composés organiques volatils (COV)...

Les pratiques de cuisson réalisées avec des combustibles et des techniques qui produisent des niveaux élevés de pollution de l'air dans les logements sont très dangereuses, car elles mettent en jeu "une multitude de polluants nocifs pour la santé, notamment de fines particules de saie qui pénètrent en profondeur dans les poumons", précise l'OMS.

La pollution de l'air à l'intérieur des habitations est responsable de maladies non transmissibles, notamment l'AVC, la cardiopathie ischémique, la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et le cancer du poumon. Évaluez la présence d'allergènes dans votre intérieur. Pour commencer, apprenez à repérer les moisissures, qui se développent dans des endroits chauds et humides. Certaines fontent des spores très allergisantes. Les poils de chats et de chiens se concentrent dans les poussières et collent aux vêtements. Ils persistent longtemps dans les logements, même en l'absence d'animal. Quant aux acariens, on retrouve ces insectes, eux aussi responsables d'allergies, dans la literie, les jouets en peluche ou les moquettes.

Comment se débarrasser des allergènes ?

Aérez dans l'idéal deux fois 15 minutes par jour et évitez de sarclucher (pas plus de 10 cm) votre logement. Nettoyez à l'eau de javel diluée les surfaces moissies.

Comment se débarrasser de ces polluants chimiques ?

Après avoir défilé un meuble neuf en bois aggloméré, laissez-le dans une pièce bien ventilée pendant quelques jours. Pour enlever la poussière des appareils et éviter le chiffon humide, pour la déco, privilégiez les peintures à l'eau. L'aération quotidienne de votre logement est aussi une mesure significative de la concentration de radon dans son intérieur. Sachant que ce gaz s'accumule dans la partie basse des logements, on peut aussi climatiser les fissures des sols-sols mais isolés et le passage des canalisations. Des travaux peu coûteux, mais efficaces selon les spécialistes.

Les raisons qui expliquent les éternuements répétés

On pense souvent (à tort) qu'une série d'éternuements répétés est le signe d'un rhume. Pourtant, ce dernier n'est pas la seule cause d'éternuements à répétition. Allergie ou réaction secondaire à un médicament, découvrez d'autres facteurs surprenants qui peuvent chatouiller les narines. Éternuer de temps à autre est tout à fait normal.

Notre nez se libère des poussières ou autres particules qui se bloquent dans les poils des narines. Ou alors il réagit au rhume, à la sinusite ou à une autre maladie. Mais parfois, une série d'éternuements répétés peut vouloir dire autre chose.

• Une allergie respiratoire

La raison la plus évidente qui explique des vagues d'éternuements est l'allergie. La présence d'un allergène comme le pollen ou les poils d'animaux irrite le tissu nasal et l'organisme essaye de s'en débarrasser. Ce qui provoque ce que l'on appelle communément un "rhume des foins". Aussi connu sous le nom de rhinite allergique. Si vous remarquez d'autres symptômes comme des yeux larmoyants et irrités, un écoulement nasal et une congestion alors que vous êtes à l'extérieur ou en présence d'un animal, prenez rendez-vous avec votre médecin traitant ou avec un allergologue. À noter que la pollution extérieure ou intérieure peut également déclencher ou aggraver les symptômes d'une rhinite allergique.

• Un nouveau médicament

Ce n'est pas une cause qui nous vient souvent à l'esprit, et pourtant, un effet secondaire (rare) de certains médicaments implique des éternuements répétés. Les molécules présentes dans le médicament peuvent influencer la réponse nerveuse qui provoque alors la salve d'éternuements. Si vous remarquez ce symptôme alors que vous venez de commencer un nouveau traitement, il n'est pas nécessaire de l'arrêter, mais il est recommandé d'en parler avec votre médecin pour essayer de trouver une solution.

• Un parfum trop fort

Votre collègue de bureau semble avoir



renversé sa bouteille de parfum sur son pull chaque matin ? C'est peut-être la raison qui explique vos éternuements. Comme en cas d'allergie, le nez essaie d'évacuer les particules qui l'irritent. En effet, beaucoup de parfums contiennent des substances irritantes et des produits chimiques potentiellement dangereux pour l'organisme. Pour éviter d'éternuer cinq fois d'affilée à chaque fois que vous croisez ce collègue dans l'open space, essayez de lui expliquer les dangers liés aux produits parfumés (pas que les parfums mais aussi les savons, bougies ou détergents parfumés...) et tentez de le sensibiliser aux produits biologiques qui ne contiennent que des ingrédients naturels.

• Des polypes nasaux

La polypose nasale est une maladie difficile à diagnostiquer : à 4 % de la population serait touchée par cette maladie chronique, qui n'a rien à voir avec un allergie. Il s'agit d'une prolifération de la muqueuse qui recouvre habituellement la paroi des sinus, mais qui

grandit de façon anormale jusqu'à prendre place dans la cavité nasale. Une fois sur trois, elle est associée à l'asthme ou à une allergie à l'aspirine. Si vous éternuez souvent sans raison apparente, si votre nez est bouché, et si vous remarquez une diminution de votre odorat, parlez-en à votre médecin traitant. Un traitement médicamenteux est généralement prescrit en première intention. Si cela ne suffit pas à soulager les symptômes, une intervention chirurgicale sera envisagée.

• L'exposition au soleil

Chez certaines personnes, l'exposition soudaine à la lumière peut déclencher un ou plusieurs éternuements. Le fait d'éternuer au soleil, est appelé également réflexe photosternutatoire. D'après une étude allemande de 2017 citée par Reader's Digest (Source 1), près de 57% de la population d'Allemagne éternue à cause des rayons du soleil. Une réaction parfois dangereuse, notamment lorsqu'on conduit. Les causes exactes restent inconnues, mais ce phénomène serait génétique.

Comment éliminer les acariens de son logement ?

Les acariens sont partout, même dans les maisons les plus propres ! Surtout, ils empoisonnent la vie de certaines personnes allergiques, car ils provoquent des symptômes divers : éternuements, nez qui coule, gorge qui gratte, crise d'asthme... Voici toutes les astuces de nos experts pour déclarer la guerre aux acariens.

Un seul gramme de poussière peut contenir jusqu'à 10 000 acariens. Conséquence : les déjections de ces minuscules arachnides invisibles à l'œil nu provoquent, chez certains allergiques, rhinite, yeux ou gorge qui grattent, nez bouché, nez qui coule ou encore asthme.

Be-so que les acariens placent le plus ? Les zones de la maison ?

Non, les acariens domestiques ne piquent pas, contrairement à ceux de types de acariens tels que les tiques ou les acariens. Ainsi, ils ne peuvent pas laisser de boutons sur la peau. Ils déclenchent toutefois des symptômes allergiques tels que des démangeaisons cutanées.

Comment se débarrasser naturellement des acariens ?

Premièrement, pour aider à lutter contre les acariens domestiques, deux solutions :

- Aérer votre appartement ou

maison, hiver comme été, au minimum 30 minutes par jour ;

- Limitez la température ambiante à 18 ou 19 °C. L'objectif est de diminuer la reproduction des acariens, qui est très rapide si la température est comprise entre 20 et 30 °C. Éliminez aussi les chauffages électriques soufflants. Le taux d'acariens est trois fois plus élevé dans les maisons de campagne que dans les résidences principales, rapporte une étude danoise de 2005. Moins aérées, pas chauffées l'hiver, elles sont plus humides, tout ce qui aime les acariens ! Pour garder un air assez sec à la maison, il faut aérer tous les jours deux fois 15 minutes et vérifier que rien n'obstrue les échanges avec l'air extérieur.

- Un bon réflexe : ouvrir les fenêtres après avoir passé la serpillière ou mis du linge à sécher. Mettre en route un peu de chauffage à 18-19 °C dès les premiers froids évite qu'un air trop humide ne s'installe, ajoute le Dr Vervoet, allergologue et président de la Fédération française d'allergologie, coauteur de Tous allergiques ? Pour en finir avec une maladie de civilisation.

Comment enlever les acariens de la maison en limitant la poussière ?

Il est important de ne pas laisser la

poussière s'installer, car elle peut contenir d'incroyables quantités d'acariens, donc d'allergènes. Il faut chasser cette dernière partout où elle se trouve. Sur les engins, mais aussi sur les sols, que l'on aspirera au moins une fois par semaine, de préférence avec un appareil équipé d'une filtre HEPA (voir l'encadré ci-dessous), ou qu'on lavera avec un serpillière humide et propre.

- Passez l'aspirateur deux à trois fois par semaine : une aspiration de 30 à 40 minutes peut faire diminuer de 20 % des acariens. Aérez toujours la pièce après avoir passé l'aspirateur ;
- Nettoyez vos sols une fois par semaine ;

- Limitez les nids à poussières et les accumulations d'objets. Si vous aimez les livres et les bibelots, privilégiez les bibliothèques fermées ;

- N'utilisez pas les sprays désinfectants ni les détergents qui peuvent aggraver les réactions allergiques. Préférez les chiffons humides de préférence microfibrés. De même, évitez les plumeaux qui dispersent les acariens dans la pièce ;

- Secouez régulièrement vos tapis à l'extérieur de la maison ;
- Nettoyez les bouches d'aération de vos fenêtres.

Lavage en machine : quelle température pour tuer les acariens ?

Les acariens meurent à 56 °C. Ils ne résistent donc pas à un lavage à 60 °C, indique le Dr Vervoet. Mais, si on ne peut laver qu'à basse température, l'action mécanique du lavage en machine permet à elle seule d'éliminer 95 % des acariens, précise Martine Ott, conseillère médicale en environnement intérieur.

- Pour limiter la prolifération des acariens, lavez l'ensemble une fois par mois à 60 °C ;
- Pour les draps et les taies d'oreiller, changez-les toutes les semaines ;

- Si votre enfant a des peluches, lavez-les chaque mois à 60 °C ;

- Placez-les de temps à autre dans votre frigo, emballés dans un sac plastique.

La peluche préférée du petit ne passe pas en machine ? Or c'est un nid à acariens... on la place donc quelques heures au congélateur pour les gradiquer, car ces petites bêtes ne survivent pas au-dessous de 0 °C. Mais cela ne suffit pas, il faut ensuite "aspirer" la peluche pour bien éliminer les acariens et leurs déjections.

SAHARA OCCIDENTAL

Le référendum d'autodétermination, seule solution pour sortir de l'impasse

Le président du Comité action et réflexion pour l'avenir du Sahara occidental, Najem Sidi, a appelé le chef du gouvernement espagnol à revenir à la légalité internationale après son revirement de position concernant le Sahara occidental, soulignant que le référendum d'autodétermination restait la seule solution pour sortir de l'impasse.

"Il est nécessaire de revenir à la légalité internationale. C'est une obligation morale et politique pour l'Espagne", a écrit Najem Sidi dans une lettre envoyée au Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez.

Exprimant son étonnement d'apprendre "la volte-face de votre gouvernement (espagnol) en faveur du plan marocain d'autonomie et en détournant le dos à la légalité et au droit internationaux", le président du Comité a affirmé qu'un "référendum d'autodétermination est la seule manière pour sortir de l'impasse".

Il s'est également dit "étonné" par l'attitude du gouvernement espagnol "qui a succombé aux pressions et chantages du Maroc".

"L'Espagne s'est alignée en extenso sur la position marocaine soutenant le soi-disant plan d'autonomie pour le Sahara occidental (...) Sachez que le seul grand perdant dans cette affaire, ce sont les Espagnols", a-t-il assuré.

Pour Najem Sidi, cette situation intolérable est "un affront,



non seulement pour le peuple sahraoui qui se bat les armes à la main pour défendre ses droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance, mais aussi pour tous ceux qui ont à cœur la justice et la liberté".

Il a estimé que ce revirement donne l'impression que c'est le Maroc qui contrôle la prise de décisions des autorités espagnoles.

Par ailleurs, M. Najem a si-

gnalé que "ce sera un leurre d'imaginer un instant que le Maroc renoncera aux enclaves de Ceuta et Melilla.

Car il associe l'avenir de ces deux enclaves espagnoles au futur statut du Sahara occidental".

Précédemment, l'ancien chef du gouvernement espagnol et ex-président du Parti populaire (PP), José Maria Aznar, a critiqué la nouvelle position de son pays sur la question du Sahara occi-

dental, la qualifiant d'"erreur historique".

Il a affirmé que l'actuel chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a envoyé un "message de faiblesse au Maroc".

"C'est une erreur historique. Nous en paierons le prix très clairement", a-t-il dit, en expliquant que la décision "affecte les responsabilités historiques de l'Espagne" par rapport au Sahara occidental.

Nouvelles attaques de l'Armée sahraouie contre les retranchements des forces de l'occupant marocain

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené, vendredi, de nouvelles attaques contre les retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbès, causant des pertes humaines et matérielles, a indiqué le communiqué militaire n.493 rendu public par le ministère sahraoui de la Défense.

Selon le communiqué rapporté par

l'Agence de presse sahraouie (SPS), "des détachements avancés de l'armée sahraouie ont mené des bombardements intenses ciblant les retranchements des forces de l'ennemi dans les régions de Laâked et d'Akouiret Ould Ablal, dans le secteur de Mahbès".

Les détachements de l'armée sahraouie avaient concentré leurs attaques, jeudi, contre les positions des forces d'occupation

marocaines dans la région d'Oudi Oum Arkaba, dans le secteur de Mahbès.

Les attaques de l'APLS se poursuivent, en ciblant les positions des forces d'occupation marocaines qui "ont subi des pertes humaines et matérielles considérables, le long du mur de sable (mur de la honte)", lit-on dans le communiqué.

PROCÈS SANKARA AU BURKINA

Fin des plaidoiries, verdict le 6 avril

Le verdict dans le procès des assassins présumés de l'ancien président burkinabè Thomas Sankara, tué en 1987 dans un putsch, sera rendu le 6 avril, a annoncé le président du tribunal militaire de Ouagadougou ven-

dredi, à l'issue des plaidoiries de la défense.

Les débats étant terminés, le jugement est mis en délibéré et sera rendu "le 6 avril 2022 à 10 heures" (heure locale et GMT), a annoncé Urbain Meda. Plus tôt

dans la journée, les avocats du général Gilbert Diendéré, l'un des principaux accusés de ce procès avaient poursuivi leurs plaidoiries pour demander son acquittement.

Selon Me Mathieu Somé, "le

dossier est prescrit et le tribunal devrait déclarer "l'action publique éteinte". "Ce procès vous donne l'occasion de jouer votre rôle historique qui crédibilisera encore notre justice", a lancé Me Somé aux juges.

MALI-CÉDEAO

Ouverture du sommet ouest-africain sur le Mali

Les dirigeants ouest-africains sont de nouveau réunis, vendredi à Accra, pour examiner la situation politique au Mali, une semaine après l'échec d'un accord avec le gouvernement de transition notamment sur la levée des sanctions.

Ce sommet extraordinaire de la Communauté des Etats ouest-africains, Cédéao a débuté peu avant 15h00 (heure locale et GMT). Il doit également examiner la situation de la Guinée et du Burkina-Faso.

La réunion se tient à "huis clos entre chefs d'Etat", a indiqué sur Twitter le ministre des Affaires étrangères du Mali, Aboulaye Diop.

Le président de la transition du Mali, Assimi Goïta, a été invité, selon un document de l'organisation régionale.

Mais à l'ouverture du sommet, on ne savait pas précisément s'il y participait ou non, en visioconférence.

Ce sommet a lieu moins d'une semaine après que le médiateur de la Cédéao dans la crise malienne, Goodluck Jonathan, ancien président du Nigeria, est reparti de Bamako sans être parvenu à un accord avec le gouvernement de transition sur un calendrier de retour des civils à la tête de ce pays.



La Cédéao conditionne une levée progressive des lourdes sanctions économiques et diplomatiques qu'elle a infligées au Mali le 9 janvier à la présentation par les autorités d'un calendrier "acceptable" pour la tenue d'élections qui ramèneraient les civils au pouvoir.

Le sommet d'Accra se tient par ailleurs au lendemain d'une décision de la Cour de justice de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uméoa) qui a ordonné la suspension des sanctions prises par cette organisation régionale, dont les membres font tous partie de la Cédéao. L'effet de la

décision de ce tribunal sur les sanctions de la Cédéao reste à déterminer. La Cédéao a ce jour demandé l'organisation d'élections dans un délai de 12 à 16 mois au Mali.

Au cours de la visite de M. Jonathan, du 18 au 20 mars, le gouvernement a indiqué que M. Goïta avait ramené de quatre ans à deux ans la durée jugée nécessaire par le gouvernement de transition pour diriger le pays avant de rendre le pouvoir aux civils.

Mais au cours des discussions, "le seul délai qui a été présenté par le médiateur est une durée de douze mois", a dit le gouvernement malien.

CENTRAFRIQUE

Retrait d'une proposition liée à la modification de la Constitution

Le comité en charge du dialogue national en Centrafrique a retiré vendredi sa proposition de modifier la Constitution pour permettre au chef de l'Etat de briguer un troisième mandat.

La semaine dernière, le président Faustin Archange Touadéra avait déclaré que le "Dialogue républicain" avec l'opposition et la société civile, promis au lendemain de sa réélection contestée en décembre 2020, aurait lieu à partir du 21 mars.

Ce dialogue, qui doit se clôturer dimanche dans ce pays en guerre civile depuis 2013, se tient sans l'opposition, qui le boycotte, ni les groupes armés, qui n'étaient pas conviés.

Le comité "n'est pas une constituante, c'est à dire qu'il n'est pas compétent pour aborder la révision de la Constitution", a déclaré à l'Assemblée nationale Richard Filkota, le président du dialogue. La société civile s'était inquiétée jeudi d'une possible modification de la Constitution.

"Nous ne sommes pas contre le pouvoir mais ils demandent ça contre les intérêts de la République", a déclaré Gervais Lakosso, un représentant de la société civile qui avait menacé de quitter les discussions.

"Nous ne sommes pas venus à ce dialogue pour expressément modifier la Constitution", a de son côté assuré Fidèle Gouandjika, conseiller spécial de la présidence.

DIPLOMATIE

Doha accepte le rôle de médiateur entre le pouvoir et les rebelles tchadiens

Le Qatar a accepté de jouer le rôle de médiateur entre le pouvoir en place et les rebelles tchadiens pour débloquent les pourparlers de paix en cours à Doha, ont déclaré vendredi plusieurs responsables, cités par des médias.

Jusque-là, le Qatar s'était contenté d'accueillir, depuis le 13 mars, les discussions visant à lancer le 10 mai un dialogue national au Tchad, en vue de l'organisation d'élections cette année.

Les nombreux groupes d'opposition présents à Doha refusent toutefois d'engager des discussions directes avec le gouvernement de Mahamat Idriss Deby Itno.

Le général de 38 ans a pris le contrôle du pays après la mort en avril dernier de son père, Idriss Deby Itno, tué dans une bataille avec les rebelles.

"Les différentes parties tchadiennes ont officiellement demandé au Qatar de jouer un rôle de médiation dans les négociations", a indiqué Mutlaq ben Majed Al Qahtani, le médiateur désigné par Doha après avoir accepté.

"Les négociations de paix progressent sur la bonne voie, malgré quelques défis", a déclaré le médiateur qatari qui s'est déjà réuni avec les comités de négociation de trois alliances d'opposition.

D'autres rencontres sont prévues lundi. L'Union africaine et d'autres pays ont exhorté le gouvernement et l'opposition à faire des concessions pour faire avancer les négociations.

APS

CRISE UKRAINIENNE

L'Algérie plaide pour le respect des règles et principes fondamentaux du droit international humanitaire

L'Algérie a plaidé pour le respect "des règles et principes fondamentaux du droit international humanitaire" dans la crise ukrainienne "sans discrimination" face à la souffrance humaine.

L'Algérie a également appelé le Conseil de sécurité à "s'acquitter de ses responsabilités fondamentales" pour maintenir la paix et la sécurité internationales et coopérer "pour la paix et la sécurité internationales conformément à la Charte des Nations Unies", a affirmé le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, Nadir Larbaoui dans une déclaration explicative du vote de l'Algérie portant sur le projet de résolution franco-mexicain, lue, lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue jeudi à New York. "L'Algérie exprime sa profonde préoccupation face à l'aggravation de la crise en Ukraine et ses répercussions sur la situation humanitaire, devenue une réalité tragique qui exige, plus que jamais, le



respect par tous des règles et principes fondamentaux du droit international humanitaire qui définissent les obligations internationales dans ce domaine, notamment les Conventions de Genève de 1949. Le Protocole additionnel de 1977 et le droit international des droits de l'Homme. A cet égard, l'Algérie exhorte le Conseil de sécurité à s'acquit-

ter de ses responsabilités principales en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, et la coopération pour la paix dans le monde, conformément à la Charte des Nations Unies", a souligné M. Larbaoui.

"L'Algérie tient à réaffirmer son attachement aux principes et buts de la Charte des Nations Unies et aux règles du droit

international fondées sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats ainsi que le respect mutuel des obligations internationales et des garanties de sécurité", a-t-il ajouté. "L'Algérie souligne, également, l'importance d'intensifier les efforts diplomatiques pour mettre un terme à la crise humanitaire actuelle en Ukraine et réitére son soutien aux efforts visant à apaiser les tensions à travers le dialogue et la négociation, seul moyen pour résoudre la crise et d'arrêter l'effusion du sang et prendre en charge les aspects humanitaires tragiques, sans discrimination dans la prise en charge des souffrances humaines, afin d'assurer la sécurité, la sûreté et la stabilité des pays et des peuples de la région.", a-t-il conclu.

PALESTINE-ENTITÉ SIONISTE

Michelle Bachelet alerte sur la détérioration des droits de l'homme en Palestine occupée

Le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a alerté sur la détérioration de la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, dans deux rapports présentés vendredi au Conseil des droits de l'homme à Genève.

Les rapports couvrant la période du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2021, relayés par l'agence palestinienne de presse, Wafa, abordent la situation générale des droits de l'homme ainsi que les impacts des colonies sionistes sur les droits de l'homme. Mme Bachelet attire l'attention sur le recours continu par les forces d'occupation sionistes à un "usage excessif" de la force contre les Palestiniens, rappelant qu'en mai 2021, les agressions contre Gaza "se sont considérablement intensifiées". "En 11 jours, 261 Palestiniens ont été tués, dont 41 femmes, 67 enfants et trois personnes handicapées", dans des bombardements sionistes, ajoute-t-elle, faisant état de plus de 2.200 Palestiniens blessés.

Le nombre de Palestiniens tués par les forces sionistes dans des incidents de "maintien de l'ordre a plus que triplé" par rapport à la période précédente, rappelle-t-elle encore.

Ainsi, 74 Palestiniens, dont 17 jeunes et trois femmes, ont été tués. Le Haut-commissaire a également abordé les violations du droit international humanitaire lors de l'agression sioniste contre Gaza, les châtiments collectifs, les détentions arbitraires, les mauvais traitements et les restrictions à la liberté de mouvement et à l'espace civique. Dans ce sillage, elle a mis la lumière sur les mesures sionistes répressives à l'encontre de la société civile. Le 19 octobre, six importantes organisations palestiniennes de défense des droits humains et humanitaires ont été désignées comme des "organisations terroristes", sur la base "d'allégations vagues et non fondées". Les forces d'occupation sionistes ont également procédé à des arrestations arbitraires et des poursuites pénales contre des défenseurs des droits humains, y compris des femmes. Par ailleurs, la responsable onusienne a indiqué que le nombre d'enfants palestiniens détenus par les sionistes et de détenus administratifs "a également considérablement augmenté" par rapport à la période précédente.

En abordant l'expansion coloniale qui "s'est poursuivie" entre le 1er novembre 2020 et le 31 octobre 2021, Mme Bachelet a noté que le nombre de nouveaux appels d'offres et de constructions "a augmenté", ce qui constitue "une violation flagrante du droit international".

"L'avancée continue des colonies à l'intérieur et autour d'Al-Qods occupée, qui consolide davantage un cercle de blocs de colonies autour de la ville, est particulièrement préoccupante. Cela compromet sérieusement la viabilité d'une solution à deux Etats et a de graves répercussions sur les droits de l'homme des Palestiniens".

En outre, les forces sionistes ont démolé 967 structures appartenant à des Palestiniens en Cisjordanie occupée (y compris à Al-Qods), déplaçant ainsi 1.190 Palestiniens, dont 656 enfants, outre l'augmentation "alarmante" de la violence des colons dans ces régions. "Je répète que le principal moteur des violations des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé est l'occupation. Mon Bureau appelle à la fin immédiate de toutes les violations et abus des droits de l'homme et de toutes les violations du droit international humanitaire", a-t-elle conclu.

Poutine signe une loi réprimant les "mensonges" sur l'action de Moscou à l'étranger

Le président russe Vladimir Poutine a signé vendredi soir une loi réprimant de peines de prison pouvant aller jusqu'à 15 ans les "informations mensongères" sur l'action de Moscou à l'étranger. Ce texte, dont la signature présidentielle marque l'entrée en vigueur, punit la "diffusion publique d'informations sciemment fausses sous couvert d'informations fiables" à

propos des "activités des organes de l'Etat russe en dehors du territoire russe". La peine prévue grimpe à 15 ans de prison si les "informations mensongères" ont "entraîné des conséquences graves". Cette loi vient compléter celle adoptée début mars qui prévoit jusqu'à 15 ans de prison pour la publication d'"informations mensongères" sur l'armée russe.

CORÉE DU NORD

Les Etats-Unis veulent des sanctions plus dures du Conseil de sécurité de l'ONU

Les Etats-Unis ont réclamé vendredi devant le Conseil de sécurité de l'ONU des sanctions internationales plus dures contre la Corée du Nord, accusée de "provocations de plus en plus dangereuses", au lendemain du tir d'un puissant missile balistique intercontinental. "Les Etats-Unis appellent tous les Etats membres à pleinement mettre en oeuvre les actuelles résolutions du Conseil de sécurité", a martelé l'ambassadrice américaine à l'ONU Linda Thomas-Greenfield lors d'une réunion du Conseil consacrée à la Corée du

Nord. Cette réunion avait été convoquée à la demande des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de l'Albanie, de l'Irlande et de la Norvège. En présence de ses homologues chinois et russe, l'ambassadrice américaine a annoncé qu'en raison des provocations de plus en plus dangereuses de la RPDC (République populaire démocratique de Corée, ndlr), les Etats-Unis (allaient) présenter au Conseil de sécurité une résolution (...) afin d'actualiser et de renforcer le régime de sanctions de la résolution 2397 du Conseil". Ce texte

avait été adopté à l'unanimité de ses membres du Conseil le 22 décembre 2017, un mois après le tir par Pyongyang d'un missile balistique intercontinental (ICBM), le Hwasong-15, susceptible de transporter "une ogive lourde extralarge" capable de frapper tout le territoire continental américain. Fin 2017, a rappelé Mme Thomas-Greenfield, "le Conseil (de sécurité) avait décidé que nous agirions en cas de lancement par la RPDC d'un ICBM". "C'est précisément ce qu'il s'est passé, il est donc temps d'agir", a-t-elle insisté.

YÉMEN

Frappes de représailles de la coalition "à Sanaa et Hodeida"

La coalition menée par Ryad a effectué des frappes aériennes au Yémen "contre les sources de menace à Sanaa et Hodeidah" en représailles aux attaques des rebelles yéménites Houthis en Arabie saoudite, a tweeté l'agence de presse officielle saoudienne SPA. "L'opération militaire se poursuivra jusqu'à ce que ses objectifs soient atteints", a ajouté l'agence sur le même réseau social, dans la nuit de vendredi à samedi, en citant la coalition. Plus tôt vendredi, les Houthis avaient mené une nouvelle série d'attaques en Arabie saoudite, dont une a provoqué un gigantesque incendie dans un site pétrolier à Jeddah.

APS

MALTE

Les Maltais aux urnes pour les législatives

Les Maltais ont commencé à voter samedi matin pour des législatives qui devraient aboutir à la reconduction du gouvernement sortant, fort de sa bonne gestion de la pandémie de Covid-19. Le Premier ministre travailliste Robert Abela est le grand favori de ce scrutin, pour lequel il a fait campagne sur sa gestion de la crise sanitaire et le bilan économique de son parti après neuf ans au pouvoir.

Le petit archipel méditerranéen est connu pour avoir le taux de participation dépassant généralement les 90%. Cependant l'image du parti travailliste reste associée aux accusations de corruption révélées par la journaliste Daphne Caruana Galizia, dont l'assassinat en octobre 2017 avait choqué le pays et le monde. Critiqué pour ses tentatives d'influencer l'enquête, Joseph Muscat a quitté son poste de Premier ministre (travailliste) début 2020. Son successeur a pris des

mesures pour renforcer l'Etat de droit et la liberté de la presse, encore insuffisantes pour les militants anti-corruption et la famille de Caruana Galizia. Lors d'un dernier meeting jeudi, M. Abela a exhorté ses partisans à lui "faire confiance" afin qu'il "puisse continuer à changer les choses". Le leader du parti nationaliste, Bernard Grech, a lui mis en garde lors d'un rassemblement dans la capitale La Valette: "Notre démocratie est en jeu".

IRLANDE-IRLANDE DU NORD

Le chef de la diplomatie irlandaise évacué après un "canular" à Belfast

Le ministre irlandais des Affaires étrangères, Simon Coveney, a été évacué vendredi en raison d'une alerte de sécurité, à cause d'un "canular" selon la police, alors qu'il prononçait un discours en Irlande du Nord lors d'un événement consacré au processus de paix. "Après examen", les enquêteurs sont

parvenus à la conclusion que l'objet suspect découvert sur place était en fait un "canular", a déclaré Mark McEwan, un responsable de la police nord-irlandaise. Celui-ci était destiné à créer des "perturbations maximales", a-t-il poursuivi, privilégiant selon les premiers éléments de l'enquête la piste des paramilitaires

loyalistes de l'UVF (Ulster Volunteer Force). La police nord-irlandaise avait "déclaré un incident de sécurité alors que le ministre Coveney prononçait un discours programmé au Houben Centre à Belfast", selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères irlandais à Dublin.

25E SILA

Le Premier ministre appelle à relever le défi de la lecture

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a souligné jeudi après-midi lors de l'inauguration officielle du 25e Salon international du livre d'Alger (Sila), au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), que le "défi est d'encourager la lecture et d'en améliorer les taux".

M. Benabderrahmane, qui a fait le tour des stands des exposants au salon, a relevé que l'initiative du président de la République, Abdelmajid Tebboune, d'exonérer tous les participants des frais de location des stands, est une décision qui "concrétise l'intérêt que porte le Président à la Culture".

Entamant sa visite par le stand de l'Armée nationale populaire (ANP), le Premier ministre a appelé le Centre national d'études et de recherches en histoire militaire algérienne à "s'intéresser davantage à des sujets évoquant l'histoire de l'Algérie avant 1830, en montrant le niveau intellectuel des Algériens avant l'invasion coloniale française".

A ce propos, il a rappelé que le "taux d'analphabétisme était de 13% avant 1830 pour atteindre 90% durant la colonisation", précisant que ce taux est "actuellement de l'ordre de 7,9%".

Accompagné par le ministre de la Culture et des Arts, le Premier ministre a assisté à un exposé sur l'édition, notamment l'opération de réédition de 5.000 ouvrages, à raison de 1.000 exemplaires par titre, qui seront distribués dans les établissements scolaires.

Au stand de l'Office des publications universitaires (OPU), M. Benabderrahmane a insisté sur la nécessité de "coéditer des publications universitaires anglophones en Algérie", vu le nombre majoritaire de recherches publiées en anglais, afin "d'améliorer encore le niveau de connaissance et le degré de formation à l'université algérienne".

Du côté de l'Office national des publications scolaires (Onps), le Premier ministre, accompagné du ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a évoqué la recommandation du président de la République portant sur la nécessité "d'imprimer le livre scolaire en trois parties, une pour chaque trimestre, afin d'alléger le poids des cartables des écoliers".

Visitant le stand de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le Premier ministre qui a suivi une présentation des publications de ce corps constitué, a appelé à éditer des ouvrages "traitant de sujets plus proches de la société algérienne et de ses fondements".

Lors de son passage au stand des Douanes algériennes, M. Benabderrahmane a insisté sur ce corps constitué de "faciliter les procédures relatives aux intrants liés à l'indus-

trie du livre". Au Stand de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), il a affirmé que "l'Algérie a souffert du colonialisme comme c'est le cas pour le Sahara Occidental et que l'aube de l'indépendance est pour bientôt".

Poursuivant sa tournée, le Premier ministre a fait une halte au stand de l'ambassade de la Suisse, soulignant que l'Algérie est "reconnaissante envers cette grande nation pour son soutien apporté à la révolution algérienne et pour l'organisation des négociations qui ont abouti aux Accords d'Evian".

Et d'ajouter que les suisses ont soutenu la révolution algérienne et que le militant, homme politique et sociologue suisse, Jean

Ziegler, "était un grand ami de l'Algérie".

En plus du pavillon de l'Italie, invité d'honneur de cette édition, où il a visité l'exposition d'ouvrages proposés, le Premier ministre s'est également rendu au stand du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et à ceux abritant notamment le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) et le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc).

Avec l'Italie comme invité d'honneur, le 25e Sila, qui ouvre ses portes au public vendredi, prévoit de nombreuses rencontres en lien avec l'histoire et en commémoration des 60 ans de la fête de la victoire du 19 mars, mais aussi des tables rondes sur la



littérature et la pandémie de coronavirus. Jusqu'au 1er avril, le salon accueillera les visiteurs tous les jours de 10h00 à 19h00.

Un large éventail d'ouvrages d'histoire et de littérature offert par l'Italie

Le pavillon italien offre dans le cadre de la 25e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2022), qui a ouvert ses portes au public vendredi matin au Palais des expositions, un large éventail de publications en langue italienne consacrées à l'histoire, à la littérature, aux études académiques et universitaires, outre des livres pour enfants.

Cet événement international, dont l'Italie est l'invité d'honneur cette année, est rehaussé par "la présence de 14 maisons d'édition italiennes", lesquelles exposent environ "500 titres" traitant de domaines variés, a indiqué le responsable du pavillon, Hakim Cheniti.

M. Cheniti, également représentant de l'Agence italienne de coopération étrangère relevant du ministère italien des Affaires étrangères, a fait savoir que la "affluence de visiteurs était "considérable" depuis la première heure de l'ouverture du Salon, "notamment les étudiants et professeurs de langue italienne venus de différentes wilayas".

Le responsable a affirmé que l'Agence vise, à travers sa participation au Salon, à "établir une coopération et un partenariat plus larges entre les maisons d'édition algériennes et italiennes dans le domaine du livre et de l'édition", ajoutant que le pavillon réservé à l'Italie veille "à faire connaître le marché livresque italien, tout en mettant l'accent sur le créneau de la traduction".

Le pavillon italien est jonché de plusieurs ouvrages traitant de l'histoire algérienne et des liens unissant l'Italie et l'Algérie, dont "Enrico Mattei et l'Algérie, une amitié inoubliable 1962-2022", édité en 2022 par l'Ambassade d'Italie en Algérie.

De nombreuses activités, dont une rencontre sur "Le roman historique" qu'anime la romancière et éditrice italienne Stefania Uche, et un conférence sur "Traduire des romans algériens en Italie et traduire des romans italiens en Algérie" sont prévues lors de cette manifestation, avec la participation d'écrivains algériens dont les œuvres ont été traduites en italien et des représentants de maisons d'édition.

Également au programme de cet événement, l'organisation d'une table ronde sur la révolution algérienne et la "solidarité du

peuple italien" en faveur de notre cause, laquelle sera animée par un certain nombre d'écrivains italiens tels que Bruna Bagnato et Caterina Ruggiero, et d'autres conférences sur la littérature italienne, notamment les œuvres de la romancière italienne Grazia Dalida (1871-1936). Plus tôt dans la journée, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji avait supervisé l'ouverture du programme culturel de la 25e édition du SILA, conjointement avec le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères italien chargé de la Culture, Benedetto Della Vedova. Le 25e Salon international du livre d'Alger (SILA), qui se tient sous le slogan "Le livre est le pont de la mémoire", réunit 1250 maisons d'édition, dont 266 algériennes, et propose plus de 300.000 titres consacrés aux différents domaines.

Les mémoires individuelles, une "source inépuisable" pour l'écriture de l'Histoire

Des universitaires et éditeurs, réunis vendredi en marge du 25e Salon international du livre d'Alger (Sila), ont souligné que le témoignage et les mémoires individuelles constituent une des sources pour l'écriture de l'histoire de la guerre de libération nationale.

S'exprimant lors d'une rencontre sur l'édition, l'histoire et le livre de mémoire, l'historien Dahou Djerbel, soutient que le recueil de témoignages auprès de témoins de faits historiques, constitue un "matériau" pour l'écriture de l'histoire.

"Le rôle de l'historien consiste à transformer le témoignage en document historique et académique", a-t-il détaillé.

Pour ce chercheur, également directeur de la revue de critique sociale "Naqd", les témoignages oraux comptent beaucoup pour l'écriture de l'histoire, écrite à partir de mémoires individuelles.

Abondant dans ce sens,

l'historien Fouad Soufi, estime pour sa part que les témoignages oraux et écrits des moudjahines constituent un fond important pour l'écriture de l'histoire qui doit "s'affranchir des archives écrites sur l'Algérie, émanant des autorités coloniales".

Pour cet ancien directeur du Centre national des Archives nationales, l'écriture et la production mémorielle en général ne doivent pas se réduire à la Guerre de libération nationale car, a-t-il dit, "la mémoire des individus comprend vécu et souvenirs des témoins et traverse les temps, contrairement à l'histoire qui marque une génération".

Regrettant un "désintérêt" pour la production mémorielle, l'éditeur et libraire, Yacine Hanachi, a relevé, quant à lui, une "baisse considérable" des ventes de livres d'histoire, notant à ce titre que "les jeunes lisent moins les ouvrages traitant de l'histoire de l'Algérie". Le

marché du livre a connu un repli ces dernières années et les livres dédiés à l'histoire et à la mémoire emballent moins les libraires", a estimé ce libraire en activité depuis 1986 et responsable des éditions Média-Plus.

Intervenant à cette rencontre, Selma Hellal, représentante des éditions Barzak, estime que le travail de l'historien consiste à croiser les faits subjectifs et recueillir, à la source, des témoignages sur un fait historique, objet d'étude et d'analyse".

Avec l'Italie comme invitée d'honneur, le 25e Sila prévoit des rencontres sur l'histoire et la mémoire, en commémoration du 60e anniversaire de la fête de la Victoire, célébrée chaque 19 mars, en plus de conférences la littérature.

Inauguré officiellement jeudi, le Sila se poursuit jusqu'au 1er avril au Palais des expositions des pins maritimes.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
Circonscription Administrative de "DAR EL BEIDA
Commune de : BORDJ EL KIFFAN
NIF: 410020001608501029

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 02/2022

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bordj El Kiffan lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale, en application des articles 39, 40, 42, 43 ou 44 du décret présidentiel 15/247 du : 16.09.2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Ayant pour objet la conclusion d'un marché à commande

Location de bus pour transport scolaire

Lot 1 : itinéraire : Hai Haouch Sidi Aissa Bordj El Kiffan vers école la Rassauta Bordj El Kiffan
Lot 2 : itinéraire : Hai Haouch sidi Aissa Bordj El Kiffan vers école el wouroud Dar el Beida
Lot 3 : itinéraire : cité Kaidi vers primaire Moubous

Toute personnes physiques ou morale, ayant la code commercial de "604102" possédant des véhicules ne pas dépassant pas vingt années de mise en circulation et jouissant pleinement de leurs droits civiques.

Le soumissionnaire doit être agréé dans le domaine des prestations objet du cahier des charges (transporteur de voyageurs, Scolaire, universitaire, Personne) et disposant de l'activité sollicitée mentionnée et indiquée sur le registre commerce

Capacité technique

référence professionnelle : ayant une 01 attestation de bonne exécution d'un marché réalisé durant les dix dernières années (transporteur de voyageurs, Scolaire, universitaire, Personne) .

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres national, Peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Bordj El Kiffan contre paiement de 3000 mille dinars, auprès du trésorier communal Bordj El Kiffan

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires et établies conformément aux dispositions réglementaires citées dans le cahier des charges à savoir:

-DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 1- Une déclaration de candidature datée ; signée et cachetée.
- 2- une déclaration de probité datée ; signée et cachetée.
- 3- les statuts relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes
- 4- le reste des pièces (voir la page 06 du cahier des charges).

L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- 1- une déclaration à souscrire conforme au modèle datée, signée et cachetée.
- 2- la mémoire technique.
- 3- le reste des pièces (voir la page 04 ,05,06 du cahier des charges).

NB : NB : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché et ce en application des dispositions de l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

-L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission, datée ; signée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment renseigné ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE), dûment renseigné ;

Il est précisé que les offres devront être remises directement la date et heure limite de dépôt des offres.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications au dossier d'appel d'offre

L'offre doit être adressée sous trois plis, le pli intérieur portant les renseignements du soumissionnaire contenant dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, mis dans un pli extérieur fermés et anonymes portant l'intitulé de l'opération à savoir:

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale n° 02/2022
Ayant pour objet la conclusion d'un marché à commande

Location de bus pour transport scolaire

Lot 1 : itinéraire : Hai Haouch Sidi Aissa Bordj El Kiffan vers école la Rassauta Bordj El Kiffan
Lot 2 : itinéraire : Hai Haouch sidi Aissa Bordj El Kiffan vers école el wouroud Dar el Beida
Lot 3 : itinéraire : cité Kaidi vers école primaire Moubous 2

La durée de préparation des offres et fixée à quinze (15) jours à compter de la première 1^{re} Publication Dans le BOMOP ou la presse.

Le jour et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12.30h.

L'ouverture des plis est fixée en séance publique, en présence des entreprises, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.00h

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

TÉLÉPHONIE

Les marques de smartphones chinoises dominent le marché africain au quatrième trimestre 2021

Le fabricant de smartphones basé en Chine, Transsion Holdings, a dominé le marché africain des smartphones au quatrième trimestre 2021, avec une part de marché unitaire combinée de 47,9 %, selon une étude publiée mercredi par l'International Data Corporation (IDC).

IDC a déclaré que "Transsion, qui fabrique les smartphones de marques Tecno, Infinix et Itel, a dépassé Samsung et Xiaomi (y compris Poco), qui obtiennent quant à elles des parts de marché respectives de 19,6 et 7,1 %".

Le rapport d'IDC a cependant révélé que le marché global de la téléphonie mobile en Afrique avait enregistré une baisse de 11,3 % en glissement annuel, en vendant en 2021 un total de 48,6 millions d'unités.

Taher Abdel-Hameed, analyste chez IDC, a déclaré que les pénuries mondiales, les pressions inflationnistes et l'amélioration des capacités

des appareils avaient fait grimper le prix moyen des smartphones.

Cela explique que les principaux marchés de la téléphonie mobile en Afrique aient tous connu un ralentissement, à l'exception de l'Afrique du Sud, qui a connu une légère croissance annuelle.

Pour ce qui est des tranches de prix, les téléphones bas de gamme (moins de 200 dollars américains) ont continué à dominer le marché africain en 2021, avec 81,1 % des ventes.

L'IDC estime que le marché africain des smartphones augmentera de 3,8 % en termes de ventes unitaires en 2022.



AÉROSPATIALE

L'Australie lance une agence de défense spatiale

Le gouvernement australien a annoncé mardi la création d'un commandement militaire de l'espace, calqué sur la Space Force des Etats-Unis, afin de sécuriser une place dans le cosmos.

"L'espace est de plus en plus encombré et déjà contesté, notamment parce qu'en-tre concurrence et conflit, les frontières deviennent de plus en plus floues", a dé-

claré le ministre de la Défense Peter Dutton.

Dans un discours prononcé devant l'armée de l'air australienne, il a déclaré que l'espace "prendra une plus grande importance militaire au cours de ce siècle".

Ce nouveau "bras armé" spatial - surnommé "Space Command" - sera modeste

à ses débuts, a souligné le ministre, sans donner de chiffres ou d'effectifs affectés à ce projet. Cette agence sera dirigée par le vice-maréchal de l'air Cath Roberts qui supervisera une équipe composée de membres de l'armée, de la marine et de l'armée de l'air australiennes, ainsi que de partenaires privés.

Si au départ elle sera "modeste", l'Aus-

tralie aura besoin de "Forces spatiales à l'avenir", a assuré Peter Dutton.

Le gouvernement conservateur australien a fait de l'armée sa priorité à l'approche des élections, s'engageant au début du mois à augmenter la force de défense du pays à 80.000 hommes d'ici 2040.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE DIRECTION DES
ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
N.I.F : 099811019023819

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°04/2022

La direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la **REALISATION D'UN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE DE 300 PLACES A IN -SALAH LOT N°12 =FOURNITURE ET POSE DES POSTES TRANSFOS MT MT**

Les entreprises ou leur représentants délégués qualifiés en bâtiment (principal ou secondaire) catégorie deux (II) ou plus intéressées par le présent appel d'offres national d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset (Bureau des Etudes, Evaluation et Formalisation des Marchés) contre un reçu de paiement 1000.00 DA non remboursable libellé au nom du trésorier (compte N°201.007).

Conditions d'élimination :

Les entreprises qui présentent des délais de réalisation supérieurs à 01 mois leurs offres seront rejetées.

Les entreprises ou sociétés qui présentent des délais de garantie inférieure à 24 mois leurs offres seront rejetées.

Chaque soumissionnaire ne propose aucun délai de réalisation sera éliminé. Chaque soumissionnaire ne propose aucun délai de garantie sera éliminé.

Chaque soumissionnaire ne signe pas le mémoire technique justificatif sera éliminé.

Chaque soumissionnaire qui ne remplit pas la lettre de soumission en chiffre et en lettre son offre sera éliminée.

Conditions d'éligibilité :

Les entreprises doivent présenter certificat de qualification et de classification en Bâtiment

(principal ou secondaire) catégorie deux (II) ou plus. Les entreprises doivent être réalisées durant les 05 dernières années et l'année en cours au moins un projet (fourniture et pose des postes transformateurs).

Les entreprises ou sociétés doivent être homologués par SONALGAZ. Les offres doivent être présentées comme suit :

1- Le dossier de Candidature (Enveloppe A)

- Une déclaration de probité paraphées et signées
- Une déclaration de candidature paraphées et signées

- Les statuts pour les sociétés

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification.

- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires

- Capacités techniques :

- moyens humains justifié par (mise à jour (CNAS) et/ou l'affiliation du personnel déclaré à la CNAS

- moyens matériels justifiés par (Cartes grise ou récipécé de circulation en cours de validité) + assurance, pour matériel roulant), et chaque pièce réglementaire pour le matériel non roulant.

- références professionnelles

2 - L'offre technique (Enveloppe B)

- Une déclaration à souscrire paraphées et signées

- Un mémoire technique justificatif.

- Le planning général de réalisations.

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3 - L'offre financière (Enveloppe C)

- La lettre de soumission ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU)

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Les offres devront être déposées à la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Tamanrasset sise cité administrative route de l'askrem (Bureau des Etudes, Evaluation et Formalisation des Marchés) et doivent être présenter sous enveloppe fermée et anonyme contenant (03) autres enveloppes A, B et C pour l'enveloppe « A » pour Le dossier de candidature l'enveloppe « B » pour L'Offre technique l'enveloppe « C » pour L'Offre financière respectivement ; portant les informations indiqués dans le cahier des charges, et l'enveloppe extérieur ne comportant aucune mention autre que l'expression:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITES MINIMALES N° 04 / 2022 REALISATION D'UN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE DE 300 PLACES A IN -SALAH LOT N°12 =FOURNITURE ET POSE DES POSTES TRANSFOS MT MT

Le délai de préparation de l'offre est 15 jours, à partir de la première parution de l'avis dans la presse et/ou le BOMOP. La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres jusqu'à 10h30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmenté par le délai de préparation des offres à partir de La date de dépôt des offres, L'ouverture des plis se tiendra en science publics le dernier jour de dépôt des offres à 11h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

CYCLISME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (COURSE SUR ROUTE JUNIORS)

5^e place pour l'Algérien Ryad Bakhti

Le cycliste algérien Ryad Bakhti a s'est contenté samedi de la 5^e place de la course sur route juniors (garçons) des championnats d'Afrique qui se déroulent à Sharm El Sheikh en Egypte (22-26 mars).

L'Algérien a terminé la course, longue de 87 kilomètres, en réalisant un temps de 2:14.12, soit à trois secondes du vainqueur de l'épreuve, l'Erythréen Habteab Yoel (2:14.09).

Sous la conduite du coach Elyès Laroui, la sélection algérienne a pris part à cette course avec un effectif composé de quatre coureurs : Ouassama Khellaf, Ryad Bakhti, Akram Belabsi et Abderrahmane Kessir. Dimanche, ce sera au tour de la sélection algérienne élite messieurs de prendre part à la course sur route, longue de 150 kilomètres (un circuit fermé de 12 kilomètres).

Lors des épreuves du contre-la-montre, la sélection algérienne avait décroché cinq médailles (2 or, 1



argent et 2 bronze). Les deux médailles d'or ont été l'œuvre de la cycliste Nesrine Houili au contre-la-montre individuel élite et U-23, une excellente performance pour la seule représentante algérienne au rendez-vous africain de Sharm El Sheikh.

La médaille d'argent a été décrochée par la sélection masculine juniors au contre-la-montre par équipes, alors que les deux médailles de bronze ont été remportées par Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki au contre-la-montre individuel (U-23) et la sélection

masculine élite au contre-la-montre par équipes.

La sélection nationale prend part au rendez-vous africain de Sharm El Sheikh avec 12 cyclistes, six (seniors/messieurs), cinq juniors (messieurs) et une dame. Les seniors sont: Az-zedine Lagab, Hamza Ammari, Islam Mansouri, Ayoub Sahiri, Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki et Mohamed Amine Nehari, sous la direction du coach Hamza Hakim.

Le groupe des juniors, est composé d'Ouassama Khellaf, Ryad Bakhti, Mohamed Medjadji, Akram Belabsi et Abderrahmane Kessir, sous la direction du coach Elyès Laroui, alors que la jeune Nesrine Houili est l'unique représentante féminine dans le groupe.

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES U14

L'Algérienne Maria Badache en finale

La joueuse de tennis de l'équipe nationale (U14), Maria Badache, s'est qualifiée pour la finale du Championnat d'Afrique de la catégorie, après son succès samedi au Caire, face à l'Égyptienne Farah Assad Hassan Abdalla en deux sets à zéro (2-0) Badache, tenante du titre, a bataillé dur pour s'adjuger le premier set (7-5) avant de dérouler dans le second set rem-

porté 6-1 devant la tête de série N.3 du tournoi. En finale prévue dimanche, la joueuse algérienne, tête de série N.1, affrontera la tête de série N.2, l'Égyptienne Judy Tawela, qualifiée aux dépens de la Tunisienne Tasnime Ismail, tête de série N.4. Chez les garçons, Nacer Abdelmouhaymen Ghoulil avait validé mardi soir son ticket pour le second tour après son

succès devant le Libyen Andulrahman Ben Ataya (6-0, 6-2), avant de perdre face au Tunisien Omar Hfaiedh, tête de série N.8, sur le score 6-0, 6-1. Pour sa part, Yacine Meghari a perdu au premier tour devant Whata Makanaka (Zimbabwe) sur le score 6-7(5), 6-0, 6-1. En terre égyptienne, les trois représentants algériens sont encadrés par l'entraîneur Abdelkader Ghoulil.

PENTATHLON/COUPE NATIONALE MILITAIRE

Clôture des compétitions à Ouargla

Les épreuves de la coupe nationale militaire de pentathlon ont pris fin, jeudi au complexe sportif régional de la 4^{ème} Région militaire (4RM) à Ouargla, par la remise des trophées et médailles aux vainqueurs.

Dans une allocution de clôture prononcée au nom du commandant de la 4^{ème} RM, le chef d'état-major de cette région militaire, le général Smain Chouabna, s'est félicité de la bonne organisation et l'esprit compétitif ayant marqué cette compétition.

S'étant étalée sur quatre jours, la coupe nationale militaire de pentathlon s'est déroulée avec la participation de dix-huit (18) équipes représentant les différentes Régions militaires, les commandements de force, les écoles et les grandes unités de l'Armée nationale populaire (ANP).

Ouverte dans les disciplines du tir au fusil, le lancer de grenade, le parcours du combattant, le cross et la

natation-obstacles, cette compétition a donné lieu aux résultats techniques suivants :

Classement par équipes :

- 1-6^{ème} Région Militaire
- 2-Commandement de la gendarmerie nationale
- 3-3^{ème} Région Militaire

Classement par équipes (Relais)

- 1-4^{ème} Région Militaire
- 2-Ecole supérieure des forces spéciales (4RM)
- 3-5^{ème} Région Militaire

Classement individuel

- 1-Senani Walid (3^{ème} RM)
- 2-Bouleqsab Sofiane (5^{ème} RM)
- 3-Ghibour Yacine (6^{ème} RM) .

PARA-ATHLÉTISME (GRAND PRIX DE FAZZA) /3^e JOURNÉE

L'Algérie décroche six médailles d'or

Les athlètes algériens ont décroché six nouvelles médailles d'or et une en argent, lors de la 3^e et avant dernière journée de la 13^e édition du Grand Prix de Fazza de para-athlétisme, devant prendre fin, jeudi soir au Club Dubaï Club pour des personnes handicapées, avec le déroulement de la 4^e et dernière journée. Avec cette nouvelle moisson, l'Algérie porte son escarcelle de médailles à 12 (8 or, 3 argent et 1 bronze), occupant provisoirement la deuxième place, derrière la Thaïlande (8 or, 9 argent et 9 bronze). La Colombie (7or, 6 argent et 4 bronze) complète le podium. La 3^e journée

du Grand Prix de Fazza de para-athlétisme a permis aux athlètes algériens de se distinguer, à commencer par Walid Ferhah sacré au lancer de poids (F32) avec 11,06 mètres, devant l'Émirati, Hassan Moosa (3,36 mètres). Au disque, classe F56/57, la doyenne des para-lymptiens algériens, Nadia Medjmedj (F56) a ajouté une or, grâce à une table de cotation (1033 points), devant sa compatriote Safia Djelal (F57) 861 pts et la Nigérienne Alam Constance (774 pts).

De son côté, Mohamed Berrahal (T51, 52) s'est offert le vermeil au concours du disque, avec une table de cotation à (1006

pts), devant les Indiens Dharambir (904 pts) et Amrutla Panchal (810 pts).

La 4^e médaille d'or de 3^e journée a été l'œuvre de Kamedil Kardjena (F33) au lancer de poids, avec un jet à 10,19 mètres, devant les Émiratis Alhisani Ahmed (9,48 mètres) et Ahmed Almaazmi (8,21 mètres). Dans l'épreuve du 400m (T13), le champion paralympique à Tokyo, Athmani Skander Djamil a remporté haut la main, l'or du Grand Prix, en franchissant la ligne d'arrivée largement en tête en 48.19, devant le Colombien Bermundez Villar Bra (50.90) et le Nigérien Adebayor Kokoomo (54.58). Lors des deux

premières journées du rendez-vous émirati, les Algériens avaient remporté six médailles dont trois en or, en plus d'un record du Monde et deux continentaux. Les médailles en vermeil ont été gagnées, respectivement, par Safia Djelal (poids), avec un jet à 11,56 mètres, réalisant du coup, un nouveau record du Monde, Walid Ferhah au Club (F32), 37,42 mètres et un nouveau record d'Afrique, Boudjadar Asmahane au poids (F33), avec un jet à 6,42 mètres. Quelques 450 athlètes de 43 pays dont l'Algérie prennent part aux joutes de Fazza auxquelles l'Algérie participe avec neuf athlètes dont quatre dames.

EQUITATION - COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE SAUT D'OBSTACLES CADETS JUNIORS

Début des épreuves à Oran

Les épreuves de la Coupe d'Afrique des nations de saut d'obstacles dans les catégories cadets et juniors ont débuté, jeudi, au centre équestre "L'Etrier Oranais" d'Es-Sénia, avec la participation de cavaliers et cavalières issus de neuf (9) pays du continent. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée, en présence du commissaire de la

19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) Oran-2022, Mohamed Aziz Derouaz et des autorités locales et de représentants de la Confédération africaine des sports équestres. Cette compétition africaine de trois jours, organisée par la fédération algérienne de cette discipline, en partenariat avec le club "L'Etrier Oranais" et en col-

laboration avec la CASE, sous l'égide de la fédération internationale (FEI), regroupe des représentants du Zimbabwe, de la Zambie, d'Afrique du Sud, du Botswana, de l'Éthiopie, du Kenya, de la Tunisie, de la Libye et le pays hôte l'Algérie. Le programme prévoit des épreuves en individuel et par équipes dans la catégorie des cadets

sur des obstacles de 1,10 mètre et celle des juniors sur des obstacles de 1,20 mètre. En marge de cette compétition continentale, des épreuves de présélection des cavaliers seniors sont prévues pour arrêter la liste des participants devant représenter l'Algérie aux prochains Jeux méditerranéens, prévus l'été prochain à Oran.



EQUITATION - COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CADETS-JUNIORS)

La compétition connaît un "franc succès" à Oran (responsable)

La Coupe d'Afrique des nations de saut d'obstacles dans les catégories cadets et juniors, qui se poursuit depuis jeudi passé à Oran, connaît un "franc succès", a déclaré samedi la présidente de la fédération équestre algérienne (FEA), Fahima Sebiane. "De l'avis même des participants, tout se déroule comme prévu, aussi bien sur le plan organisationnel que technique. Tout le monde est satisfait des conditions y régnant", a-t-elle indiqué à l'APS.

La compétition, qui s'inscrit dans le cadre des événements expérimentaux (Test events) en prévision de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue l'été prochain à Oran, est domiciliée au centre équestre "L'Etrier Oranais" d'Es-Sénia, celui là même qui abritera les épreuves de la discipline lors des JM. Elle regroupe les cavaliers et cavalières issus de neuf (9) pays du continent. "Personnellement, j'ai tout fait pour que cette Coupe des nations ait lieu à Oran pour qu'elle soit une répétition générale avant les JM", a encore expliqué Fahima Sebiane.

Le centre équestre "L'Etrier Oranais" d'Es-Sénia a rouvert ses portes le week-end dernier à l'occasion du Concours international organisé toujours dans le cadre des "Tests événements" des JM. Cet infrastructure a subi d'importants travaux de remise à niveau pendant près de deux années. Les travaux en question ont concerné pas moins de six opérations, à savoir réfection et réalisation de 120 box, réalisation d'une piste de compétition et d'une tribune de 500 places, construction des sanitaires, de bassins, d'une cafétéria et réhabilitation du siège de l'administration, du mur de clôture, en plus des VRD, de l'aménagement d'une piste d'entraînement et de l'installation du système de vidéo surveillance, rappelé-t-on.

"Dans l'ensemble, les représentants de la fédération équestre internationale, présents parmi nous en cette occasion, sont satisfaits du site de la compétition. Ils ont toutefois formulé quelques recommandations que les organisateurs des JM vont prendre en charge", a encore expliqué la présidente de la FEA. Les recommandations en question ont trait notamment "à la maintenance de la piste de compétition et l'acquisition dans les meilleurs délais des sauts d'obstacles", a-t-elle souligné. A ce propos, une réunion a regroupé les hôtes de l'Algérie avec le comité d'organisation des JM, en présence du représentant du ministre de la Jeunesse et des Sports, a fait savoir Mme Sebiane, annonçant au passage la programmation d'une dernière répétition générale (Concours international) au niveau du même site le 16 juin prochain, soit avant dix jours du début des JM.

La coupe d'Afrique des nations de saut d'obstacles cadets-juniors sera clôturée ce samedi. Elle est organisée par la FEA, en partenariat avec le club "L'Etrier Oranais" sous l'égide de la fédération internationale (FEI). Les pays participants sont le Zimbabwe, la Zambie, l'Afrique du Sud, le Botswana, l'Éthiopie, le Kenya, la Tunisie, la Libye et le pays hôte l'Algérie.

MONDIAL 2022 (BARRAGE) CAMEROUN-ALGÉRIE

L'Algérie fait un grand pas vers la qualification

La sélection algérienne de football a fait un grand pas vers la qualification à la Coupe du monde 2022, en décrochant une précieuse victoire en déplacement devant le Cameroun (1-0), vendredi soir à Douala en match barrage aller qualificatif au Mondial au Qatar.

Evaluant avec un onze de départ inédit, les hommes de Djamel Belmadi ont su faire déjouer une équipe camerounaise, qui n'a pas trouvé de solutions face à un bloc algérien solidaire et maîtrisant son plan de jeu à la perfection.

Après une entame de match compliquée devant les 5000 spectateurs camerounais du stade Japoma, les Verts vêtus d'une tunique blanche à cette occasion, ont su résister aux assauts des Lions indomptables grâce à une défense à cinq joueurs, portée par la charnière centrale Djamel Belmari-Aïssa Mandi-Abdelkader Badrane et bien épaulée par les latéraux Rami Bensebaini et Hocine Benayada.

Solides dans les duels et précis sur les interventions dans les derniers mètres, les défenseurs algériens ont protégé Rais M'bolhi, qui n'a pas eu à se démentir pour garder ses caes vierges. Maîtrisant parfaitement son sujet en défense, l'équipe nationale a également retrouvé

son réalisme en attaque en convertissant en but une des rares occasions obtenues durant cette rencontre.

Après avoir raté son premier duel face au gardien camerounais, Islam Slimani a inscrit l'unique but match d'une tête rageuse au point de penalty sur un service de Youcef Belaïli.

Auteur de son 40e but en sélection, "Super Slim" ou "Islam la Légende", a encore une fois été décisif permettant à la sélection nationale de décrocher une victoire historique face au Cameroun, qui n'avait jamais perdu un match officiel contre l'Algérie.

Alors qu'il est à une longueur de battre le record africain du meilleur buteur dans la phase des éliminatoires de la Coupe du monde, détenu par l'Ivoirien Didier Drogba, le natif de Aïn Benian, ville côtière à l'Ouest d'Alger, a conforté son statut de meilleur buteur algérien de tous les temps avec 40 buts en 84 sélections. A la faveur de cette vic-



toire, l'Algérie qui a brisé le signe indien en battant le Cameroun pour la première fois de son histoire, renoue avec le succès après la désillusion de la CAN-2022 et une élimination dès le premier tour avec un triste bilan d'un nul et deux défaites. Les hommes Djamel Belmadi n'avaient plus

gouté à la victoire en match officiel depuis novembre 2021 face à Djibouti (4-0). En décrochant ce précieux succès en déplacement, les Verts prennent une sérieuse option sur la qualification à la Coupe du monde 2022, avant le match retour prévu mardi soir au stade Tchaker de

Blida. Mais attention à l'excès de confiance, car le billet pour le Qatar n'est pas encore en poche et il faudra rester vigilants face aux Lions indomptables qui n'ont pas encore dit leur dernier mot, comme l'a rappelé le capitaine Riyad Mahrez en conférence de presse.

Le Président Tebboune félicite les Verts

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a félicité la sélection nationale de football pour sa précieuse victoire devant son homologue du Cameroun sur le score de (1-0), en match aller des barrages de qualification à la Coupe du monde (Qatar 2022), disputé vendredi au stade de Japoma à Douala (Cameroun).

"Vous nous avez offert une superbe prestation et vous nous avez comblés de joie... Vous demeurez toujours grands. Nous célébrerons, avec la volonté d'Allah, ensemble la qualification à Blida", a écrit le Président Tebboune sur son compte Twitter. Le match (retour) des barrages se déroulera mardi prochain (29 mars) au stade Mustapha Tchaker de Blida à partir de 20h30 heure locale.

M. Salah Goudjil félicite les Verts

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a adressé un message de félicitations au sélectionneur national de football, Djamel Belmadi et à ses poulains, pour la précieuse victoire face à la sélection camerounaise sur le score de (1-0), en match aller des barrages de qualification à la Coupe du monde (Qatar 2022), disputé vendredi au stade de Japoma à Douala (Cameroun).

"Mille félicitations aux guerriers du désert pour avoir arraché une victoire méritée qui apaise les esprits inquiets pour la qualification au Mondial en match retour.

Vous avez fait la joie du peuple algérien, égayé les jeunes en réalisant ce score probant et réalisé, jour après jour, l'utopie des Algériennes et Algériens qui rêvent de voir, grâce à vous, les couleurs nationales claquer au vent au Mondial de Qatar 2022", lit-on dans le message de félicitations publié sur la page officiel du Conseil de la nation.

"Vous avez remporté le premier round avec brio faisant preuve d'un haut sens de combativité et d'une détermination algérienne par excellence en vue de répondre aux aspirations de tout un peuple (...).

Toutes nos prières au sélectionneur national et ses joueurs pour qu'ils puissent poursuivre sur cette dynamique et d'exceller au Stade Tchaker à Blida en ce mois des Chouhada", a-t-il ajouté. Le match (retour) des barrages se déroulera mardi prochain (29 mars) au stade Mustapha Tchaker de Blida à 20h30 heure locale.

Le président de l'APN félicite la sélection nationale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a adressé un message de félicitations à la sélection algérienne de football suite à sa victoire (1-0) en match aller des barrages de qualification à la Coupe du monde (Qatar 2022), disputé vendredi au stade de Japoma à Douala (Cameroun).

"Félicitations à notre équipe nationale qui vient de mettre un pied au mondial de Qatar. En dépit des critiques, les guerriers du désert ont fait leurs preuves en honorant l'emblème national. Bon courage aux guerriers dans leur match décisif", a écrit le président de la chambre basse du Parlement sur son compte twitter.

Le Premier ministre félicite les verts pour leur victoire contre le Cameroun

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a félicité la sélection algérienne de football pour sa victoire devant son homologue camerounaise (1-0) en match aller des barrages de qualification à la Coupe du monde (Qatar 2022), disputé vendredi au stade de Japoma à Douala (Cameroun). "Tel un seul homme, nous nous sommes relevés là où nous sommes tombés. Vous avez prouvé que rien n'est impossible dans le monde du football. Il ne reste que 90 minutes pour passer au mondial", a écrit le Premier ministre sur son compte twitter. Le match (retour) des barrages se déroulera mardi prochain (29 mars) au stade Mustapha Tchaker de Blida à partir de 20h30 heure locale.

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha félicite "les verts" pour la victoire face au Cameroun

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha a félicité l'équipe nationale de football après la victoire méritée face à son hôte Camerounais sur le score de (1-0), en match aller des barrages de qualification à la

Coupe du monde (Qatar 2022), disputé vendredi au stade de Japoma à Douala (Cameroun).

"Je vous félicite en mon nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire (ANP) pour cette victoire héroïque en dehors du pays tout en attendant votre qualification au match retour mardi prochain", a écrit le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha dans son message de félicitation publié par le ministère de la Défense nationale (MDN) sur sa page Facebook. Saluant "le rôle des supporteurs qui se sont déplacés au Cameroun pour vous encourager dans une image reflétant le sens de la cohésion et de l'appartenance, je vous réitère mes félicitations et vive l'Algérie", a-t-il encore écrit. Le match (retour) des barrages se déroulera mardi prochain (29 mars) au stade Mustapha Tchaker de Blida à 20h30 heure locale.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports félicite les verts pour la victoire face au Cameroun

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezak Sebtag a félicité l'équipe nationale de football pour sa victoire méritée face à son hôte camerounais sur un score de (1-0) en match aller des barrages de qualification à la Coupe du monde (Qatar 2022), disputé vendredi au stade de Japoma à Douala (Cameroun).

"Félicitations à la sélection nationale de football pour cette victoire méritée face à l'équipe camerounaise en match aller des barrages de qualification à la Coupe du monde (Qatar 2022).

Mille félicitations à nos héros, les Guerriers du déserts pour cette victoire qui a fait la joie et la fierté des Algériens", a écrit M. Sebtag dans son message de félicitation publié sur la page Facebook du ministère.

"Mes remerciements et toute ma considération à tous ceux qui ont contribué à ce sacre qui offre à la sélection nationale sous la direction du maestro Djamel Belmadi un avantage avant de disputer le match retour en Algérie. Ma gratitude est également adressée à l'ensemble des staffs technique, administratif et médical", lit-on sur la même source.

Et d'ajouter "vous souhaitant davantage de victoires, je tiens à saluer et à remercier les supporters des Guerriers du désert, lesquels ont été véritablement le douzième homme, merci à vous".

Le match (retour) des barrages se déroulera mardi prochain (29 mars) au stade Mustapha Tchaker de Blida à partir de 20h30 heure locale.

MONDIAL 2022 (BARRAGE) CAMEROUN - ALGÉRIE

Les Verts regagnent Alger avec une option sur la qualification

La sélection algérienne de football a regagné samedi matin Alger, avec un succès historique contre le Cameroun (1-0), vendredi à Douala pour le compte du match barrage aller, prenant ainsi une belle option sur la qualification à la Coupe du monde 2022 au Qatar.

Au stade de Japoma de Douala considéré par les Algériens comme le terrain maudit durant la CAN-2021, les Verts ont réalisé le gros coup en s'imposant un but à zéro grâce à l'inévitable et la "légende" Islam Slimani, auteur de son 40e but toutes compétitions confondues et le 17e en phase des éliminatoires au mondial, soit à une seule réalisation de l'Ivoirien Didier Drogba (18 buts).

Un succès historique pour la troupe à Djamel Belmadi, qui est la première à faire tomber les Lions Indomptables à domicile sur un match de 90 minutes depuis 1998.

Il s'agit aussi par ailleurs de la première victoire algérienne contre le Cameroun en compétition officielle. Les Verts se sont dirigés directement au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) pour se reposer, en attendant le programme qui sera tracé par le sélectionneur national en vue de la manche retour prévue mardi (20h30) au stade Mustapha Tchaker de

Blida. A ce titre, la pelouse du stade du Chahid Mustapha Tchaker de Blida est fin prête pour accueillir la rencontre de la sélection algérienne devant son homologue camerounaise, affirmait la Fédération algérienne (FAF).

L'équipe spécialisée du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, emmenée par l'ingénieur Djelloudi Abdelkrim ainsi que le personnel de l'OPOW de Mustapha Tchaker, n'ont pas lésiné sur les efforts ni sur les moyens pour l'entretien de cette pelouse afin qu'elle soit au top le jour J. Le match retour sera officieusement par le Gambien Bakary Gassama.

Ce dernier sera assisté par l'Angolais Jerson Emiliano Dos Santos (1er assistant) et l'Égyptien Mahmoud Aboulregal (2ème assistant). Le quatrième arbitre est l'Égyptien Amin Mohamed Omar, alors que le commissaire au match est le Tunisien Bousaïri Boujlel.

La VAR sera dirigée par la paire Allemande, composée de



Marco Fritz (arbitre principal) et Christian Dingert (assistant).

Le coordinateur général sera l'Égyptien Mazen Marzouk. L'of-

ficier-médecin est l'Algérien, Abdelmadjid Yacine Zerguini.

Scènes de liesse dans les wilayas du centre, après la victoire des Verts

La victoire réalisée par la sélection algérienne de football devant le Cameroun 0-1, mi-temps (0-1), en match aller des barrages de qualification à la Coupe du monde 2022, disputé vendredi au stade de Japoma à Douala, a fait sortir les gens dans la rue à travers les wilayas du centre pour fêter cette victoire dans la liesse.

L'unique but de la rencontre inscrit par Islam Slimani (40e), avait déjà fait sauter de joie les Algériens, dans les foyers, les cafés, les places publiques où des écrans géants ont été installés par les directions de wilaya de la jeunesse et des sports pour permettre aux supporters de suivre le match dans son intégralité.

À Blida, des citoyens en liesse, exhibant fièrement l'emblème national, sont sortis scandant: " nous arrivons Tchaker " en allusion, au match retour qui se jouera, mardi (20h30) au stade Tchaker.

À Chlef, des cortèges de véhicules et une foule nombreuse ont envahi les rues pour fêter cette première victoire avec les youyou des femmes, les jeux pyrotechniques et les klaxons.

Les chants patriotiques et autres chansons de stades ont rempli la nuit de Chlef.

Mêmes scènes de joie à travers les rues de Djelfa ou un hommage a été rendu par les fans du ballon rond, à Djamel Belmadi, Slimani et à toute l'équipe, pour cette belle performance, exprimant leur reconnaissance aux Verts d'avoir offert ces moments de joie aux Algériens. Les habitants des wilayas de Tipasa et Médéa n'ont pas dérogé à la règle. Ils ont, eux aussi, envahi les rues dès la fin du match pour fêter la victoire.

des cortèges de véhicules et de foules de citoyens sont descendus dans les rues pour vivre ensemble, la joie de la victoire.

À Bouira, dès le sifflet final, une grande ambiance de fête a éclaté au centre-ville, où une grande foule de jeunes et d'automobilistes ont défilé sur le boulevard principal de la ville sous des concerts de klaxons et de chants sportifs à la gloire de l'équipe nationale.

Des milliers de personnes ont laissé exploser leur joie dans les rues à Bejaia pour célébrer le précieux succès des

Verts. Aussitôt le match terminé, et après une salve d'allégresse, exprimée dans les foyers, des groupes fort bruyants se sont portés dehors, créant un vacarme de kermesse dans tous les quartiers et sortant la ville de sa torpeur après un silence de cimetière qui a duré le temps du match.

En moto, en voiture, ou à pieds, ils ont bravé le froid et la pluie, il est vrai très légère, chantant et criant à tout va, dans une ambiance chaude et électrique, ralliant l'avenue de la liberté, surtout et la place Gueydon, où ils espèrent faire foule et fêter la victoire de cette première manche contre les lions indomptables.

À Boumerdes, des citoyens sont sortis à bord de véhicules pour sillonner les rues principales du centre-ville, dans une ambiance festive, avec klaxon et emblème national, les jeunes à bord de motos ont créé une ambiance particulière, alors que certains ont préféré sortir à pied pour assister aux spectacles offerts par les fêtards.

À Tizi-Ouzou, des scènes de joie ont

suivi la victoire de l'équipe nationale dès le coup de sifflet final à travers certaines artères de la ville des Genêts, notamment, par des jeunes. A leur tour, des quartiers des villes de Kouba, Rouisseau, Birkadem, El Mouradia, et autres, ont été également envahies par la grande foule de jeunes supporters, sans distinction d'âge.

Fantastique et extraordinaire! Et les superlatifs ne sont pas assez forts pour décrire les scènes de joie et de liesse qui se sont emparées de ses quartiers qui se sont transformés en une véritable "arène" pour fêter comme il se doit, le succès, combien important des Verts.

Partout, c'est le même décor.

Des cortèges de voitures, klaxons stridents, se sont constitués pour converger vers le centre-ville où l'on pouvait apercevoir des centaines de drapeaux déployés sur les balcons.

Les "one, two, three, viva l'Algérie" entremêlés de you you, fusaient de partout dans une atmosphère qui en dit long sur la joie de tout un peuple.

MEILLEUR BUTEUR AFRICAIN DES ÉLIMINATOIRES AU MONDIAL
Slimani se hisse à la 2^e place avec 17 buts

L'attaquant international algérien, Islam Slimani, buteur lors de la précieuse victoire des Verts contre le Cameroun (1-0) vendredi soir au stade Japoma de Douala, en barrage aller de qualifications au mondial 2022, a rejoint Samuel Eto'o et le Burkinabé Mamouni Dagnano, à la 2e place du classement du meilleur buteur africain des éliminatoires de la Coupe du monde, avec 17 réalisations.

L'artilleur du Sporting Lisbonne a inscrit son 17e but cinq minutes avant la pause d'une tête rageuse au point de pénalty, qui n'a laissé aucune chance au gardien camerounais à Onana (0-1) permettant aux Verts de s'imposer pour la première de leur histoire en match officiel contre les Lions indomptables.

Slimani qui est également le meilleur

buteur de l'histoire de la sélection algérienne avec 40 buts, n'est plus qu'à une réalisation du leader du classement africain en éliminatoires du mondial, l'Ivoirien Didier Drogba (18).

Le natif d'Ain Benian est entré ainsi un peu plus dans la légende, en consolidant son statut de meilleur buteur de l'histoire de l'équipe nationale par un quarantième but.

Classement des meilleurs buteurs de l'histoire des éliminatoires de la coupe du monde (Afrique):

Joueurs :	buts
1. Didier Drogba	18 buts
2. Moumouni Dagnano	17 buts
-- Samuel Eto'o	17 buts
-- Islam Slimani	17 buts.

Aboubakar sera d'attaque face à l'Algérie

L'attaquant international camerounais Vincent Aboubakar, blessé lors du barrage aller qualificatif au mondial 2022 contre l'Algérie (0-1) vendredi à Douala, sera opérationnel pour la manche retour prévue mardi prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida, a indiqué l'entraîneur principal des Lions Indomptables Rigobert Song Bahanag.

"Vincent Aboubakar a un problème de talon récurrent. La lourdeur du terrain ce soir a aggravé la douleur, c'est pourquoi nous l'avons remplacé à la pause pour éviter d'empirer son cas", a révélé Song.

"Nous verrons ce qui se passera lors de notre prochain match, mais nous sommes sûrs qu'il sera disponible pour aider l'équipe." a-t-il ajouté. Le principal attaquant et meilleur buteur du Cameroun à la CAN 2021 Vincent Aboubakar a disputé une mi-temps avant de laisser sa place à Léandre Kana Tawamba.

Les Camerounais espèrent avoir un Aboubakar en pleine forme qui peut créer un impact dans le match retour tandis que les Verts, ont une avance qu'il leur suffit de protéger pour décrocher une cinquième participation à la Coupe du Monde de la FIFA.

Le 40e but international d'Islam Slimani a suffi pour condamner les Lions indomptables à leur première défaite au stade de Japoma, et à domicile pour la première fois depuis leur défaite contre le Ghana en 1998.

Le match retour est prévu le mardi 29 mars au stade Mustapha Tchaker de Blida (20h30). Le vainqueur à l'issue des deux manches se qualifiera pour la Coupe du Monde de la FIFA 2022 au Qatar plus tard cette année.

MONACO : Le plan du Bayern pour Alexander Nübel

Alexander Nübel ne devrait pas s'émietiser sur le Rocher. Le portier allemand est certes prêté par le Bayern Munich à l'AS Monaco pour deux saisons, soit jusqu'en juin 2023. Selon les informations de Sky Sport en Allemagne, le Rekordmeister n'a pas l'intention de discuter avec les Asémistes autour d'un quelconque transfert définitif dans le sud de la France.

Le média précise que le plan du Bayern est limpide comme l'eau de roche pour le gardien de 25 ans : ce dernier retournera en Bavière à l'expiration de son prêt du côté de Louis II, dans le cas où rien ne se passe avec Manuel Neuer d'ici là. Mauvaise nouvelle pour Alexander Nübel, sous contrat avec le FCB jusqu'en 2025 et qui ne dirait pas non à rendre son séjour permanent à Monaco.



REAL MADRID Le clan Gareth Bale évoque le mercato à venir

Auteur d'un doublé retentissant contre l'Autriche ce jeudi soir avec le Pays de Galles (2-1), Gareth Bale (32 ans) a prouvé à tous ceux qui l'avaient enterré qu'il en avait encore sous la semelle. Son agent, le truculent Jonathan Barnet, n'a évidemment pas laissé passer l'occasion de s'exprimer au sujet de son gaucher de client, évoquant pour le Telegraph la question de son avenir alors que son contrat avec le Real Madrid expire en juin 2022.

«Gareth ne sait pas ce qui se passera cet été et tout dépendra du Pays de Galles. Nous n'avons parlé avec personne et il y aura une décision qu'il devra prendre vers le mois de juin. Il est incroyable que le Real Madrid ne le fasse pas jouer, parce qu'il peut encore faire beaucoup, tout le monde l'a vu jeudi soir. S'ils le mettaient dans l'équipe et l'impliquaient, ils auraient un grand joueur mais on vit et on fait avec. Il est le plus grand joueur à avoir joué pour le Pays de Galles et l'un des plus grands que la Grande Bretagne ait jamais produits», a-t-il lancé. Apparu à 5 reprises seulement cette saison, le natif de Cardiff sera à n'en pas douter l'un des attractions du prochain mercato.

FENERBAHÇE Les raisons de la mise à l'écart de Mesut Özil

Selon les informations de football.london, la récente mise à l'écart du milieu de terrain Mesut Özil par son club de Fenerbahçe ferait suite à une altercation verbale entre l'Allemand de 33 ans et l'entraîneur par intérim de la formation turque Ismail Kartal. Le club stambouliote avait annoncé jeudi l'exclusion de l'équipe de l'ancien joueur d'Arsenal ainsi que celle du Turc Ozan Tufan. Arrivé à Istanbul en janvier 2021, Özil a disputé 37 matches avec le maillot de Fenerbahçe, inscrit neuf buts et délivré trois passes décisives.

Le PSG a un plan bien précis pour Nuno Mendes

Nuno Mendes agite déjà l'été parisien. Prêt avec option d'achat au PSG par le Sporting en toute fin de mercato estival l'été dernier, le latéral gauche de 19 ans a rapidement mis tout le monde dans sa poche du côté du Parc des Princes. À tel point que les Rouge et Bleu, qui payent déjà 7,5 M€ à leurs homologues portugais cette année, ne s'imaginent pas un avenir sans lui.

Selon les informations délivrées par A Bola, la direction du club francilien souhaite faire baisser l'option d'achat (estimée à 40 millions d'euros) pour s'attacher les services de l'international lusitanien. Le média portugais précise que pour cela, le PSG pourrait prêter plusieurs joueurs au Sporting pour faire pencher la balance en sa faveur, à l'instar du prêt cette année de Pablo Sarabia en Liga Portugal Bwin. Quoiqu'il advienne, Nuno Mendes semble lui promis à un avenir radieux à Paris.

LIVERPOOL Mohamed Salah dans les petits papiers du Barça

Le FC Barcelone multiplie les pistes pour renforcer son équipe cet été. Les dirigeants souhaitent réaliser un gros transfert, et leur objectif n'est autre que le Norvégien Erling Haaland. Cependant, les Catalans ne semblent pas être favoris dans ce dossier. Selon Sport, leur plan B, qui a tout d'un plan A, se nomme Mohamed Salah. L'Égyptien arrive en fin de contrat en juin 2023 et n'a toujours pas prolongé son contrat.

Si aucun accord n'est trouvé entre Liverpool et son joueur, le club anglais décidera de vendre Salah pour récupérer des liquidités. L'ancien joueur de l'AS Rome, s'il venait à signer à Barcelone, remplacerait Ousmane Dembélé, qui arrive en fin de contrat. Le Barça, qui piste également Raphinha et Antony pour prendre la place du Français, devra faire un choix.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

HISTOIRE

Président Tebboune : «Le Colonel Si Amirouche, l'un des symboles du sacrifice consenti par le peuple algérien pour sa liberté»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rendu samedi, un hommage au Colonel Si Amirouche Aït Hamouda, Commandant de la Wilaya III historique, tombé au champ d'honneur, il y a de cela 63 ans, le qualifiant de l'un des symboles du sacrifice consenti par le peuple algérien pour la réappropriation de sa liberté.

Dans un message lu en son nom par le Conseiller du président de la République, chargé des organisations nationales, internationales et des organisations non gouvernementales, Hamid Lounaoui, à l'occasion du recueillement en hommage à la mémoire du martyr, tenu à Tassaft-Ouguemoune, commune d'Iboudrarenne (Tizi-Ouzou), le président Tebboune a indiqué: «Je tiens à partager avec vous ce moment historique de commémoration d'un de nos plus valeureux symboles qui, par leur engagement et leurs sacrifices, ont fait que nous pouvons aujourd'hui, au pied du majestueux Djurdjura à quelques distances de son P.C historique, célébrer la mémoire éternelle de Si Amirouche et de ses compagnons. «A travers le Colonel Si Amirouche, je vous rend hommage à tous les Chouhada et les Moudjahidine qui se sont sacrifiés pour que notre patrie se libère de la nuit coloniale», a-t-il affirmé, ajoutant que «le Colonel Si Amirouche a été et de-



meure l'un des symboles du sacrifice consenti par le peuple algérien pour la réappropriation de sa liberté». Le président de la République a souligné, que «sa mort (Colonel Si Amirouche) aux côtés de son frère le Colonel Si El-Haouès, le 29 mars 1959 à Djebel Thameur+ aux environs de Bousaâda, après une âpre bataille, prouve si besoin était que la guerre de libération nationale était une lutte qui a embrasé le territoire national tout entier.

«Je voudrais, par ce message, m'adresser aux Algériennes et aux Algériens, qui par bonheur, n'ont pas connu les affres du colonialisme et l'extrême violence qu'a subi notre peuple, pour dire

notamment aux jeunes qu'ils doivent à tout prix unir leurs efforts pour consolider, chaque fois que le destin nous y appelle, l'unité de la Nation. C'est une responsabilité de tous les jours», a-t-il insisté. Le Président Tebboune a ajouté que «plus que jamais, la jeunesse se doit d'honorer le sacrifice de ces femmes et de ces hommes qui ont consolidé le socle identitaire national sur lequel se construit aujourd'hui l'Algérie en tant qu'Etat et Nation autour des valeurs de solidarité à l'intérieur du pays et sur les valeurs de non-ingérence, de respect du droit à l'auto-détermination et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à l'extérieur».

«Face aux perturbations planétaires qui menacent la stabilité de nombreux pays, seule l'union dans l'effort et la foi en l'avenir de notre pays, peuvent nous épargner les conséquences d'une déstabilisation maintes fois programmée et maintes fois déjouée», a-t-il souligné également.

Le président de la République a relevé que «l'Algérie tient debout et tient son rang grâce à la résistance de son peuple et à la solidité de ses institutions», parmi lesquelles l'Armée nationale populaire héritière de l'Armée de Libération nationale «édifiée, dans des moments d'extrême difficulté, par Si Amirouche et ses compagnons du mouvement national». «Nous n'avons pas de patrie de rechange. Le sacrifice de nos aînés doit demeurer une source d'inspiration pour toute la génération qui bénéficie aujourd'hui du privilège de vivre dans un pays libre. C'est le défi auquel nous devons tous répondre. Notre dignité et notre honneur sont à ce prix», a-t-il conclu.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE L'Algérie condamne avec force l'attaque terroriste contre l'Arabie Saoudite

L'Algérie a condamné avec force l'attaque terroriste qui a visé vendredi le Royaume frère d'Arabie Saoudite, indique un communiqué de la présidence de la République. Le communiqué précise qu'à la suite de l'attaque terroriste qui a visé aujourd'hui (vendredi) le Royaume frère d'Arabie Saoudite et qui a occasionné des dégâts à certaines infrastructures économiques, l'Algérie condamne avec force ces attaques hostiles et exprime son soutien total au Royaume frère d'Arabie Saoudite».

ALGÉRIE-RUSSIE M. Chanegriha reçoit le directeur du Service fédéral russe pour la coopération militaire et technique

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu vendredi, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, le directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie, Dimitriï Chougavev, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a reçu en audience, aujourd'hui matin, 25 mars 2022, au siège de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, M. Dimitriï Chougavev, directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie, et ce, en présence d'Officiers Généraux de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire et du ministère de la Défense nationale,

Monsieur l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie ainsi que les membres de la délégation russe», précise la même source. «Cette rencontre intervient au terme de la visite qu'effectue la délégation russe en Algérie du 23 au 25 mars 2022, pour prendre part aux travaux de la réunion ordinaire du Comité intergouvernemental algéro-russe, qui s'est tenue hier (jeudi) 24 mars 2022 au Cercle national de l'Armée en s'ère Région militaire», note le communiqué. Lors de cette rencontre, les deux parties ont tenu des discussions portant sur l'état de la coopération militaire entre les deux pays et ont échangé les analyses et points de vue sur les questions d'intérêt commun», ajoute la même source. A l'issue, les deux parties ont procédé à l'échange des présents symboliques.

DIPLÔME DE COMPÉTENCES EN LANGUE ARABE Un test d'évaluation en ligne gratuit pour la première fois en Algérie

Le secrétariat général de la fondation arabe «ALTNAL» en Algérie, a organisé sous la supervision du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), un test d'évaluation en ligne gratuit, au profit des candidats désireux passer l'examen international de «compétences en langue arabe». 30 sur plus de 400 candidats ont ainsi été sélectionnés, a indiqué jeudi un communiqué du HCLA. «Ce test qui s'est déroulé le 20 mars dernier a vu la participation d'enseignants et d'étudiants en Littérature arabe, en Sciences humaines et sociales, en Sciences de la Charia, des imams et des avocats, venus de toutes les régions du pays notamment d'Alger, Batna, Tamansasset, Illizi, Boumerdes et Mostaganem», précise la même source. Le test s'est déroulé à l'Ecole nationale supérieure des Sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL) à l'Université de Dely Ibrahim, sous la supervision du Secrétaire gé-

néral adjoint de la Fondation arabe ALTNAL, Mourad Abbas. Le test évalue «les compétences en compréhension orale, production orale, compréhension écrite et production écrite outre l'orthographe, la terminologie et la syntaxe». L'examen d'ALTNAL repose sur «un système de gestion des examens en ligne dans le cadre d'un système électronique intégré conçu spécialement pour la gestion des tests et examens exigeant un contrôle de haut niveau au sein des centres d'examen agréés dans les différents pays du monde en sus de la possibilité de gérer et de sécuriser les examens à domicile». L'examen ALTNAL constitue un test linguistique de référence internationale évaluant les compétences en langue arabe, destiné aux arabophones et non-arabophones. Il est agréé par plusieurs organismes dont l'Union des universités arabes, l'ALESCO relevant de la Ligue arabe et bien d'autres.

PRÉSIDENT

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche une réunion du Conseil des ministres consacrée à deux projets de loi relatifs aux zones franches et à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, ainsi qu'à des exposés sur la promotion de la stratégie des industries électriques, le diagnostic relatif à l'eau potable dans les wilayas d'Alger, Oran et Constantine, et la nouvelle ville de Boughezoul».

«Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale,

M. Abdelmadjid Tebboune, présidera demain (dimanche) une réunion du Conseil des ministres, consacrée à deux projets de loi relatifs aux zones franches et à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, ainsi qu'à des exposés sur la promotion de la stratégie des industries électriques, le diagnostic relatif à l'eau potable dans les wilayas d'Alger, Oran et Constantine, et la nouvelle ville de Boughezoul», lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

QATAR

Début des travaux du 20^e Forum international de Doha

Les travaux de la 20^e édition du Forum international de Doha ont débuté, samedi, dans la capitale qatarie sous le thème «La transition vers une nouvelle ère», avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.

L'émir de l'Etat du Qatar, cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, a ouvert les travaux de ce Forum, en présence de plusieurs dirigeants de pays invités, du haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell et du président du Forum économique mondial, Borge Brende.

«Le monde d'aujourd'hui est entré dans une période charnière à tous les niveaux, politique, économique, environnemental et social, et cette période nécessite des révisions drastiques avant que le monde n'atteigne un état de perte d'équilibre», a indiqué l'Emir du Qatar dans son allocution d'ouverture. Il a évoqué, en outre, «des millions de Palestiniens qui ont souffert et souffrent toujours de l'occupation israélienne et de l'indifférence (de la commu-

nauté) internationale pendant plus de sept décennies», relevant que cet état de fait concerne aussi de nombreux peuples comme ceux de Syrie et d'Afghanistan. Ce Forum intellectuel, qui se poursuit jusqu'à dimanche, réunit un groupe d'hommes politiques, de penseurs et de décideurs au niveau mondial, pour aborder plusieurs sujets liés à la gouvernance mondiale et aux défis auxquels sont confrontés le droit international et les organisations internationales.

Seront également évoqués, lors du Forum, les acteurs de la société civile dans le contexte mondial contemporain, dans l'objectif de cristalliser de nouvelles conceptions actualisées et en mesure de cadrer avec les nouvelles tendances géopolitiques et de relever les défis sécuritaires, politiques et économiques contemporains.

Les participants se pencheront, aussi, sur les causes et crises politiques et sécuritaires aux niveaux régional et international, et évoqueront les dossiers de l'énergie, de l'investissement, du développement économique, de la santé, du climat, des réfugiés et de la migration.

RAPPORT DE L'UNICEF Des mensonges énoncés volontairement pour noircir l'image de l'Algérie

Le rapport de la représentation de l'Organisation onusienne en Algérie, UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), intitulé «La transition des 15-24 vers la vie adulte», est une véritable compilation de tous les mensonges énoncés volontairement pour noircir l'image de l'Algérie. «Rudement touchés par le chômage et la précarité, les jeunes algériens sont également confrontés à une faible scolarisation et une exclusion économique», lit-on dans les conclusions de ce rapport dont les rédacteurs ont visiblement fait preuve de cécité et failli à leur mission car, en matière de mensonges, ils ont fait beaucoup mieux que certaines officines. Il est de notoriété publique que l'UNICEF est chargée par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une mission bien claire, celle de défendre les droits des enfants, d'aider à répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement. Cependant, ne soyons pas dupes, cet inadmissible rapport erroné a été commandé par des affabulateurs qui ont été derrière les rapports mensongers de la Banque mondiale et de ses relais. Visiblement, le premier responsable de cette organisation onusienne en Algérie s'est trouvé d'autres centres d'intérêt comme l'emploi, les maladies ou encore les accidents de la circulation. La logique veut que l'UNICEF mette en exergue la place importante qu'occupe les enfants dans la politique de l'Etat. Rien que pour cette

rentrée scolaire, plus de 12 millions d'enfants ont rejoint le banc des écoles aux frais de l'Etat. L'Algérie est à la très bonne place dans le classement de l'éducation avec un taux d'analphabétisme de 7% et du bien-être. Tout est fait en Algérie pour l'épanouissement des enfants. Dans toutes les villes et villages d'Algérie, on trouve des aires de jeux qui visiblement ne sont pas dans le champ de vision de cette organisation. L'Algérie qui est le premier pays hors Europe à instaurer une allocation chômage, le premier dans la sécurité alimentaire en Afrique, est un modèle à suivre, ce que ce rapport a, hélas, occulté, en préférant faire dans les fake-news sur le décrochage scolaire, le chômage des jeunes, l'accès des femmes à l'emploi ou encore les accidents de la route ! Où et pourquoi cette organisation est-elle allée chercher ça ? Si ce n'est pour absolument noircir l'image de l'Algérie. Qui mieux qu'un pur produit du Makhzen pour accomplir cette sale besogne. Cet énième rapport mensonger sur l'Algérie, qui porte la signature du représentant de l'UNICEF en Algérie, ce personnage qui émerge au Makhzen marocain, où il a obtenu son doctorat de médecine, ne passera pas. Cette mystification, imaginée par ce serviteur du Makhzen, est déjà dans la poule de la compilation de tous les mensonges énoncés volontairement pour essayer de déstabiliser l'Algérie nouvelle.